



This electronic version (PDF) was scanned by the International Telecommunication Union (ITU) Library & Archives Service from an original paper document in the ITU Library & Archives collections.

La présente version électronique (PDF) a été numérisée par le Service de la bibliothèque et des archives de l'Union internationale des télécommunications (UIT) à partir d'un document papier original des collections de ce service.

Esta versión electrónica (PDF) ha sido escaneada por el Servicio de Biblioteca y Archivos de la Unión Internacional de Telecomunicaciones (UIT) a partir de un documento impreso original de las colecciones del Servicio de Biblioteca y Archivos de la UIT.

(ITU) نتاج تصوير بالمسح الضوئي أجراه قسم المكتبة والمحفوظات في الاتحاد الدولي للاتصالات (PDF) هذه النسخة الإلكترونية نقلًا من وثيقة ورقية أصلية ضمن الوثائق المتوفرة في قسم المكتبة والمحفوظات.

此电子版（PDF 版本）由国际电信联盟（ITU）图书馆和档案室利用存于该处的纸质文件扫描提供。

Настоящий электронный вариант (PDF) был подготовлен в библиотечно-архивной службе Международного союза электросвязи путем сканирования исходного документа в бумажной форме из библиотечно-архивной службы МСЭ.

**RAPPORT**  
**SUR LES ACTIVITÉS DE**  
**L'UNION INTERNATIONALE**  
**DES TÉLÉCOMMUNICATIONS**

pour l'année

**1969**

---



Publié par  
L'UNION INTERNATIONALE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS  
GENÈVE, 1970

**PAGE LAISSEE EN BLANC INTENTIONNELLEMENT**

**PAGE INTENTIONALLY LEFT BLANK**

TABLE DES MATIÈRES

	Pages
1. Introduction . . . . .	5
2. Les Membres de l'Union . . . . .	6
3. Le Conseil d'administration . . . . .	7
4. Activités des organismes permanents	
4.1 Secrétariat général . . . . .	14
4.2 Comité international d'enregistrement des fréquences (I.F.R.B.) . . . . .	15
4.3 Comité consultatif international des radiocommunications (C.C.I.R.) . . . . .	19
4.4 Comité consultatif international télégraphique et téléphonique (C.C.I.T.T.) . . . . .	22
5. Activités dans le domaine de la Coopération technique . . . . .	26
6. L'administration de l'Union	
6.1 Questions de personnel . . . . .	32
6.2 Questions financières . . . . .	38
7. Relations avec les Nations Unies et d'autres organisations internationales . . . . .	42
Annexe 1: Situation au 31 décembre 1969 des pays Membres par rapport aux Actes de l'Union . . . . .	45
Annexe 2: Budget de l'année 1969 . . . . .	65
Annexe 3: Liste des publications éditées par l'Union en 1969 . . . . .	69
Annexe 4: Conférences ou réunions auxquelles l'Union a été représentée en 1969 . . . . .	73
Annexe 5: Assistance technique fournie en 1969 sous les auspices de l'U.I.T. . . . .	79
Annexe 6: Situation des débiteurs de l'Union au 31 décembre 1969 . . . . .	153

**PAGE LAISSEE EN BLANC INTENTIONNELLEMENT**

**PAGE INTENTIONALLY LEFT BLANK**

## 1. INTRODUCTION

Aux termes d'un accord signé à Lake Success en 1947, les Nations Unies ont reconnu l'Union internationale des télécommunications (U.I.T.) — fondée en 1865 — comme « l'institution spécialisée chargée de prendre toutes les mesures appropriées conformes à son Acte constitutif pour atteindre les buts qu'elle s'est fixée dans cet Acte ».

L'instrument fondamental de l'U.I.T. est la Convention internationale des télécommunications dont la version actuelle, signée à Montreux en novembre 1965, est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 1967. A cette Convention sont annexés les Règlements, établis par les conférences administratives mondiales, qui régissent l'utilisation des radiocommunications, du télégraphe et du téléphone, sur le plan international.

L'objet de l'Union est défini dans la Convention dans les termes suivants :

- maintenir et étendre la coopération internationale pour l'amélioration et l'emploi rationnel des télécommunications de toutes sortes;
- favoriser le développement de moyens techniques et leur exploitation la plus efficace, en vue d'augmenter le rendement des services de télécommunications, d'accroître leur emploi et de généraliser le plus possible leur utilisation par le public;
- harmoniser les efforts des nations vers ces fins communes.

L'Organe suprême de l'Union est la *Conférence de plénipotentiaires*. Elle se réunit tous les cinq ou six ans pour fixer la politique générale que doit suivre l'Union afin d'atteindre ses objectifs et pour reviser la Convention internationale des télécommunications si elle le juge nécessaire.

Dans l'intervalle des Conférences de plénipotentiaires, le *Conseil d'administration*, composé de vingt-neuf Membres de l'Union, se réunit annuellement. Il est chargé de prendre toutes mesures pour faciliter l'application, par les Membres et Membres associés de l'Union, des dispositions de la Convention, des Règlements, des décisions de la Conférence de plénipotentiaires et, le cas échéant, des décisions des autres conférences et réunions de l'Union.

L'Union comporte quatre organismes permanents, le *Secrétariat général*, le *Comité international d'enregistrement des fréquences (I.F.R.B.)*, le *Comité consultatif international des radiocommunications (C.C.I.R.)* et le *Comité consultatif international télégraphique et téléphonique (C.C.I.T.T.)*, dont les activités sont passées en revue à la Section 4 de ce rapport.

Les activités de l'Union dans le domaine de la Coopération technique sont exposées dans la Section 5.

## 2. LES MEMBRES DE L'UNION

1. Au 31 décembre 1969, l'Union comptait 137 Membres, à savoir:

- a) les 129 pays ou groupes de territoires cités à l'Annexe 1 à la Convention de Montreux (1965);
- b) les 8 pays ci-après, qui sont devenus Membres de l'Union après le dépôt d'un instrument d'adhésion à la Convention:

	devenu Membre le
République des Maldives . . . . .	28.2.1967
Guyane . . . . .	8.3.1967
Royaume de Lesotho . . . . .	26.5.1967
Barbade. . . . .	16.8.1967
République de Botswana . . . . .	2.4.1968
République Populaire du Yémen du Sud . . . . .	15.8.1968
République de Nauru . . . . .	10.6.1969
Maurice . . . . .	30.7.1969

Il n'y avait aucun Membre associé.

2. Au 31 décembre 1969, 97 pays avaient ratifié la Convention internationale des télécommunications de Montreux (1965) et 14 pays y avaient adhéré.

3. Le Tableau I de l'Annexe 1 au présent document indique la situation des Membres par rapport à la Convention de Montreux (1965) et aux Règlements administratifs qui la complètent à la date du 31 décembre 1969. L'Annexe 1 contient également des renseignements au sujet de certaines autres conventions et accords relatifs aux télécommunications.

### 3. LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

3.1 Le Conseil a tenu sa 24<sup>e</sup> session au siège de l'Union, à Genève du 3 au 23 mai 1969.

Les 29 Membres du Conseil ont tous été représentés à la session. La liste en est donnée ci-après:

Algérie (République Algérienne Démocratique et Populaire), Royaume de l'Arabie Saoudite, République Argentine, Commonwealth de l'Australie, Brésil, Canada, Chine, République du Dahomey, Etats-Unis d'Amérique, Ethiopie, France, République de l'Inde, Irlande, Italie, Japon, Liban, République Malgache, Royaume du Maroc, Mexique, République Fédérale de Nigeria, Ouganda, Pakistan, République Populaire de Pologne, République Fédérale d'Allemagne, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Confédération Suisse, Union des Républiques Socialistes Soviétiques, République de Venezuela, République Socialiste Fédérative de Yougoslavie.

3.2 M. William J. Wilson (Canada) a été élu Président et M. Mohammed Ben Abdellah (Maroc), Vice-Président. Les Commissions ci-après ont été constituées:

#### *Commission 1 — Finances*

*Président:* M. R. Rüttschi (Suisse)

*Vice-Président:* M. M. M. Husain (Pakistan)

#### *Commission 2 — Personnel et Pensions*

*Président:* M. C. E. Lovell (Royaume-Uni)

*Vice-Président:* M. A. Zaidan (Arabie Saoudite)

#### *Commission 3 — Coopération technique*

*Président:* M. Thomas E. Nelson (Etats-Unis)

*Vice-Président:* M. V. A. Haffner (Nigeria)

Un résumé des importantes résolutions et décisions adoptées, soit en réunion plénière du Conseil, soit par les Commissions, est donné ci-après:

### 3.3 Questions financières

#### 3.3.1 *Coordination des activités budgétaires et financières des organisations des Nations Unies*

Ayant examiné le rapport du Secrétaire général sur les recommandations du Comité *ad hoc* d'experts chargé d'examiner les finances de l'Organisation des Nations Unies et des institutions spécialisées, le Conseil a chargé le Secrétaire général de présenter des rapports à la 25<sup>e</sup> session du Conseil sur les points suivants:

- a) discussions interorganisations en cours, résultats acquis et leurs répercussions sur l'U.I.T.;
- b) implications que présenterait pour l'U.I.T. l'adoption d'un cycle budgétaire biennal;
- c) implication que présenterait pour l'Union l'adoption du principe de l'établissement du budget tenant compte de l'évolution prévisible des dépenses (full budgeting).

(Résolution N° 639)

### 3.3.2 *Budgets finals pour l'année 1969*

Après inscription de certains crédits additionnels, les crédits ci-après ont été approuvés au titre des budgets finals pour 1969:

- 24.149.000 francs suisses pour le budget de l'Union;
- 3.129.700 francs suisses pour le budget des comptes spéciaux de la Coopération technique;
- 3.072.300 francs suisses pour le budget annexe des publications;
- 5.105.450 francs suisses pour le budget annexe pour la construction d'une aile au bâtiment de l'U.I.T.

Le montant de l'unité contributive pour 1969 a été maintenu à 46.200 francs suisses.

(Résolution N° 640)

### 3.3.3 *Budgets pour l'année 1970*

Les crédits ci-après ont été adoptés au titre des budgets pour 1970:

- 26.045.700 francs suisses pour le budget de l'Union;
- 3.918.300 francs suisses pour le budget des comptes spéciaux de la Coopération technique;
- 3.629.620 francs suisses pour le budget annexe des publications;
- 4.466.910 francs suisses pour le budget annexe pour la construction d'une aile au bâtiment de l'U.I.T.

Le montant de l'unité contributive pour 1970 a été fixé à 47.800 francs suisses. Ce montant a pu être maintenu aussi bas grâce à un important prélèvement sur le compte de provision.

(Résolution N° 641)

3.3.4 Le Conseil a adopté en outre des résolutions concernant:

- la vérification externe des comptes de l'U.I.T. pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 1968 (Résolution N° 642)
- le Rapport de gestion financière pour l'année 1968 (Résolution N° 643)
- la somme due par la Cuban Telephone Company (Résolution N° 644)

## 3.4 *Questions de personnel*

### 3.4.1 *Classement d'emplois*

Se fondant sur les recommandations des deux experts nommés en exécution des dispositions de la Résolution N° 581, le Conseil a modifié, à sa 23<sup>e</sup> session, le classement de 142 emplois de l'U.I.T.

La possibilité a été donnée aux fonctionnaires estimant que leurs emplois avaient été incorrectement décrits ou classés de demander un réexamen de leur cas. Ces demandes ont été réexaminées et des recommandations visant de nouveaux ajustements ont été présentées au Conseil à sa 24<sup>e</sup> session. Comme suite à ces recommandations, le Conseil a accepté de modifier le classement d'une nouvelle série de 18 emplois; il a toutefois décidé qu'aucun autre reclassement ne serait appliqué aux emplois de l'Union comme conséquence directe de l'enquête effectuée par les experts et du réexamen de leurs recommandations.

(Résolution N° 645)

#### 3.4.2 *Création d'emplois*

Le Conseil a décidé d'approuver la création, avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 1970, de 8 emplois au Secrétariat général, 2 au Secrétariat spécialisé de l'I.F.R.B. (en remplacement de 2 emplois temporaires existant depuis 1960) et 2 au Secrétariat spécialisé du C.C.I.T.T.

(Résolution N° 646)

#### 3.4.3 *Modification des conditions de rémunération prévues au Régime commun des Nations Unies*

Le Conseil a autorisé le Secrétaire général à apporter, à titre provisoire, des modifications aux barèmes des traitements de base du personnel appartenant à la catégorie des conseillers supérieurs, à la catégorie professionnelle et à la catégorie des services généraux, aux taux et classes de l'indemnité de poste, aux taux de rémunération des heures supplémentaires et aux diverses autres indemnités, au fur et à mesure que ces modifications sont mises en vigueur par l'Organisation des Nations Unies pour le personnel de l'Office des Nations Unies à Genève.

Des résolutions ont été adoptées pour mettre en vigueur des décisions déjà adoptées par l'Assemblée générale des Nations Unies à sa XXIII<sup>e</sup> session.

(Résolutions N°s 647, 649 et 650)

#### 3.4.4 *Modification des conditions de rémunération des fonctionnaires élus*

Après consultation des Membres de l'Union, le Conseil a modifié les conditions de rémunération des fonctionnaires élus.

(Résolution N° 648)

3.4.5 Le Conseil a adopté aussi une Résolution et une Décision concernant:

— la composition du Comité des pensions du personnel de l'U.I.T.

(Résolution N° 651)

— le classement de l'emploi de chef du Département de l'ordinateur

(Décision N° 353)

### 3.5 *Conférences et réunions*

#### 3.5.1 *Planification des fréquences pour la radiodiffusion à ondes kilométriques et hectométriques*

Ayant examiné un mémorandum de l'I.F.R.B. et un rapport du Directeur du C.C.I.R. établis pour donner suite à la Résolution N° 635, le Conseil a considéré qu'il convenait de réunir

une Conférence, en principe au plus tard en 1974, pour effectuer la planification régionale des fréquences pour la radiodiffusion à ondes kilométriques et hectométriques, telle qu'elle est envisagée dans la Résolution N° 5 de la Conférence africaine de radiodiffusion à ondes kilométriques et hectométriques, Genève, 1966. Le Secrétaire général a été chargé d'envoyer aux pays Membres de l'Union, à titre d'information, le mémorandum de l'I.F.R.B. et le rapport du Directeur du C.C.I.R. et d'inviter les administrations des pays intéressés à faire connaître si elles estiment souhaitable de tenir cette conférence au plus tard en 1974.

(Résolution N° 652)

### 3.5.2 *Conférence administrative mondiale des télécommunications spatiales*

Après avoir consulté les Membres de l'Union par télégramme-circulaire, le Conseil a décidé que la Conférence administrative mondiale des télécommunications spatiales se réunirait à Genève le 7 juin 1971 pour une durée de six semaines, avec possibilité d'une semaine supplémentaire si besoin est, son ordre du jour étant le suivant:

- examiner, réviser et compléter, selon les besoins, les dispositions administratives et techniques du Règlement des radiocommunications en vigueur et adopter, le cas échéant, des dispositions nouvelles, applicables aux services de radiocommunications, dans la mesure où ces services sont susceptibles de faire appel aux techniques des radiocommunications spatiales ainsi qu'à ceux des engins spatiaux habités, et au service de radio-astronomie, de manière à assurer une utilisation rationnelle du spectre;
- examiner, réviser et compléter, selon les besoins, le Règlement des radiocommunications en prévision de l'emploi des techniques de radiocommunications spatiales dans les services mobiles aéronautique et maritime, pour les communications et pour le radiorepérage;
- examiner, réviser et compléter, selon les besoins, le Tableau de répartition des bandes de fréquences qui figure dans le Règlement des radiocommunications, pour tenir compte des services de radiocommunications, dans la mesure où ces services sont susceptibles de faire appel aux techniques de radiocommunications spatiales, et du service de radio-astronomie;
- examiner, réviser et compléter, selon les besoins, les dispositions actuelles relatives aux critères techniques et aux procédures applicables au partage des fréquences entre les services spatiaux et les services de Terre et établir des critères techniques et des procédures pour le partage des fréquences entre les systèmes spatiaux;
- examiner la possibilité pratique, telle qu'elle se présente au moment de la présente Conférence, d'une planification coordonnée des fréquences pour les satellites de radiocommunication, y compris ceux placés sur l'orbite géostationnaire, et prendre les mesures qui apparaissent appropriées;
- procéder aux modifications voulues du Règlement des radiocommunications, en se bornant aux modifications nécessaires à la mise en vigueur effective des décisions de la Conférence;
- adopter les résolutions et faire les recommandations qui pourraient être nécessaires au vu de ce qui précède.

(Résolution N° 653)

### 3.5.3 *Date et durée de la 25<sup>e</sup> session du Conseil d'administration*

Le Conseil a décidé que, tout comme pour ses trois sessions précédentes, sa 25<sup>e</sup> session prévue à Genève, à partir du 23 mai 1970 serait limitée à une durée de trois semaines.

(Décision N° 354)

### 3.6 Questions concernant les Organismes permanents

#### 3.6.1 Groupe d'experts pour l'étude de l'organisation et des méthodes du C.C.I.T.T.

Par sa Résolution N° 7, la IV<sup>e</sup> Assemblée plénière du C.C.I.T.T., Mar del Plata, 1968, a prié le Conseil d'administration de constituer aussitôt que possible un Groupe d'experts chargé d'élaborer un projet de proposition sur l'organisation et les méthodes de travail du C.C.I.T.T. Le Conseil a décidé que le Groupe d'experts se composerait d'un expert ressortissant de chacun des pays qui ont proposé des candidatures en réponse à la Résolution adoptée à Mar del Plata, pour autant que ces pays souhaitent toujours participer à ces travaux, et d'inviter d'autres administrations à désigner un expert si tel était leur désir. Le Directeur du C.C.I.T.T. a été prié de transmettre aux pays Membres les projets de propositions élaborés par le groupe, au plus tard six mois avant la réunion de la V<sup>e</sup> Assemblée plénière du C.C.I.T.T.

(Résolution N° 656)

#### 3.6.2 Besoins en matière d'ordinateur

Compte tenu du manque de souplesse de fonctionnement et des limitations de l'ordinateur actuel, compte tenu aussi des doutes que l'on peut avoir quant à la possibilité pour cette machine d'assurer un service continu au siège de l'Union, le Conseil a chargé le Secrétaire général:

- a) d'évaluer les besoins du siège de l'Union, en matière d'ordinateur, pour les cinq à sept années à venir;
- b) d'effectuer une étude approfondie sur les solutions de remplacement possibles qui permettraient de faire face à ces besoins; et
- c) de faire une recommandation sur les mesures à prendre dans l'avenir.

(Résolution No. 654)

#### 3.6.3 Organisation du Secrétariat spécialisé du C.C.I.R.

Le Conseil a approuvé des propositions visant à diviser le Secrétariat spécialisé du C.C.I.R. en deux groupes de services placés sous la direction de deux Conseillers supérieurs dont l'un sera chargé des services de radiodiffusion et de télévision, des services mobiles et des travaux d'édition, et l'autre des services fixes et des services spéciaux ainsi que des études générales du spectre des fréquences. Le Conseil a procédé à un reclassement de certains emplois.

(Résolution N° 655)

### 3.7 Questions de Coopération technique

#### 3.7.1 Emplois imputés sur les fonds du P.N.U.D.

Le Conseil a approuvé les propositions faites au sujet de l'organisation du Département de la Coopération technique quant au nombre et au classement des emplois imputés sur les fonds du P.N.U.D.

(Résolution N° 657)

### 3.8 Divers

#### 3.8.1 *Distribution des publications de l'Union par des agences spécialisées*

Aux fins d'une large diffusion des publications de l'Union dans les différentes parties du monde, le Secrétaire général a été autorisé à établir un programme relatif à la vente de ces publications par l'intermédiaire d'agences de distribution autorisées et à négocier des contrats de vente fondés sur les normes acceptées dans les pays intéressés et sur la pratique suivie en la matière par d'autres organisations de la famille des Nations Unies.

(Résolution N° 658)

#### 3.8.2 *Suite à donner aux Résolutions Nos 2395, 2396, 2426 et 2465 (XXIII) de l'Assemblée générale des Nations Unies*

Après un examen attentif des résolutions précitées, le Conseil a chargé le Secrétaire général de collaborer pleinement avec le Haut Commissaire des Nations Unies pour les Réfugiés, en particulier :

- en donnant des avis et éventuellement en prenant des mesures pour que les Membres mettent à disposition du matériel lorsque les représentants du Haut Commissariat ont mission d'établir d'urgence des circuits de télécommunications;
- en facilitant la participation aux cours de formation professionnelle en télécommunications, patronnés par l'U.I.T., de réfugiés titulaires de bourses d'études offertes par le P.N.U.D. ou d'autres organisations;
- en faisant participer l'U.I.T. à des projets de développement rural comportant l'établissement ou le développement d'un réseau de télécommunications.

Le Conseil a chargé aussi le Secrétaire général d'examiner, de concert avec le Secrétaire général des Nations Unies, quelles autres mesures pourraient être prises par le Siège de l'Union, dans le cadre de la Convention, aux fins de la mise en œuvre des Résolutions susmentionnées.

Les Membres de l'Union ont été invités à répondre, dans la plus grande mesure possible, aux appels contenus dans lesdites Résolutions.

(Résolution N° 659)

#### 3.8.3 *Journée mondiale des télécommunications*

Le Conseil a décidé de désigner le 17 mai 1970 comme la « Journée mondiale des télécommunications », cette manifestation ayant pour thème « les télécommunications et l'éducation ».

(Résolution N° 660)

#### 3.8.4 *Projet de Constitution et de Règlement général*

Le Conseil a donné acte de la réception d'un projet de Constitution et de Règlement général pour l'Union, établi par un groupe d'étude selon les dispositions de la Résolution N° 35 adoptée par la Conférence de plénipotentiaires (Montreux, 1965). La résolution charge le Secrétaire général d'inviter les Membres de l'Union, lorsqu'il leur communiquera ce projet, à établir toutes propositions de modification des textes actuels de la Convention de l'U.I.T. et du Règlement général

qu'ils désireraient présenter à la prochaine Conférence de plénipotentiaires sur la base de la numérotation figurant à la fois dans le projet et dans le texte même des Actes actuels de l'Union, et à suivre l'ordre numérique du projet.

(Résolution N° 661)

3.8.5 *Dons pour l'agrandissement du bâtiment de l'U.I.T.*

Le Conseil a décidé que le Secrétaire général pourrait demander aux Membres de l'Union s'ils désirent envoyer des dons pour l'agrandissement du bâtiment de l'U.I.T.

(Décision N° 355)

3.8.6 *Langues de travail de l'Union*

Le Conseil a autorisé le Secrétaire général à faire usage de crédits supplémentaires jusqu'à concurrence de 800.000 francs suisses, pour les années 1969 et 1970, afin que la langue espagnole soit placée à un niveau équivalent à celui du français et de l'anglais, conformément aux dispositions de l'article 17 de la Convention (Montreux, 1965).

(Décision N° 356)

## 4. ACTIVITÉS DES ORGANISMES PERMANENTS

### 4.1 ACTIVITÉS DU SecrÉTARIAT GÉNÉRAL

Le Secrétariat général comprend six départements: Personnel, Finances, Conférences et services généraux, Ordinateur, Relations extérieures et Coopération technique.

Le travail des *Départements du Personnel* et des *Finances* augmente en volume chaque année mais il n'y a aucune activité particulière à signaler à ce titre pour l'année 1969.

Le *Département des Conférences et des services généraux* a, dans le cadre de ses tâches périodiques, assuré le bon fonctionnement des réunions des Commissions d'études du C.C.I.R. en 1969, ainsi que la traduction et la publication des très nombreux documents préparatoires destinés à la XII<sup>e</sup> Assemblée plénière de cet organisme. Le Département a aussi commencé la publication et la diffusion du Livre Blanc du C.C.I.T.T. sous forme de feuillets mobiles.

A la suite du transfert, le 1<sup>er</sup> juin 1968, de l'ordinateur de l'I.F.R.B. au Secrétariat général, il a été procédé à l'organisation du *Département de l'ordinateur*. Au cours de l'année 1969, l'I.F.R.B. et le C.C.I.R. ont continué d'utiliser l'ordinateur, qui a aussi servi à l'accomplissement de certaines tâches du Secrétariat général. On a mis en œuvre en 1969 le traitement par ordinateur des comptes débiteurs et des statistiques de ventes, premier pas vers un système intégré de gestion financière. Des études ont été faites concernant d'autres utilisations de l'ordinateur: tenue à jour des listes d'abonnés aux publications et confection des étiquettes postales correspondantes, publication de la Nomenclature des stations de navire et de la Table analytique du Journal des télécommunications.

En vertu des dispositions de la Résolution N° 654 du Conseil, une étude spéciale a été entreprise afin de prévoir les besoins du siège de l'Union en matière de service d'ordinateur et de recommander les mesures à prendre en conséquence.

Le *Département des Relations extérieures* comprend trois Divisions: Relations avec les Nations Unies et d'autres organisations internationales, Relations avec les Membres de l'Union et Division de l'Information.

En 1969, on s'est efforcé de suivre le mieux possible les travaux des Nations Unies, en particulier dans les domaines relevant de la coordination entre les institutions spécialisées. Le Secrétariat général a été représenté à un certain nombre de conférences et de réunions où étaient débattues des questions de politique générale, notamment pour ce qui a trait à l'espace extra-atmosphérique. Parmi ces réunions, il convient de signaler la Conférence plénipotentiaire portant sur un régime définitif applicable au Consortium international des télécommunications par satellites (INTELSAT) et les réunions du groupe de « l'application des techniques spatiales à l'aviation » (ASTRA) constitué par la Commission de navigation aérienne de l'Organisation de l'aviation civile internationale.

Conformément à la Résolution N° 652, les Administrations ont été consultées par la Division des « Relations avec les Membres de l'Union » sur l'opportunité de tenir une conférence, au plus tard en 1974, pour la planification régionale des fréquences pour les émissions sur ondes kilométriques et hectométriques, telle qu'elle était envisagée dans la Résolution N° 5 de la Conférence africaine de radiodiffusion sur ondes kilométriques et hectométriques (Genève, 1966). Les réponses à cette enquête seront soumises à l'examen du Conseil à sa 25<sup>e</sup> session. En plus de son programme de travail ordinaire, cette Division a également terminé la réédition du Règlement des radiocommunications de 1959, qui tient compte maintenant des révisions partielles décidées par la Conférence spatiale et les Conférences aéronautique et maritime; utilisant l'ordinateur, la Division a poursuivi les travaux préparatoires en vue de la publication de la Nomenclature des stations de navire; elle a publié, pour la première fois dans un opuscule unique, les statistiques des télégraphes, téléphones et radiocommunications sous le titre « Statistiques des télécommunications », et pris les mesures nécessaires en vue de l'entrée en vigueur, le 1<sup>er</sup> janvier 1970, des dispositions régissant

le service des comptes transférés dans les services télégraphiques, dispositions contenues dans l'Avis F.41 du C.C.I.T.T.

Parmi les activités de la Division de l'Information, il convient de mentionner les préparatifs en vue de la célébration, le 17 mai 1969, de la Première Journée mondiale des télécommunications; la participation au vingt-huitième salon international de l'aéronautique et de l'espace, à Paris le Bourget, comprenant notamment l'organisation d'un colloque sur le thème « L'Espace et les radiocommunications »; l'organisation, dans une exposition régionale suisse d'un Pavillon des télécommunications pour commémorer le centenaire de l'établissement du siège de l'U.I.T. en Suisse et la publication du numéro du centenaire du Journal des télécommunications.

Il faut également signaler les activités du *Conseiller juridique* qui a exercé les fonctions de Secrétaire du Groupe d'étude pour l'établissement d'un projet de charte constitutionnelle et de règlement général, groupe qui a tenu sa troisième session en février 1969 et terminé ses travaux. Les négociations avec le Gouvernement suisse, concernant l'établissement d'un nouvel accord applicable au siège de l'U.I.T., conformément à la Résolution N° 41 de Montreux, ont été poursuivies. La rédaction et l'adjudication de contrats relatifs à la construction de la nouvelle aile du bâtiment du siège, pour laquelle les terrassements ont débuté le 15 juillet 1969, ont nécessité un travail considérable.

Les activités du *Département de la Coopération technique* sont décrites de manière détaillée dans la section 5 du présent rapport.

## 4.2 ACTIVITÉS DU COMITÉ INTERNATIONAL D'ENREGISTREMENT DES FRÉQUENCES (I.F.R.B.)

### 4.2.1 *Traitement des fiches de notification d'assignation de fréquence*

Le Comité a continué à s'acquitter de ses tâches, telles qu'elles lui sont assignées selon les dispositions de la Convention (Montreux, 1965) et des Règlements des radiocommunications annexés. Dans le cadre de ces tâches, relatives à l'utilisation, la notification, l'examen technique et l'enregistrement des fréquences, des mesures spéciales ont été prises afin que les administrations de leur côté et le Comité du sien appliquent les dispositions du Règlement des radiocommunications. Pendant l'année 1969, le Comité a traité 35.778 (en 1968, 46.293) fiches de notification d'assignation de fréquence.

### 4.2.2 *Examen technique des fiches de notification d'assignation de fréquence*

Conformément aux dispositions prescrites par la Conférence administrative des radiocommunications de Genève (1959), le Comité a procédé à l'examen ou au réexamen technique de 14.379 (en 1968, 18.335) assignations notifiées aux termes de l'article 9 du Règlement des radiocommunications, aux fins d'inscription dans le Fichier de référence international des fréquences. En ce qui concerne les bandes de fréquences attribuées avec égalité des droits au service spatial et aux services fixe et mobile, 890 (en 1968, 215) fiches de notification ont été examinées selon les dispositions de l'article 9A du Règlement des radiocommunications.

### 4.2.3 *Cas de brouillage et assistance spéciale aux administrations*

Le Comité a formulé des suggestions sur des cas particuliers d'utilisation de fréquences et a présenté des recommandations dans des cas de brouillages nuisibles ou d'assistance spéciale demandée par les administrations. C'est à cet aspect de la tâche de l'I.F.R.B. que les administrations accordent une attention particulière et il apparaît que c'est dans ce domaine que l'assistance du Comité a le plus de prix. En plus de ces cas concrets que le Comité a eu à traiter, il lui est souvent arrivé, lorsque l'occasion était donnée à l'un de ses membres de rencontrer des représentants des administrations, de fournir des éclaircissements sur les procédures de notification des

assignations de fréquence ou sur le choix des fréquences à assigner en vue de parvenir à une utilisation aussi efficace que possible du spectre des fréquences radioélectriques.

#### 4.2.4 *Radiodiffusion à ondes décamétriques dans les bandes attribuées en exclusivité à ce service*

Le Comité a continué à appliquer la procédure décrite à l'article 10 du Règlement des radiocommunications pour les bandes attribuées en exclusivité au service de radiodiffusion à ondes décamétriques. Le Comité, conformément à son mandat, a publié les horaires en même temps que des recommandations tendant à en améliorer l'utilisation.

#### 4.2.5 *Contrôle des émissions*

Le Comité a établi et envoyé aux administrations les Résumés mensuels des renseignements provenant du contrôle des émissions, ainsi que des résumés spéciaux concernant l'utilisation, par les stations de radiodiffusion à ondes décamétriques, des bandes de fréquences qui leur sont attribuées en exclusivité. Il faut cependant signaler qu'il existe encore des régions du monde dont il ne parvient au Comité que peu ou pas de renseignements de contrôle des émissions. Cette situation dans l'état actuel du système de contrôle international des émissions, crée certaines difficultés dans l'exécution des tâches du Comité pour lesquelles des renseignements provenant du monde entier seraient d'une importance capitale pour qu'il puisse aider les administrations dans toute la mesure désirable.

#### 4.2.6 *Exécution de tâches à l'aide de la calculatrice électronique*

Plusieurs programmes de calculatrice ont été modifiés, soit pour l'examen technique des fiches de notification, afin d'y incorporer des valeurs de la MUF extraites de l'Atlas des caractéristiques du C.C.I.R. (Rapport 340), soit pour la préparation des horaires de radiodiffusion à ondes décamétriques et la préparation des résumés de renseignements provenant du contrôle international des émissions.

#### 4.2.7 *Normes techniques et Règles de procédure*

Le Comité a commencé à réviser la Norme technique B-2 présentée sous forme de courbes indiquant les valeurs de la MUF. Cette révision a pour but la publication d'une nouvelle série desdites courbes établies conformément à la méthode préconisée dans l'Atlas C.C.I.R. des caractéristiques ionosphériques (Rapport 340 du C.C.I.R., Oslo, 1966 et Addendum, New Delhi, 1970).

Le Comité a, de plus, commencé à étudier le Rapport 252-2 du C.C.I.R. portant sur une nouvelle méthode de calcul par ordinateur des intensités de champ entre 2 et 30 MHz.

Le Comité a achevé la révision du chapitre de ses Règles de procédure qui concernent le traitement des fiches de notification d'assignation de fréquence aux stations qui utilisent les bandes partagées entre le service spatial et les services de Terre et, depuis le 30 mai 1969, ces règles révisées sont régulièrement appliquées.

#### 4.2.8 *Mise en application des décisions de la Conférence administrative mondiale des radiocommunications maritimes, Genève, 1967*

Les Actes finals de la Conférence maritime sont entrés en vigueur à la date du 1<sup>er</sup> avril 1969. Dans une lettre-circulaire qu'il leur a adressée à l'approche de cette date, le Comité a rappelé aux administrations les principales mesures qu'elles avaient à prendre en vue de la mise en application par étapes des nouvelles dispositions adoptées par la Conférence. De plus, le remaniement des subdivisions des bandes de fréquences attribuées en exclusivité au service mobile maritime entre 4 000 et 27 500 kHz a requis en 1969 de nombreux changements de fréquence, notamment dans les stations de navire, changements auxquels les administrations devaient procéder en respectant un calendrier adopté par la Conférence.

A l'approche de chaque étape, le Comité a attiré l'attention des administrations sur les mesures à prendre aux dates spécifiées par la Conférence. Le Comité a enfin rappelé aux administra-

tions les dispositions adoptées par la Conférence en vue de l'introduction progressive de la technique de la bande latérale unique dans le service mobile maritime, en attirant leur attention sur les mesures applicables à cet égard dès la date d'entrée en vigueur des Actes finals.

D'autre part, le Comité s'est acquitté de la tâche que la Conférence maritime lui avait confiée dans sa Résolution N° MAR 15 et qui consistait à procéder à la répartition selon des critères spécifiés par la Conférence des demandes présentées par les administrations en vue de l'utilisation des nouvelles voies qui doivent être mises à la disposition de la radiotéléphonie maritime à la date du 1<sup>er</sup> mars 1970.

#### 4.2.9 *Mise en application du Plan d'allotissement pour le service mobile aéronautique (R) dans les bandes de fréquences qui lui sont attribuées en exclusivité entre 2 850 kHz et 17 970 kHz — Appendice 27 au Règlement des radiocommunications*

Au cours de la première étape de mise en application du Plan, l'assistance fournie aux administrations par le Comité a requis un important travail de coordination qui s'est traduit pour le Comité par l'envoi aux administrations de pas moins de 220 lettres, télégrammes ou messages. A cet effet, le Comité a coopéré étroitement avec le Secrétariat de l'O.A.C.I.

Afin de faciliter la tâche des administrations, le Comité a établi des relevés où étaient indiquées les fréquences que chaque administration devait abandonner à partir du 18 septembre 1969 ainsi qu'un relevé des fréquences qu'elle pourrait mettre en service à partir de cette date, selon les besoins, selon le programme agréé de mise en application du Plan.

Le Comité a également établi des relevés des assignations de fréquence qui étaient inscrites au nom de chaque administration dans le Fichier de référence à la date du 15 mai 1969 dans les bandes en question et il a demandé aux administrations de bien vouloir lui retourner les extraits du Fichier après les avoir mis à jour. Ces relevés ont été envoyés aux administrations le 30 mai 1969 avec deux exemplaires d'une lettre contenant des explications détaillées.

#### 4.2.10 *Participation de l'I.F.R.B. aux réunions du Sous-Groupe « Rédaction » du Groupe de planification O.I.R.T./U.E.R. (Décalages de porteuse pour la télévision en ondes décimétriques)*

Le Sous-Groupe « Rédaction » a été créé par le Groupe de planification de l'Union européenne de radiodiffusion (U.E.R.) et de l'Organisation internationale de radiodiffusion et de télévision (O.I.R.T.). Le Sous-Groupe a préparé à l'intention des administrations un rapport sur les commentaires relatifs aux décalages proposés lors de la réunion de Londres et a élaboré une procédure de coordination et de mise en œuvre des décalages de fréquence proposés.

#### 4.2.11 *Mise en œuvre des Recommandations du Groupe d'experts de l'U.I.T. (Genève, 1963)*

Le Comité, afin de faciliter le travail des administrations dans ce domaine, étudie une nouvelle méthode de présentation des informations reçues en exécution de la Recommandation N° 37 du Groupe d'experts.

#### 4.2.12 *Préparation d'un Cycle d'études sur la gestion et l'utilisation du spectre des fréquences radio-électriques*

En exécution de la Résolution N° 528 du Conseil d'administration, le Comité a envoyé la lettre-circulaire N° 218 du 18 juin 1969, par laquelle il a porté à la connaissance de toutes les administrations qu'il organise un Cycle d'études du 7 au 18 septembre 1970.

En réponse à la lettre-circulaire mentionnée, le Comité avait déjà reçu, au 31 décembre 1969, des réponses de 19 administrations. La date limite pour les réponses des administrations est le 30 juin 1970.

4.2.13 *Participation de l'I.F.R.B. aux Commissions d'études du C.C.I.R. (Genève, septembre — octobre 1969)*

Des réunions des Commissions d'études I à XIV et CMTT du C.C.I.R. se sont tenues au cours de l'année 1969, du 3 septembre au 15 octobre à Genève. Avant l'ouverture des réunions, le Comité a terminé les études représentant sa contribution aux travaux de ces Commissions d'études. De plus, des membres du Comité et des ingénieurs de son Secrétariat spécialisé ont participé activement aux travaux de ces Commissions d'études et de leurs Groupes de travail. Les travaux du C.C.I.R. présentent en effet une importance particulière pour le Comité, du fait que les normes techniques qu'il utilise sont, aux termes des numéros 636, 639CP et 684 du Règlement des radiocommunications, en partie fondées sur les Avis du C.C.I.R.

4.2.14 *Visites et stages de fonctionnaires des administrations auprès de l'I.F.R.B.*

Au cours de l'année 1969, le Comité a reçu la visite de nombreux représentants de diverses administrations désireux d'étudier les procédures de traitement des fiches de notification d'assignation de fréquence et de recevoir des conseils au sujet des assignations de fréquence convenant aux liaisons de leurs pays. Le Comité a constaté que ces stages constituent l'un des meilleurs moyens de faire connaître aux fonctionnaires des administrations les procédures appliquées dans la gestion et l'utilisation du spectre des fréquences radioélectriques, ainsi que les activités du Comité.

4.2.15 *Coopération technique*

Conformément au numéro 155 de la Convention les questions importantes concernant la coopération technique de l'U.I.T. sont traitées par le Comité de coordination. L'I.F.R.B. a donc participé au traitement de celles qui ont été soumises par le Secrétaire général au Comité de coordination, parmi lesquelles certains rapports d'experts. De plus le Comité a participé par des conférences aux cycles d'études de l'U.I.T. organisés par le Secrétariat général auxquels il a été invité.

4.2.16 *Travaux préparatoires à la future Conférence administrative mondiale des télécommunications spatiales (1971)*

Le Comité a entrepris l'étude des problèmes techniques et le travail de rassemblement de données se rapportant à la C.A.M.R. Spatiale, et il a suivi de près et analysé le travail accompli par le C.C.I.R. dans ce domaine.

4.2.17 *Divers*

En plus de ses circulaires hebdomadaires, le Comité a adressé aux administrations 30 (en 1968, 19) lettres-circulaires concernant des études spéciales et il a établi, aux fins de publication, un certain nombre de listes et nomenclatures internationales des fréquences et de documents connexes. Conformément à la Convention et au Règlement des radiocommunications, des membres du Comité ont participé, soit comme représentants de l'Union, soit comme représentants de l'I.F.R.B., à 27 (en 1968, 24) conférences ou réunions des organisations internationales dont les activités en matière d'utilisation des fréquences sont étroitement liées à celles du Comité.

#### 4.3 ACTIVITÉS DU COMITÉ CONSULTATIF INTERNATIONAL DES RADIOCOMMUNICATIONS (C.C.I.R.)

Au cours de l'année 1969, les travaux du Secrétariat du C.C.I.R. ont porté principalement sur:

- a) la préparation et la tenue des réunions des Commissions d'études en septembre/octobre 1969, à Genève;
- b) les travaux préparatoires en vue de la XII<sup>e</sup> Assemblée plénière prévue à New Delhi en janvier/février 1970.

Les autres activités du Comité seront aussi examinées brièvement ci-après.

##### a) *Réunions des Commissions d'études*

En application de la Résolution N° 633 du Conseil d'administration, toutes les Commissions d'études du C.C.I.R., y compris la CMTT, se sont réunies à Genève en septembre/octobre 1969, afin de préparer les conclusions à soumettre à l'examen de la XII<sup>e</sup> Assemblée plénière. En vue d'éviter une trop forte concentration des réunions, qui aurait causé des difficultés en matière de locaux et imposé au personnel des conditions de travail trop intensif, les quinze Commissions d'études intéressées ont tenu leurs réunions par groupe de cinq durant une période de six semaines environ (du 3 septembre au 15 octobre). Les Commissions ayant des intérêts communs ont, dans la mesure du possible, tenu des réunions parallèles. De plus, on a ménagé un certain chevauchement entre la fin des travaux d'un groupe et le début de ceux d'un autre groupe, dans le dessein de faciliter des échanges de vues complémentaires entre les Commissions d'études.

Les résultats des travaux de ces réunions sont présentés dans le Rapport du Directeur du C.C.I.R. à la XII<sup>e</sup> Assemblée plénière et ne seront, par conséquent, pas reproduits ici.

Le Tableau figurant aux pages 21 et 22 contient quelques indications relatives à la participation aux réunions précitées. On peut souligner que le nombre total des participants s'est élevé à 798.

Bien que les réunions finales des Commissions d'études ne se soient pas tenues en même temps que l'Assemblée plénière, la langue espagnole a été utilisée dans toutes ces réunions, tant en ce qui concerne l'interprétation que les documents, conformément à la Décision N° 356 adoptée par le Conseil à sa 24<sup>e</sup> session. L'emploi de l'espagnol a aussi facilité de façon appréciable la préparation des conclusions des Commissions d'études destinées à être soumises à l'Assemblée plénière.

##### b) *Travaux préparatoires en vue de la XII<sup>e</sup> Assemblée plénière*

###### 1. *Accord*

Conformément aux dispositions de la Résolution N° 83 (modifiée) du Conseil d'administration, un Accord a été conclu avec le Gouvernement de l'Inde au sujet de l'organisation de la XII<sup>e</sup> Assemblée plénière du C.C.I.R. Le texte de cet Accord est annexé au Rapport du Directeur à l'Assemblée.

###### 2. *Documents préparatoires*

Les conclusions des réunions des Commissions d'études mentionnées plus haut ont été mises au point au cours des mois d'octobre et de novembre, comme contributions à l'Assemblée plénière. Exception faite pour les demandes présentées tardivement, l'envoi de cette documentation a pris fin à la mi-décembre, de sorte que les administrations et autres intéressés ont pu recevoir ces publications bien avant l'ouverture de l'Assemblée.

Les documents en question contenaient 598 propositions présentées par les Commissions d'études et concernant de nouveaux textes ou des modifications à des textes existants. Un certain nombre de documents ont également été préparés en vue d'être étudiés en séance plénière, à New Delhi. Ils portaient sur l'organisation des travaux du C.C.I.R., la tenue d'une Réunion préparatoire à la Conférence spatiale, le Rapport du Directeur pour la période 1966-1969, etc.

Le Directeur tient à rendre hommage ici à l'excellente collaboration qui s'est instaurée avec les différents services du Secrétariat général et grâce à laquelle il a été possible de terminer à temps les travaux relatifs à la préparation de quelque 4.500 pages de documentation dans chacune des trois langues.

c) *Autres activités*

1. *Manuels*

Au cours de l'année 1969, le personnel technique du C.C.I.R. a assuré la coordination des travaux d'élaboration des Manuels sur les services de contrôle des émissions et sur la radiodiffusion tropicale.

De plus, pour faire droit à une requête formulée par la Commission d'études X en 1968, le C.C.I.R. a continué à produire et diffuser des enregistrements magnétiques de référence du volume sonore normalisé, de façon à pouvoir satisfaire la forte demande existante dans ce domaine.

2. *Personnel*

La mise en application de la Résolution N° 655 du Conseil d'administration, relative à des emplois au sein du Secrétariat du C.C.I.R., a été achevée à la fin du mois de décembre 1969.

3. *Groupe de travail international PLEN./1*

Outre les réunions des Commissions d'études dont il a été question précédemment, le Groupe de travail international (G.T.I. PLEN./1) institué aux termes de la Résolution N° 34 de la XI<sup>e</sup> Assemblée plénière du C.C.I.R. (Oslo, 1966) en vue de la réorganisation des travaux du C.C.I.R., s'est réuni à Genève, sous la présidence de M. A. Bigi (Italie), durant la seconde moitié du mois de mai 1969, afin de formuler des propositions pertinentes, destinées à être soumises à l'Assemblée plénière.

4. *Programmes d'ordinateur*

Au cours de l'année 1969, plusieurs programmes d'ordinateur ont été mis au point par le personnel technique du Secrétariat du C.C.I.R. Le plus important d'entre eux, qui a trait au Rapport 340 du C.C.I.R. (Atlas C.C.I.R. des caractéristiques ionosphériques), permet par exemple de déterminer la fréquence maximum utilisable entre deux points quelconques de la Terre, en se fondant sur les paramètres dont dépend cette fréquence, par exemple le nombre des taches solaires, l'heure du jour, la saison de l'année, etc.

Sur la base des travaux réalisés par le Groupe de travail intérimaire VI/1, on procède actuellement à l'élaboration d'un programme beaucoup plus complet, qui englobera le Rapport 340, et permettra de déterminer l'intensité de champ produite en un point quelconque de la surface terrestre par une émission en provenance d'un autre point donné, compte tenu non seulement des caractéristiques ionosphériques, mais aussi de celles de l'émetteur, à savoir le diagramme de l'antenne, la puissance rayonnée, etc. On prévoit que ce programme d'ordinateur facilitera considérablement l'examen des demandes concernant les possibilités d'utilisation des fréquences dans les bandes d'ondes décamétriques, y compris les probabilités de brouillage découlant de cette utilisation.



Administration	I	II	III	IV	V	VI	VII	VIII	IX	X	XI	XII	XIII	XIV	CMTT	Total
Tchécoslovaquie	×	×	×	×	×	×	×	×	×	×	×	×	×	×	×	15
Turquie	—	—	—	—	—	×	—	—	—	×	×	—	—	—	—	3
U.R.S.S.	×	×	×	×	×	×	×	×	×	×	×	×	×	×	×	15
Yougoslavie	×	×	×	×	×	×	—	×	×	×	×	—	×	—	×	12
<i>Totaux: 40</i>	31	31	32	35	31	32	22	31	35	35	35	22	33	21	30	

	I	II	III	IV	V	VI	VII	VIII	IX	X	XI	XII	XIII	XIV	CMTT	Totaux
Exploitations privées reconnues	8	9	11	25	13	12	2	10	15	18	18	6	12	2	17	
Organisations internationales	3	3	4	7	2	2	3	1	2	2	2	3	5	—	2	
Institutions spécialisées des Nations Unies	—	—	—	1	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—	—	
Organismes scientifiques ou industriels	4	7	6	15	6	2	1	3	13	8	8	4	10	3	14	
Organismes de l'U.I.T.	2	2	3	3	2	2	2	2	3	2	2	2	2	2	3	
Nombre de participants inscrits	91	92	104	277	107	110	59	86	172	175	179	68	151	48	163	

#### 4.4 ACTIVITÉS DU COMITÉ CONSULTATIF INTERNATIONAL TÉLÉGRAPHIQUE ET TÉLÉPHONIQUE (C.C.I.T.T.)

La première partie de l'année 1969 a été plus spécialement consacrée aux suites de la IV<sup>e</sup> Assemblée plénière: inscriptions dans les Commissions d'études et les Groupes de travail, rédaction des minutes des Tomes du Livre Blanc (quelquefois avec l'aide d'un Comité de rédaction), établissement des avant-projets de réunions pour l'année 1969 et l'année 1970.

Mais, dès le mois de mars, les réunions de Commissions d'études et de Groupes de travail ont recommencé, toutefois à un rythme encore assez lent.

1. Le Tableau ci-après donne la liste des réunions tenues en 1969.

<i>Date</i>	<i>Objet de la réunion</i>	<i>Lieu</i>
10 - 14 mars	GAS 5 (Conditions économiques et développement des télécommunications)	Genève
13 - 18 mars	Groupe IV/2 (Spécifications pour les appareils de mesure)	Genève
17 - 21 mars	Commission III (Principes généraux de tarification et location des circuits)	Genève
24 - 28 mars	Commission II (Exploitation et tarification téléphoniques)	Genève
26 - 28 mars	Commission V (Protection)	Genève
2 - 6 juin	Groupe II/5 (Facteurs humains)	Genève
10 - 23 juillet	Groupe « Révision du Règlement télégraphique »	Genève
2 - 5 septembre	Commission mixte C.C.I.T.T.-C.C.I.R. Spéciale C (Bruits)	Genève
15 - 26 septembre	Commission régionale mixte C.C.I.T.T.-C.C.I.R. du Plan pour l'Amérique Latine	Asuncion
18 - 24 septembre	Groupe TAL (Tarification pour l'Amérique Latine)	Asuncion
29 septembre - 3 octobre	Groupe IV/3 (Programme de maintenance)	Genève

6 - 10 octobre	Groupe IV/4 (Stabilité du réseau)	Genève
27 octobre - 7 novembre	Commission spéciale D (Modulation par impulsions et codage)	Genève
24 novembre - 12 décembre	Groupe II/1 (Comptabilité internationale) Groupe II/2 (Instructions pour les opératrices) Groupe II/3 (Règlement téléphonique)	Genève Genève Genève

2. Venant immédiatement après la IV<sup>e</sup> Assemblée plénière, ces réunions ont traité surtout de l'organisation et de la répartition de leurs travaux pour la nouvelle période. Cependant, quelques études ont déjà été amorcées. Les principaux résultats de ces réunions, groupées par grands domaines d'activité, sont les suivants :

### 2.1 *Télégraphie*

La révision du Règlement télégraphique a été poursuivie: l'élimination du Règlement de tout ce qui traite des services facultatifs est proposée.

Des propositions ont été émises en ce qui concerne le compte des mots en vue de la simplification de ce compte; l'admission du langage secret dans les télégrammes-lettres est aussi proposée, ainsi que la suppression de la distinction entre le régime européen et le régime extra-européen.

### 2.2 *Transmission de données*

Pour la mise en application de l'alphabet I.S.O. - C.C.I.T.T., dit Alphabet N° 5, des normalisations sur l'utilisation de certains signaux de commande, la présentation des claviers, sont en cours d'études.

### 2.3 *Transmission*

Le Groupe de travail « Laboratoire » de la Commission d'études XII a étudié les résultats de nombreux essais effectués au Laboratoire du C.C.I.T.T. en vue de comparer les valeurs d'équivalent de référence déterminées subjectivement sur des appareils téléphoniques aux valeurs mesurées objectivement sur les mêmes appareils.

La Commission spéciale D, au cours de sa première réunion, a examiné l'ensemble des problèmes relatifs à l'emploi de la modulation par impulsions et codage (MIC) et les méthodes à employer pour traiter ces problèmes, en coopération avec les diverses Commissions d'études intéressées. Elle a concentré ses efforts sur l'étude des points suivants: caractéristiques fondamentales des multiplex primaires (y compris la loi de codage de la parole dans une voie téléphonique) et des multiplex secondaires, méthodes de signalisation à employer sur les systèmes MIC, fonctionnement des réseaux numériques en mode synchrone ou asynchrone et synchronisation de ces réseaux, compatibilité entre systèmes de commutation numérique. Ce premier examen a fait apparaître sur plusieurs points des divergences de vues qu'on s'efforcera d'atténuer au cours des réunions ultérieures.

### 2.4 *Exploitation et commutation téléphoniques*

La Commission d'étude II a mis en place au mois de mars 1969 une organisation pour l'étude efficace des 17 nouvelles questions d'exploitation qui lui ont été confiées par la IV<sup>e</sup> Assemblée plénière du C.C.I.T.T. Quatre groupes de travail ont siégé en 1969:

- le premier au sujet des nouvelles procédures de décomptes internationaux entre Administrations ou Exploitations privées reconnues;
- le deuxième pour la tenue à jour de l'« Instruction sur le Service téléphonique international »;
- le troisième pour les questions touchant le Règlement téléphonique;
- le quatrième sur les « Facteurs humains ».

Ce quatrième groupe a rédigé un projet d'Avis qui fixe les règlements de composition et de présentation typographiques des numéros d'abonnés, tant sur les papiers à lettres d'affaires que

pour les annuaires téléphoniques. Cet Avis décrit très minutieusement l'utilisation des séparateurs et des symboles qui doivent intervenir pour la présentation de ces numéros.

Dans le domaine de la tarification, la Commission III a élaboré un questionnaire destiné à recueillir les renseignements nécessaires aux études qui doivent être effectuées par les différents Groupes régionaux pour la tarification internationale. Le premier de ces Groupes (Groupe de tarification internationale pour l'Amérique Latine) s'est réuni à Asuncion en septembre et à Caracas en décembre 1969.

En ce qui concerne la commutation, l'année 1969 a vu le début des essais du nouveau Système de signalisation n° 6 (système à signalisation par voie commune entre centraux à commande par programme enregistré) défini par la IV<sup>e</sup> Assemblée plénière. Le polygone des centres participant aux essais et le calendrier des essais qui vont se poursuivre pendant une période de 4 ans ont été arrêtés lors d'une réunion en juin 1969 d'un Groupe mixte dépendant des Commissions XI et XIII.

### 2.5 *Maintenance, protection et moyens d'expression*

En plus du Volume IV du Livre Blanc et des suppléments à ce Volume, il a été procédé à la rédaction du Manuel du GAS 4 sur les « Sources primaires d'énergie » et du Livret sur la « Maintenance des câbles par pression gazeuse ».

Les Commissions IV et V ont siégé pour organiser leur programme pendant la période présente; des Groupes de travail de la Commission IV se sont réunis à l'effet d'établir les spécifications de l'appareil de maintenance automatique N° 2 (ATME N° 2), d'établir le programme de maintenance périodique pour 1970, d'organiser les mesures à prendre en 1970 pour évaluer la qualité du réseau international.

### 2.6 *Plan de développement des réseaux internationaux*

La Commission régionale du Plan pour l'Amérique Latine s'est réunie à Asuncion: 17 pays d'Amérique Latine sur 21 ont participé à cette réunion, alors que 7 pays seulement de cette région avaient participé à la IV<sup>e</sup> Assemblée plénière du C.C.I.T.T., à Mar del Plata. Ce fait confirme l'intérêt des réunions des Commissions du Plan.

La réunion a établi les prévisions de trafic pour 1974 et 1978, en a déduit le nombre de circuits à prévoir et a établi des plans d'artères pour 1974 et 1978, tenant compte des prévisions de développement des stations terriennes pour circuits par satellites.

Le plan d'acheminement automatique téléphonique a donné lieu à discussion quant à la classification de certains centres de transit et il a été proposé que le chiffre 5 soit choisi comme chiffre de discrimination de langue pour la sélection d'opératrices parlant espagnol.

## 3. *Travaux du C.C.I.T.T. au titre de l'Assistance technique*

En plus des travaux effectués dans ce domaine par les diverses Commissions et Groupes de travail du C.C.I.T.T., l'année 1969 a vu:

- - la publication du Manuel du GAS 3 (comparaison économique et technique des systèmes de transmission);
- - la publication du Manuel du GAS 4 (sources primaires d'énergie).

Le C.C.I.T.T. a pris une part importante au cycle d'études, tenu à Genève en août et septembre 1969 sur l'intégration des télécommunications par satellites dans le réseau général.

Pour l'étude des conditions économiques du développement des télécommunications, le Groupe autonome spécialisé N° 5 a élaboré un questionnaire destiné à rassembler les données statistiques considérées comme indispensables pour répondre aux questions qui lui ont été confiées par la IV<sup>e</sup> Assemblée plénière. De très nombreux pays - - particulièrement des pays en voie de développement — ont répondu à ce questionnaire et leurs réponses ont été dépouillées par un groupe d'analyse en décembre 1969.

#### 4. *Publications du C.C.I.T.T.*

La publication des 10 Tomes (18 volumes) du Livre Blanc a été entreprise et menée aussi activement que possible. La présentation par fascicules détachables a été un élément de prolongation des délais de publication; la qualité insuffisante des services fournis par certains imprimeurs a été également un élément perturbant.

Fin 1969, tous les fascicules pour les questions à étudier avaient été publiés et les livres suivants ont été complètement publiés (suppléments éventuels mis à part):

- Tome I (Assemblée plénière)
- Tome II A (Exploitation téléphonique)
- Tome II B (Exploitation télégraphique)
- Tome IV (Maintenance)
- Tome VII (Technique télégraphique)
- Tome VIII (Transmission de données)
- Tome IX (Protection)

Il s'agit des éditions en français et en anglais; l'édition espagnole suit avec un décalage dans le temps.

En plus des Tomes du Livre Blanc, ont été édités deux livrets sur les systèmes de signalisation (Système N° R.2 et Système N° 6), le Livre du Plan 1969 pour l'Amérique Latine, et l'Instruction sur le service téléphonique international.

Cette énumération donne une idée du travail considérable de rédaction qu'a dû exécuter le Secrétariat en 1969.

#### 5. *Relations avec d'autres organisations internationales*

Comme chaque année, le Secrétariat du C.C.I.T.T. a collaboré avec l'O.M.M., la C.E.I., l'I.S.O., l'U.E.R. Il a bien entendu entretenu des relations étroites avec le Secrétariat général et le C.C.I.R.

#### 6. *Changements intervenus dans le fonctionnement des Commissions et du Secrétariat*

Peu de changements sont à signaler dans les présidences des Commissions et Groupes constitués à Mar del Plata:

M. Faugeras (France) a dû abandonner la présidence du Groupe mixte « ALPHABET » et a été remplacé par M. Baggenstos (Suisse).

Au Secrétariat du C.C.I.T.T., ont cessé leurs fonctions en 1969, M. Kotchegarov, ingénieur au Département Transmission, et le Conseiller supérieur du C.C.I.T.T., M. Besseyre. Deux postes d'ingénieur P.3 ont été créés à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1970, l'un au Département Transmission, l'autre au Département Exploitation et Signalisation téléphoniques.

#### 7. *Groupe d'experts pour l'organisation et les méthodes de travail du C.C.I.T.T.*

Conformément à la Résolution N° 7 de la IV<sup>e</sup> Assemblée plénière et à la résolution prise par le Conseil d'administration en mai 1969, le groupe d'experts pour l'étude de l'organisation et des méthodes de travail du C.C.I.T.T. a été constitué. Il est composé de 20 experts représentant 19 administrations. Le dossier des propositions tendant à l'amélioration de l'organisation et des méthodes de travail du C.C.I.T.T. a été remis à chacun de ces experts. Le coordonnateur du groupe est M. Bigi (Italie); il va commencer ses travaux par correspondance.

## 5. ACTIVITÉS DANS LE DOMAINE DE LA COOPÉRATION TECHNIQUE

### 5.1 Remarques générales sur les activités déployées durant l'année 1969

Au cours de l'année 1969 l'Union, par ses divers programmes de coopération technique, a fourni aux pays en voie de développement une assistance sous forme de missions d'experts (237), de bourses d'études (340), réalisées ou en cours de réalisation et de livraison de matériel (pour un montant de 560.588 dollars des Etats-Unis). Les dépenses encourues pour les opérations sur le terrain mentionnées ci-dessus se sont élevées à 5.226.230 dollars.

Durant cette même année, les trois objectifs principaux des activités de l'Union dans le domaine de la coopération technique sont restés les suivants:

a) *Activités en vue de développer les réseaux régionaux de télécommunication d'Afrique, d'Asie et d'Amérique*

L'Union a continué d'œuvrer afin d'exercer une action concertée en vue d'une intégration planifiée et cohérente des réseaux de télécommunication d'Afrique, d'Asie et d'Amérique selon les objectifs fixés par les Commissions mondiale et régionales du Plan. A cet effet, l'Union a collaboré avec les Commissions économiques des Nations Unies, les organisations régionales de télécommunication, les banques et les gouvernements intéressés d'Afrique, d'Asie et d'Amérique.

L'achèvement du rapport préliminaire sur l'enquête de préinvestissement pour l'Afrique et la mise en train, en novembre 1969, d'une étude des possibilités de réalisation du réseau asiatique de télécommunication constituent les réalisations les plus marquantes dans ce domaine. En 1969, environ 12% des experts en mission pour l'U.I.T. se sont livrés à des travaux de ce genre.

b) *Renforcement des services techniques et administratifs de télécommunications des pays en voie de développement*

Ces activités ont été déployées en liaison étroite avec la modernisation et l'amélioration des installations de télécommunication dans de nombreux pays en voie de développement, ce qui a entraîné une réorganisation des départements administratifs et techniques intéressés. Environ 30% des experts recrutés à cette fin, l'ont été soit à titre d'experts-conseils, soit en qualité de fonctionnaires OPAS.

c) *Développement des ressources humaines nécessaires en matière de télécommunications*

En 1969, environ 58% des experts en mission pour l'Union se sont occupés de la formation professionnelle du personnel des télécommunications dans les pays en voie de développement, en qualité d'organiseurs, de conseillers, de conférenciers ou d'instructeurs. En outre, la plupart des autres experts, tout en s'acquittant de leur tâche spécifique, se sont attachés à donner une formation pratique aux fonctionnaires nationaux qui seront appelés à les remplacer. Environ 27% des boursiers en stage d'étude à l'étranger ont reçu une formation en rapport direct avec le développement des ressources humaines et 82% de la valeur totale du matériel fourni par l'Union ont été consacrés exclusivement à la formation professionnelle.

Comme ce fut le cas l'année précédente, les dépenses engagées au titre de la formation professionnelle en 1969 ont atteint les deux tiers environ du coût total des programmes de l'U.I.T.

En application de la décision que le Conseil d'administration de l'U.I.T. a prise en 1969, au cours de sa 24<sup>e</sup> session, le Département de la coopération technique s'est agrandi d'une Division de la formation professionnelle.

## 5.2 *Domaine d'activité*

Comme par le passé, la formation professionnelle du personnel des télécommunications a primé sur tout autre domaine d'activité. En outre, l'Union a fourni une assistance très importante dans les domaines suivants: téléphonie, télégraphie, radiocommunications, gestion du spectre des fréquences, télécommunications par satellites, planification, organisation, administration, gestion, etc. Il convient de noter l'intérêt croissant que les pays en voie de développement portent aux télécommunications par satellites et deux experts ont été nommés spécialement pour cela. De plus, le Programme des Nations Unies pour le Développement (P.N.U.D.) et l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) ont envoyé en 1969, des équipes d'experts-conseils spécialistes de cette question dans neuf pays différents. Un fonctionnaire du siège de l'Union a participé aux missions de ces équipes.

## 5.3 *Difficultés dans le recrutement des experts*

Plus encore que par le passé, on a ressenti en 1969 une pénurie de candidats qualifiés pour occuper des postes d'experts. Cela semble dû, en particulier, aux difficultés toujours plus grandes qu'ont les administrations à se passer des services de fonctionnaires de premier plan, pour leur permettre d'accepter une nomination à l'U.I.T. qu'il faut lier à la demande d'obtenir des spécialistes de plus en plus qualifiés.

Certains emplois ont été difficiles à pourvoir en raison des exigences linguistiques et des exigences de spécialisation, et du fait aussi qu'ils étaient moins attirants.

## 5.4 *Participation de l'Union au Programme des Nations Unies pour le développement (P.N.U.D.)*

### 5.4.1 *Secteur de l'Assistance technique*

Le 1<sup>er</sup> janvier 1969, une procédure nouvelle appelée « programmation continue » a remplacé le cycle biennal.

Au cours de l'année, les engagements de dépenses pour l'exécution des projets se sont élevés à 1.468.166 dollars des Etats Unis répartis entre les différentes régions de la manière suivante: 604.152 dollars pour l'Afrique, 318.540 dollars pour l'Asie, 434.383 dollars pour l'Amérique, 40.380 dollars pour l'Europe et 70.681 dollars pour les projets interrégionaux. Ces sommes ne comprennent pas les engagements pris en 1968 pour l'exécution de plusieurs missions d'experts approuvées au titre de la période biennale 1967/1968 afin de permettre le passage sans heurts du cycle biennal au système de la programmation continue. Les dépenses encourues à cet effet en 1969 se sont élevées à 339.345 dollars.

Au titre du secteur de l'Assistance technique, 69 pays (dont 23 d'Afrique, 17 d'Asie, 23 d'Amérique et 6 d'Europe) ont reçu une assistance sous forme de projets nationaux. Une assistance a été fournie en outre à divers pays sous forme de projets régionaux et d'un projet interrégional.

Durant l'année, 79 experts (y compris 11 fonctionnaires OPAS), recrutés dans 22 pays — dont onze recevaient eux-mêmes une assistance de l'Union — ont accompli des missions de durée variable dans les pays en voie de développement. Trente-quatre de ces experts ont travaillé en Afrique, 21 en Asie et 24 en Amérique. On trouvera des renseignements détaillés sur les missions des experts dans le Tableau 1 de l'Annexe 5.

Dans les chiffres ci-dessus il est tenu compte des trois missions régionales comportant 10 experts (2 en Afrique, 3 en Asie et 5 en Amérique) ainsi que de trois spécialistes provenant d'une Compagnie consultante suédoise, employés à rétablir d'urgence les services de télécommunications de la Guinée équatoriale.

Au titre de ce secteur, l'Union a traité 349 bourses au cours de l'année considérée, dont 219 ont été octroyées en 1969 (ce chiffre inclut les 142 bourses octroyées à des participants à des cycles d'études de l'U.I.T.) et les 130 autres au titre des programmes des années précédentes. Les bénéficiaires de 280 de ces bourses (y compris les bourses octroyées à des participants aux cycles

d'études) ont suivi des cours dans différents pays d'accueil en 1969; les autres bourses ont été reportées sur les années 1970 et suivantes afin d'être menées à bien.

On trouvera des renseignements détaillés sur les bourses d'études en question dans le Tableau 2 de l'Annexe 5.

Du matériel d'enseignement et de démonstration a été commandé, au cours de l'année, pour six pays, à savoir la Guinée équatoriale, la Gambie, la Jordanie, le Mali, la Roumanie et la Somalie; ce matériel avait une valeur totale de 33.790 dollars des Etats-Unis. Par ailleurs, le matériel qui avait été commandé en 1968 pour la Gambie, la Hongrie, l'Iran, la Jordanie, le Niger, Panama et la Rwanda a été livré dans le courant de l'année 1969.

#### 5.4.1.1 *Cycles d'études*

En 1969, l'Union a tenu quatre cycles d'études dans le cadre de ses projets régionaux et inter-régionaux du secteur de l'Assistance technique; à Addis-Abéba et à Caracas sur les techniques de gestion, à Dakar sur les questions concernant l'amélioration de la radiodiffusion sonore et visuelle en Afrique, enfin à Genève sur l'intégration des télécommunications par satellites, dans le réseau général de télécommunication. L'Union a octroyé 142 bourses aux participants à ces cycles d'études. Les Administrations et organisations de radiodiffusion de l'Australie, du Canada, de la République Fédérale d'Allemagne, de la France, de l'Inde, de l'Italie, du Japon, des Pays-Bas, de la Suède, du Royaume-Uni, des Etats-Unis d'Amérique et de l'U.R.S.S., ainsi que l'Organisation internationale du Travail (O.I.T.) et la Banque africaine de développement (B.A.D.) en fournissant des conférenciers à titre gracieux, ont grandement contribué au succès de ces cycles d'études.

#### 5.4.1.2 *Assistance opérationnelle (OPAS)*

Onze fonctionnaires OPAS, recrutés dans le cadre du Secteur de l'Assistance technique en plus de 7 autres recrutés en vertu des arrangements d'Assistance technique à titre onéreux/OPAS, ont été en service dans sept pays différents.

Treize d'entre eux étaient en service en Afrique, trois en Asie et deux en Amérique, tous exécutant des tâches de gestion administrative ou d'exploitation, et parfois cumulant ces deux fonctions.

#### 5.4.2 *Secteur du Fonds spécial*

En 1969, l'Union a été l'agent d'exécution pour 23 projets du P.N.U.D. (Fonds spécial), à savoir 21 projets de formation professionnelle, un projet de circuit pilote (Abidjan-Addis-Abéba) et une enquête de préinvestissement (Étude des possibilités de réalisation en Asie). Sur ce total, on compte trois projets nouveaux que le Conseil d'administration du P.N.U.D. a approuvés dans le courant de 1969, à savoir: étude des possibilités de réalisation du réseau asiatique de télécommunication, centre de formation, d'essais et de perfectionnement des télécommunications (Phase II) (Thaïlande), Institut de recherches et de formation technique en matière de télécommunications (République Arabe Unie). En outre, l'Union a continué d'exécuter les opérations préliminaires pour une enquête de préinvestissement sur le réseau africain de télécommunication (projet régional), autorisés par le P.N.U.D. en 1968. Une autorisation analogue a permis d'appeler un expert aux fonctions de Directeur du projet vers la fin de 1969 pour mettre sur pied un Centre de formation professionnelle à Téhéran, Iran. Dans le secteur du Fonds spécial, le P.N.U.D. a financé également les travaux préliminaires en vue de la création d'écoles multinationales de formation professionnelle pour certains pays d'Afrique orientale et au Sénégal, ainsi que l'envoi d'un expert-conseil du Royaume-Uni chargé d'étudier les possibilités pratiques de construction d'une liaison radio pilote Sana'a — Taiz — Aden (Yémen et Yémen du Sud).

Le Tableau 3, figurant ci-après en Annexe 5, donne la liste des projets pour lesquels l'Union était l'agent d'exécution au 31 décembre 1969.

Au cours de l'année, quatre projets ont été menés à bonne fin. La première étape du projet de circuit pilote Abidjan-Addis-Abéba a pris fin lorsque le dernier expert a quitté Addis-Abéba

en avril 1969; le Centre de recherches et de formation pour l'utilisation des télécommunications par satellites d'Ahmedabad (Inde) a reçu le solde du matériel qui lui était destiné et l'on a procédé à la mise en œuvre de la dernière bourse; la première phase du projet de Centre de formation des télécommunications de Kaboul (Afghanistan) et celle du projet de Centre de formation, d'essais et de perfectionnement des télécommunications de Thaïlande se sont achevées avec succès et l'on a immédiatement mis en œuvre de nouveaux projets (phase II) qui prévoient la continuation et le développement des activités de ces Centres.

Durant l'année 1969, 117 experts recrutés dans ce secteur étaient en mission. On trouvera au Tableau 1 de l'Annexe 5 des renseignements détaillés sur les activités de ces experts.

Au titre de projets du Fonds spécial du P.N.U.D., dont elle était l'agent d'exécution, l'Union a géré, en 1969, un total de 62 bourses d'études, dont 35 octroyées au cours des années précédentes. Les titulaires de 53 de ces bourses étaient en stage à l'étranger durant l'année précitée; neuf bourses ont été reportées sur l'année 1970. On trouvera dans le Tableau 2 de l'Annexe 5 des renseignements détaillés sur les bourses d'études qui ont été gérées.

Du matériel pour une valeur de 619.833 dollars a été commandé au cours de l'année. Les livraisons de matériel se sont élevées à 490.800 dollars; ce dernier chiffre comprend de l'équipement commandé en 1968 et au cours des années précédentes, mais livré en 1969 seulement.

En outre, l'Union a assumé la gestion administrative de 37 employés de la catégorie des services généraux (secrétaires et chauffeurs) engagés sur place au titre de divers projets du Fonds spécial exécutés par elle.

Le montant total des dépenses encourues par l'Union pour les opérations effectuées au titre du secteur du Fonds spécial s'est élevé en 1969 à 2.871.225 dollars.

De concert avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (O.A.A.), l'Union a collaboré en 1969 à former des opérateurs et du personnel de maintenance des appareils fournis par l'O.A.A. aux Centres iraquien et algérien de formation professionnelle patronnés par le P.N.U.D. et l'U.I.T. (au titre de l'élément Fonds spécial) pour la lutte anti-acridienne conduite dans le cadre du programme de l'O.A.A. Douze stagiaires ont suivi un cours d'une durée de douze semaines à Bagdad et huit ont terminé leur cours de quinze semaines à Alger.

L'Union a également collaboré avec la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (B.I.R.D.) à mettre en œuvre six bourses dans le domaine des télécommunications au titre d'un projet du Fonds spécial du P.N.U.D. pour le Pakistan, dont la Banque est l'agent d'exécution. Les dépenses faites à ce titre se sont élevées en 1969 à 12.255 dollars.

A la suite d'un arrangement administratif que l'Union a passé en 1968 avec la Banque inter-américaine de développement (B.I.D.), en vue d'exécuter les études de préinvestissement pour le réseau interaméricain de télécommunication (projet du Fonds spécial du P.N.U.D. pour lequel la B.I.D. est l'agent d'exécution, en association avec l'Union), un expert-conseil de l'U.I.T. a été nommé à la B.I.D. en décembre 1969.

## 5.5 Programmes d'assistance connexes

### 5.5.1 Assistance technique à titre onéreux

Dix-neuf experts ont été envoyés en mission dans le cadre de cette assistance (dont 7 fonctionnaires OPAS employés au titre des arrangements d'assistance technique à titre onéreux/OPAS): 6 dans la République Démocratique du Congo, 4 en Libye au titre des arrangements A. T. à titre onéreux/OPAS, 2 en Arabie Saoudite, 6 à Koweït (dont 3 au titre des arrangements A. T. à titre onéreux/OPAS) et 1 en Thaïlande.

Une bourse d'études a été gérée en relation avec le programme d'assistance à titre onéreux, pour la Libye.

Le coût total du programme d'Assistance technique à titre onéreux pour 1969 s'est élevé à 322.613 dollars.

On trouvera dans le Tableau 1 de l'Annexe 5 des renseignements détaillés sur les missions accomplies au titre des programmes d'Assistance technique à titre onéreux. Les renseignements relatifs à la bourse d'études mentionnée plus haut se trouvent dans le Tableau 2 de l'Annexe 5.

### 5.5.2 *Experts associés*

En exécution des arrangements pour le recrutement d'experts associés, conclus entre l'Union et les Gouvernements du Danemark, des Pays-Bas et de la Suède, 22 experts associés ont accompli en 1969 des missions au service de l'Union. Ce chiffre se décompose comme suit: un expert en Afghanistan, un en Algérie, 6 en Colombie, un au Ghana, un en Iraq, un à la Jamaïque, 6 en Malaisie, 3 au Nigeria, un au Soudan et un en Thaïlande. Seize de ces experts associés étaient détachés par le gouvernement suédois, cinq par le gouvernement des Pays-Bas et un par le gouvernement danois.

Le montant total de l'assistance fournie en 1969 au titre des experts associés s'est élevé à 180.467 dollars.

### 5.5.3 *Assistance technique en nature*

Dans ce domaine, l'U.I.T. a continué de diffuser en 1969 des renseignements sur l'assistance offerte par les Pays Membres de l'Union qui sont techniquement avancés. Elle a diffusé deux lettres-circulaires contenant des renseignements sur des cours organisés en Inde et en France à l'intention de stagiaires originaires de pays en voie de développement; dans sa Notification N° 1018, elle a également publié des renseignements sur des cours de formation supérieure donnés en Yougoslavie.

### 5.5.4 *FUNDWI* (Fonds des Nations Unies pour le développement de l'Irian occidental)

L'Union a joué le rôle d'agent d'exécution pour le Projet de remise en état des télécommunications dans l'Irian occidental. En 1969, les dépenses correspondantes se sont élevées à 82.043 dollars.

L'Union a également apporté son assistance à l'Office de coopération technique des Nations Unies (U.N.O.T.C.), dont le Projet de transport par navigation côtière et fluviale dans l'Irian occidental touche des questions se rapportant aux liaisons entre stations de navire et stations côtières.

L'Union a aussi collaboré étroitement avec l'Organisation de l'aviation civile internationale (O.A.C.I.), l'Organisation météorologique mondiale (O.M.M.) et l'U.N.O.T.C. afin de coordonner l'aide apportée à l'Irian occidental dans le domaine des télécommunications par les institutions spécialisées des Nations Unies.

## 5.6 *Préparation de nouveaux projets pour 1970*

Tout au long de l'année, l'Union a collaboré avec les administrations et les représentants-résidents des pays bénéficiaires en vue d'aider à préparer les demandes concernant les nouveaux projets et d'assurer la poursuite des projets en cours d'exécution, partout où le besoin s'en faisait sentir. A la fin de l'année, on avait obtenu les résultats suivants:

### *Secteur de l'Assistance technique*

En 1969, l'Union a entrepris des négociations portant sur seize projets nouveaux; elles ont été couronnées de succès et le P.N.U.D. a approuvé ces projets, dont la mise à exécution commencera dans les premiers mois de 1970.

Cinq cycles d'études régionaux ont été prévus pour 1970: deux en Asie, deux en Afrique et un en Amérique. Les sujets traités seront les suivants: les télécommunications par satellites, l'exploitation, l'organisation et la gestion des services de télécommunications, les télécommunications rurales et les techniques de radiodiffusion.

L'Union a d'autre part fait le nécessaire en vue de créer trois nouveaux postes d'expert régional, un à Dakar, un à Beyrouth et un à Quito; les travaux préliminaires à ce sujet sont terminés.

### *Secteur du Fonds spécial*

En collaboration avec les représentants-résidents intéressés, l'Union s'est occupée de la préparation et de la présentation des requêtes visant la prolongation de projets de formation professionnelle déjà en cours d'exécution en Afghanistan, en Algérie, en Colombie, en Inde, en

Iraq, à Madagascar, en Turquie et au Venezuela. En outre, l'Union a participé aux travaux préparatoires relatifs à des demandes d'assistance du Fonds spécial du P.N.U.D. en matière de formation professionnelle du personnel des télécommunications en Bolivie, au Cambodge, à Ceylan, en Iran, en Afrique occidentale et orientale, en Indonésie, au Laos, en Mongolie, au Népal, au Pérou, en Syrie, à Singapour et au Viet-Nam ainsi qu'à l'établissement d'une liaison radio pilote entre le Yémen et le Yémen du Sud.

En 1969, l'U.I.T. a collaboré avec l'Union postale universelle (U.P.U.) aux travaux préparatoires visant à inclure dans les programmes d'études des Centres de formation professionnelle de l'U.I.T. en Afghanistan, en Afrique orientale et en Turquie des cours destinés aux agents de la poste, au titre du secteur du Fonds spécial. Elle s'est mise en rapport avec l'Organisation de l'aviation civile internationale (O.A.C.I.) afin d'aborder de concert avec celle-ci, la question de la formation professionnelle du personnel des télécommunications de la Somalie.

### 5.7 *Groupe d'ingénieurs*

Selon la Résolution N° 29 de la Conférence de plénipotentiaires (Montreux, 1965), les quatre ingénieurs ont travaillé dans leur spécialité respective. Ils ont traité différentes requêtes des pays Membres durant cette année, soit en les étudiant au siège, soit en se rendant en mission dans les pays intéressés. Les sujets qui ont été abordés sont les suivants: planification du réseau national de téléphonie, transmission, planification du réseau de câble, télex et gestion des fréquences. Le groupe a aussi traité des questions spéciales telles que communications par satellites et utilisation des satellites à des fins éducatives.

Le groupe d'ingénieurs a également préparé des spécifications techniques pour certains projets spéciaux et a fait des études particulières dans le cadre de l'assistance technique.

Le groupe d'ingénieurs a, en outre, assisté le Département de la Coopération technique dans l'exécution de différentes tâches telles que: choix des experts, achat de matériel, rapports des experts, projets de planification, préparation et exécution de séminaires. Certaines missions spéciales ont été effectuées et les ingénieurs ont, à plusieurs occasions, représenté l'U.I.T. lors de conférences.

## 6. L'ADMINISTRATION DE L'UNION

### 6.1 QUESTIONS DE PERSONNEL

6.1.1 Au 31 décembre 1969, l'effectif des divers organismes de l'Union — non compris le personnel engagé à court terme — se répartissait de la manière indiquée dans le tableau ci-après (pour faciliter la comparaison, on a porté entre parenthèses les chiffres correspondant à fin 1968).

TABLEAU 1

*Répartition du personnel (non compris le personnel engagé à court terme)  
entre les divers organismes de l'Union*

Organisme	Fonctionnaires élus	Nombre de contrats		Total
		Permanents	De durée déterminée	
Secrétariat général . . . . .	2	250	26	278
I.F.R.B. . . . .	5	94	—	99
C.C.I.T.T. . . . .	1	29	2	32
C.C.I.R. . . . .	1	23	—	24
	9 (9)	396 (387)	28 (22)	433 (418)

6.1.2 Le tableau des effectifs correspondant au budget de 1969 comportait 449 emplois, dont 429 permanents. On a enregistré les mouvements suivants au cours de l'année parmi les fonctionnaires titulaires de contrats permanents ou de durée déterminée: 3 mises à la retraite, 16 démissions ou transferts et 2 décès.

6.1.3 L'effectif des fonctionnaires engagés à court terme en 1969 est indiqué dans le tableau ci-après:

TABLEAU 2

*Personnel engagé à court terme*

	Nombre de contrats	Nombre total de journées de travail
Interprètes . . . . .	197	3.103 ½
Ingénieurs/Techniciens . . . . .	7	1.286
Traducteurs/Réviseurs/Procès-verbalistes/Editeurs . . . . .	45	2.052 ½
Administrateurs adjoints . . . . .	2	529
Correcteurs d'épreuves . . . . .	5	887
Dessinateurs, photographes . . . . .	12	1.163
Secrétaires, commis, comptables . . . . .	75	5.350 ½
Sténo-dactylographes, dactylographes, employés de bureau . . . . .	211	13.107 ½
Mécanographes/Conducteurs offset . . . . .	6	923
Téléphonistes . . . . .	39	334 ½
Ronéotistes, assembleuses . . . . .	43	3.890
Opérateurs (installations interprétation simultanée)	19	359
Commis de distribution, messagers, chauffeurs, manutentionnaires . . . . .	49	3.126 ½
	710	36.112

6.1.4 La répartition du personnel selon les grades, dans les divers organismes, est indiquée au Tableau 3. La plupart des emplois figurant dans la colonne « Secrétariat général » appartiennent à des services qui travaillent en fait pour tous les organismes de l'Union ou sont des emplois du Département de la Coopération technique.

TABLEAU 3

*Répartition du personnel selon les grades*

Grades	Secrétariat général		I.F.R.B.		C.C.I.T.T.		C.C.I.R.		Totaux	
Fonctionnaires élus	2		5		1		1		9	
	Perm.	Dur. dét.	Perm.	Dur. dét.	Perm.	Dur. dét.	Perm.	Dur. dét.	Perm.	Dur. dét.
D.1 . . . . .	3	—	—	—	1	—	1	—	5	—
P.5 . . . . .	5	—	3	—	3	—	1	—	12	—
P.4 . . . . .	12	6	5	—	—	—	5	—	22	6
P.3 . . . . .	22	10	17	—	6	—	2	—	47	10
P.2 . . . . .	14	1	5	—	4	—	—	—	23	1
P.1 . . . . .	5	—	3	—	2	—	1	—	11	—
G.7 . . . . .	12	1	4	—	—	—	—	—	16	1
G.6 . . . . .	21	—	14	—	2	2	4	—	41	2
G.5 . . . . .	45	1	19	—	10	—	5	—	79	1
G.4 . . . . .	39	1	13	—	—	—	3	—	55	1
G.3 . . . . .	40	2	9	—	1	—	1	—	51	2
G.2 . . . . .	24	3	2	—	—	—	—	—	26	3
G.1 . . . . .	8	1	—	—	—	—	—	—	8	1
	250	26	94	—	29	2	23	—	396	28
Totaux . . . . .	276		94		31		23		424	

(Perm. = permanent; Dur. dét. = durée déterminée)

Note : Le Tableau ci-dessus indique les grades des fonctionnaires, compte tenu de ceux qui reçoivent une indemnité spéciale de fonctions accordée sur recommandation du Comité des nominations et des promotions.

6.1.5 La répartition géographique intéresse les fonctionnaires élus et ceux qui occupent les emplois des catégories suivantes : conseillers supérieurs, catégorie professionnelle (à l'exclusion du personnel linguistique) et emplois de caractère technique des grades G.7, G.6 et G.5. (Le principe de la répartition géographique ne s'applique pas aux autres emplois de la catégorie des services généraux). Telle qu'elle se présentait à la fin de 1969, la répartition géographique est illustrée par trois tableaux. Le tableau 4 se rapporte au personnel dont le traitement est imputé au budget ordinaire de l'Union; le nombre des nationalités représentées était de 34 en 1969 (pour 117 personnes). Le tableau 5 se rapporte au personnel dont le traitement est imputé au budget de la Coopération technique et le Tableau 6 aux experts de la Coopération technique. Le nombre de nationalités représentées pour les 3 catégories de personnel était de 45 en 1969 (pour 301 personnes) contre 40 en 1968 (pour 299 personnes).

TABLEAU 4

*Répartition géographique au 31 décembre 1969*

(Personnel dont le traitement est imputé au budget ordinaire de l'Union)

Pays	fonct. élus	D.1	P.5	P.4	P.3	P.2	P.1	G.7	G.6	Total
Afghanistan . . . . .					1					1
Argentine . . . . .	1		1		(1)					2 (3)
Australie . . . . .	1				1					2
Belgique . . . . .					1	1 (-)	(1)			2
Bulgarie . . . . .					1 (-)	(1)				1
Canada . . . . .				1 (-)			1			2 (1)
Chine . . . . .				1	1					2
Danemark . . . . .					1					1
Espagne . . . . .					3	1	2			6
Etats-Unis . . . . .	1	1		1	1					4
France . . . . .	2	1	4	1	4 (3)	3 (5)	1	1 (-)	1 (3)	18 (20)
Inde . . . . .		1		1 (-)	1 (1)	(1)				3
Iran . . . . .					1					1
Iraq . . . . .						1				1
Irlande . . . . .						1				1
Italie . . . . .				1		1	1			3
Japon . . . . .	1				3					4
Maroc . . . . .	1									1
Mexique . . . . .					1					1
Norvège . . . . .									1	1
Pakistan . . . . .					1					1
Paraguay . . . . .				1						1
Pays-Bas . . . . .				1		1			1	3
Pologne (Rép. Pop. de) .					1					1
Rép. Arabe Syrienne . .						1 (-)				1 (-)
Rép. Arabe Unie . . . .						1				1
Rép. Féd. d'Allemagne .				1	2 (1)	(1)	1		1	5
Royaume-Uni . . . . .		1	2	3 (2)	1	3	1	1	1	13 (12)
Suisse . . . . .			2 (1)	4 (6)	8	7 (5)	3 (6)	1	2	27 (29)
Tchécoslovaquie . . . .			1		1					2
Tunisie . . . . .	1									1
Turquie . . . . .				1						1
U.R.S.S. . . . .	1			1	(2)					2 (4)
Yougoslavie . . . . .			1 (-)							1 (-)
	<u>9</u>	<u>4</u>	<u>11 (9)</u>	<u>18 (17)</u>	<u>34</u>	<u>21 (22)</u>	<u>10 (14)</u>	<u>3 (2)</u>	<u>7 (9)</u>	<u>117 (120)</u>

(Lorsque des changements sont intervenus, le chiffre de 1968 figure entre parenthèses)

TABLEAU 5

*Répartition géographique au 31 décembre 1969*

(Personnel dont le traitement est imputé au budget de la Coopération technique)

Pays	D.1	P.4	P.3	P.2	P.1	Total
Corée . . . . .				1		1
France . . . . .		1	1	1		3
Grèce . . . . .			1			1
Haïti . . . . .			1			1
Italie . . . . .			1	1		2
Japon . . . . .			1			1
Maroc . . . . .		1				1
Norvège . . . . .			1			1
Rép. Féd. d'Allemagne . . . . .			1			1
Royaume-Uni . . . . .			1			1
Suède . . . . .	1		1			2
Suisse . . . . .			1		1	2
U.R.S.S. . . . .		1				1
Yougoslavie . . . . .		1				1
	<u>1</u>	<u>4</u>	<u>10</u>	<u>3</u>	<u>1</u>	<u>19</u>

TABLEAU 6

*Répartition géographique au 31 décembre 1969*

(Experts dont le traitement est imputé au budget de la Coopération technique)

Pays	P.1	P.2	P.3	P.4	P.5	P.6	Total
Argentine . . . . .				1	2 (1)		3 (2)
Australie . . . . .				4	1 (2)	1 (-)	6
Belgique . . . . .			- (2)	1	1		2 (4)
Canada . . . . .				2	2 (3)		4 (5)
Dahomey . . . . .			1 (-)		1 (-)		2 (-)
Danemark . . . . .	1			- (1)			1 (2)
Espagne . . . . .				1 (2)			1 (2)
Etats-Unis . . . . .				1	6 (4)		7 (5)
Ethiopie . . . . .				1 (-)	- (1)		1 (1)
Finlande . . . . .				- (1)			- (1)
France . . . . .		1 (-)	2 (5)	19 (18)	2	3 (2)	27
Grèce . . . . .				- (1)			- (1)
Guyane . . . . .				1			1
Inde . . . . .		1		5 (9)	4 (3)	1 (-)	11 (13)
Irlande . . . . .				2	2		4
Italie . . . . .			1	1 (2)	1 (-)		3
Japon . . . . .				6 (1)	2 (1)	1	9 (3)
Norvège . . . . .				1 (2)	1		2 (3)
Nouvelle-Zélande . . . . .			1 (-)				1 (-)
Pakistan . . . . .				3 (2)	1 (2)		4
Pays-Bas . . . . .	1 (4)	2 (-)		2 (4)	2	- (1)	7 (11)
Pérou . . . . .					1		1
Pologne (Rép. Pop. de) . . . . .				1 (-)			1 (-)
Rép. Arabe Unie . . . . .				3 (2)			3 (2)
Rép. Féd. d'Allemagne . . . . .			- (1)	10 (8)	2		12 (11)
Royaume-Uni . . . . .			1	12 (14)	10 (5)	2 (1)	25 (21)
Suède . . . . .	9 (10)	- (3)	2 (-)	5	2 (1)	1 (2)	19 (21)
Suisse . . . . .				4 (5)			4 (5)
U.R.S.S. . . . .				1 (2)	2 (1)		3
Uruguay . . . . .					1		1
	<u>11 (15)</u>	<u>4</u>	<u>8 (10)</u>	<u>87 (91)</u>	<u>46 (36)</u>	<u>9 (7)</u>	<u>165 (163)</u>

(Lorsque des changements sont intervenus, le chiffre de 1968 figure entre parenthèses)

## 6.2 QUESTIONS FINANCIÈRES

Conformément aux dispositions de l'Article 10, numéro 146 de la Convention et à l'Article 46 du Règlement financier de l'Union, le Secrétaire général établit et soumet chaque année au Conseil d'administration un rapport de gestion financière contenant toutes les informations utiles sur l'administration financière et le résultat des comptes de l'année écoulée. Après vérification et approbation par le Conseil d'administration, ce rapport est adressé aux Membres et Membres associés de l'Union. Cependant, afin de donner une idée des crédits affectés aux différentes activités de l'Union, le budget de l'année 1969 y compris les crédits additionnels est reproduit en Annexe 2 au présent rapport.

Conformément aux dispositions de l'Article 16 de la Convention de Montreux (1965) et des Articles 2 et 6 du Règlement financier de l'Union, le budget de l'Union comprend les frais afférents, d'une part, aux dépenses récurrentes soit au Conseil d'administration, au Secrétariat général, au Comité international d'enregistrement des fréquences, aux Secrétariats des Comités consultatifs internationaux et aux laboratoires et installations techniques créés par l'Union et, d'autre part, aux conférences de plénipotentiaires, aux conférences administratives mondiales et à toutes les réunions des Comités consultatifs internationaux.

Le Protocole additionnel I à la Convention internationale des télécommunications, Montreux (1965), fixe les limites dans lesquelles le Conseil d'administration est autorisé à établir les budgets annuels de l'Union. Ces limites sont fixées pour l'année 1969 à 19.185.000 francs suisses pour les dépenses récurrentes et à 5.035.000 francs suisses pour les dépenses des conférences et réunions. Toutefois, le paragraphe 5 du même Protocole additionnel autorise le Conseil d'administration à dépasser ces limites pour tenir compte des augmentations des échelles des traitements, des contributions au titre des pensions ou indemnités y compris les indemnités de poste, admises par les Nations Unies pour être appliquées à leur personnel en fonction à Genève, et les fluctuations du cours du change entre le franc suisse et le dollar qui entraîneraient pour l'Union des dépenses supplémentaires. Le Conseil d'administration est également autorisé à dépasser les limites fixées pour les conférences et réunions si le dépassement peut être compensé par des crédits demeurés disponibles sur une année précédente ou à prélever sur une année future. Toutefois, ce même Protocole additionnel prévoit que la limite des dépenses des conférences et réunions sera réduite d'une somme de 1.500.000 francs suisses si aucune conférence administrative mondiale traitant de questions de télégraphie ou de téléphonie ne devait se réunir au cours de l'année 1969.

Au cours de sa 23<sup>e</sup> session 1968, et par sa Résolution N° 622, le Conseil d'administration a approuvé le budget de 1969 s'élevant à :

20.416.900 fr. s. au titre des dépenses récurrentes dont

18.572.900 fr. s. couvert par le plafond des dépenses;  
1.844.000 fr. s. hors plafond;

2.162.000 fr. s au titre des conférences et réunions dont

1.351.100 fr. s. couvert par le plafond des dépenses,  
70.000 fr. s. hors plafond et  
740.900 fr. s. couvert par les crédits budgétaires demeurés disponibles sur les années 1966 à 1968.

115.000 fr. s. au titre de la préparation d'un projet de Charte constitutionnelle de l'Union;

35.000 fr. s. au titre des dépenses couvertes par le Fonds de renouvellement de l'installation d'interprétation simultanée et autres équipements électro-acoustiques et par le Fonds de provision du C.C.I.T.T.;

2.894.000 fr. s. en ce qui concerne le compte spécial des dépenses administratives de la Coopération technique;

3.072.300 fr. s. en ce qui concerne le budget annexe des publications;

5.105.450 fr. s. en ce qui concerne le budget annexe pour la construction d'une aile au bâtiment de l'U.I.T.

Par cette même Résolution, le Conseil d'administration a fixé pour 1969 le montant de l'unité contributive à 46.200 fr. s., sur la base de la classification choisie par les Membres et Membres associés en vertu des dispositions des Nos 212 et 213 de la Convention de Montreux, soit sur la base d'un total de 473½ unités.

Enfin, conformément aux dispositions de l'Article 16, numéro 230 de la Convention de Montreux (1965), le Conseil d'administration a décidé de fixer à 5.000 fr. s. pour 1969 la valeur annuelle de l'unité contributive aux dépenses des réunions du C.C.I.R. et du C.C.I.T.T. pour les exploitations privées reconnues, les organismes scientifiques ou industriels et pour les organisations internationales non exonérées en vertu de la Résolution N° 574 du Conseil d'administration.

Au cours de sa 24<sup>e</sup> session et par sa Résolution N° 640, le Conseil d'administration a autorisé l'inscription au budget de 1969 de crédits additionnels destinés principalement à couvrir les dépenses résultant de la modification des conditions d'emploi du régime commun des traitements et indemnités du personnel des Nations Unies et des institutions spécialisées. Conformément à cette Résolution, le budget de l'année 1969 a été arrêté aux sommes suivantes:

21.737.000 fr. s. au titre des dépenses récurrentes dont

18.602.200 fr. s. couvert par le plafond des dépenses et  
3.134.800 fr. s. hors plafond;

2.262.000 fr. s. au titre des dépenses de conférences et réunions dont

1.344.700 fr. s. couvert par le plafond des dépenses  
65.000 fr. s. hors plafond et  
852.300 fr. s. couvert par les crédits demeurés disponibles sur les années 1966 à 1968;

115.000 fr. s. au titre de la préparation d'un projet de Charte constitutionnelle de l'Union;

35.000 fr. s. au titre des dépenses couvertes par le Fonds de renouvellement de l'installation de l'interprétation simultanée et autres équipements électro-acoustiques et par le Fonds de provision du C.C.I.T.T.;

3.129.700 fr. s. en ce qui concerne le compte spécial des dépenses administratives de la Coopération technique;

3.072.300 fr. s. en ce qui concerne le budget annexe des publications;

5.105.450 fr. s. en ce qui concerne le budget annexe pour la construction d'une aile au bâtiment de l'U.I.T.

Au cours de sa 24<sup>e</sup> session et par sa Résolution N° 641, le Conseil d'administration a, en outre, approuvé le budget de l'année 1970 de

23.268.700 fr. s. au titre des dépenses récurrentes;

2.742.000 fr. s. au titre des conférences et réunions, y compris les cycles d'études;

35.000 fr. s. au titre des dépenses couvertes par le Fonds de renouvellement de l'installation de l'interprétation simultanée et autres équipements électro-acoustiques et par le Fonds de provision du C.C.I.T.T.;

3.918.300 fr. s. au titre des dépenses administratives de la Coopération technique;

3.629.620 fr. s. au titre du budget annexe des publications;

4.466.910 fr. s. au titre du budget annexe pour la construction d'une aile au bâtiment de l'U.I.T.

Par cette même Résolution, le Conseil d'administration a fixé le montant de l'unité contributive à 47.800 francs suisses sur la base de la classification choisie par les Membres et Membres associés en vertu des dispositions des numéros 212 et 213 de la Convention de Montreux (1965), soit sur la base d'un total de 474 unités. Ce montant a pu être maintenu aussi bas grâce à un important prélèvement sur le compte de provision. Le Conseil d'administration a également décidé de fixer à 7.500 francs suisses pour 1970 la valeur annuelle de l'unité contributive aux dépenses des réunions du C.C.I.R. ou du C.C.I.T.T. pour les exploitations privées reconnues, pour les organismes scientifiques ou industriels et pour les organisations internationales non exonérées en vertu de la Résolution N° 574 du Conseil d'administration.

*Classification des Membres et Membres associés de l'Union pour la répartition des dépenses de l'Union de l'année 1969*

A la fin de l'année 1968, l'Union comptait 135 Membres et 0 Membre associé contribuant pour un total de 474 unités aux dépenses de l'Union.

A la suite de l'adhésion au cours de l'année 1969 de deux nouveaux Membres, l'U.I.T. comptait, au 31 décembre 1969, 137 Membres et 0 Membre associé contribuant pour un total de 474½ unités aux dépenses de l'Union. A cette date, un des Membres n'avait pas signalé à l'U.I.T. la classe de contribution qu'il avait choisie.

*Trésorerie*

La situation des fonds liquides de l'Union a continué à être bonne en 1969. Il n'a en effet pas été nécessaire d'avoir recours aux avances de fonds du Gouvernement de la Confédération suisse, et il a été possible de maintenir au cours de toute l'année 1969 des placements à court terme. De plus, il a été possible de couvrir les dépenses de la construction de la nouvelle aile du bâtiment de l'U.I.T. par les fonds liquides de l'Union.

*Contributions arriérées*

Le total des sommes dues au titre des arriérés au 31 décembre des années 1967, 1968 et 1969 sont les suivantes:

31 décembre 1967	. . . . .	5.739.456,66 francs suisses
31 décembre 1968	. . . . .	6.788.386,79 francs suisses
31 décembre 1969	. . . . .	6.153.242,76 francs suisses

On constatera selon les chiffres qui précèdent que le montant des contributions arriérées a nettement diminué au cours de l'année 1969.

On trouvera dans l'Annexe 6 au présent rapport la situation au 31 décembre 1969 des principaux débiteurs de l'Union.

*Caisse d'assurance de l'U.I.T. et participants à la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies*

Le tableau ci-dessous indique la répartition des effectifs au 31 décembre 1969 dans les différents Fonds et Caisses auxquels sont affiliés les fonctionnaires de l'U.I.T.

	Personnel en activité	Personnel pensionné	Rentes de veuves	Rentes d'orphelins
<i>Fonds de pensions . . . . .</i>	5	19	3	—
<i>Fonds de réserve et des compléments de rentes . . . . .</i>	—	11	3	3
<i>Caisse commune des pensions des Nations Unies</i>				
Personnel de l'Union:				
Participants de plein droit . . .	430	22	9	7
Participants associés . . . . .	—	—	—	—
Experts de la Coopération technique:				
Participants de plein droit . . .	161	3	—	—
Participants associés . . . . .	4	—	—	—
<i>Total . . . . .</i>	600	55	15	10

Le rapport de gestion de la Caisse d'assurance de l'U.I.T., qui fait l'objet de la deuxième partie du Rapport de gestion financière pour l'année 1969, donne toutes les informations utiles au sujet des travaux effectués par la Commission de gestion de cette Caisse.

## 7. RELATIONS AVEC LES NATIONS UNIES ET D'AUTRES ORGANISATIONS INTERNATIONALES

### NATIONS UNIES

Dans les limites des ressources disponibles, le Siège de l'U.I.T. a été représenté aux réunions de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social (ECOSOC) lorsque des questions présentant un intérêt pour l'Union y ont été discutées. L'U.I.T. a continué aussi à participer aux travaux du Comité administratif de coordination (C.A.C.) et de plusieurs organismes subsidiaires de ce Comité; elle a coopéré avec le Comité consultatif pour les Questions administratives et budgétaires (C.C.Q.A.B.), le Comité consultatif pour les Questions administratives (C.C.Q.A.), le Comité consultatif de la Fonction publique internationale (C.C.F.P.I.), le Comité consultatif pour l'Information publique (C.C.I.P.) et le Comité des utilisateurs d'ordinateurs. Tous les efforts possibles ont été faits pour collaborer avec le Corps commun d'inspection, fournir les renseignements demandés par les inspecteurs et suivre leurs recommandations.

L'Union continue de suivre avec attention les travaux du Comité consultatif pour la science et la technique créé par le Conseil économique et social lors de sa 36<sup>e</sup> session, ainsi que les travaux du Sous-Comité du C.A.C. pour la science et la technique.

Conformément aux dispositions de la Résolution N<sup>o</sup> 636 du Conseil d'administration, l'U.I.T. continue à porter une attention particulière aux réunions traitant des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique; en 1969, elle a été représentée aux réunions du Comité des Nations Unies pour les utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique et de ses Sous-Comités technique et juridique, ainsi qu'à celles du Groupe de travail créé par le Comité pour étudier les possibilités techniques de mise en œuvre de la radiodiffusion directe par satellites.

Donnant suite à la Résolution N<sup>o</sup> 2130 (XX) de l'Assemblée générale, l'Union a rédigé un huitième rapport destiné au Conseil économique et social et au Comité des Nations Unies pour les utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique.

### COOPÉRATION AVEC LES COMMISSIONS ÉCONOMIQUES RÉGIONALES

Les arrangements qui régissent la coopération avec la *Commission économique pour l'Asie et l'Extrême-Orient* (CEAEO) fonctionnent d'une manière satisfaisante depuis plusieurs années, et en présentant son rapport à l'ECOSOC en juillet 1969 le Secrétaire exécutif a fait l'éloge de la coopération constante qui existe entre la Commission et l'U.I.T. Le Corps commun d'inspection des Nations Unies, également, a cité les rapports entre l'U.I.T. et la CEAEO comme un exemple de très bonne collaboration.

Deux experts régionaux de l'U.I.T. collaborent étroitement avec la CEAEO. Un nouvel expert, spécialiste des questions économiques, a rejoint cette mission à la fin de l'année 1969. Des représentants du siège de l'U.I.T. ont également pris une part active, en février 1969, aux réunions du Comité des transports et des communications et à celles de la Sous-Commission des télécommunications de la CEAEO.

Suite à une résolution adoptée à la 24<sup>e</sup> session de la Commission économique pour l'Asie et l'Extrême-Orient, une requête a été présentée au P.N.U.D., résultat d'une collaboration étroite entre l'U.I.T. et la CEAEO, pour financer les études techniques préliminaires nécessaires à la réalisation d'un réseau moderne de télécommunications en Asie. Cette requête a été acceptée par le P.N.U.D. qui a octroyé une assistance Fonds spécial pour une durée de deux ans. Le directeur du projet a été nommé par l'U.I.T. et est entré en fonctions au mois de novembre 1969. Les travaux à entreprendre dans le cadre de ce projet conduiront à l'établissement d'une série de rapports et

comporteront plusieurs phases. Le siège du projet se trouve à Bangkok, où le secrétariat de la CEAE0 a fourni les locaux et autres facilités.

L'U.I.T. a continué de coopérer dans de bonnes conditions avec la *Commission économique pour l'Afrique* (C.E.A.). A ce titre, elle a participé à la session de février 1969 de la Commission et à d'autres réunions organisées par celle-ci. Les experts régionaux ont maintenu un contact étroit avec les fonctionnaires de la Commission; celle-ci a été invitée à assister à des cycles d'études organisés en Afrique et a été tenue au courant des activités de coopération technique de l'Union dans la Région.

En ce qui concerne l'enquête de préinvestissement pour la mise en place d'un réseau de télécommunications africain, entreprise par l'U.I.T. dans le cadre du Fonds spécial du P.N.U.D. et commencée en 1968, un contact avec la C.E.A. a néanmoins été maintenu, d'une part, par la voie des réunions régulières d'un Comité de coordination groupant la C.E.A., la Banque Mondiale pour la Reconstruction et le Développement, la Banque Africaine de Développement et le P.N.U.D., et, d'autre part, par correspondance et par des entretiens directs entre les membres de l'équipe de l'U.I.T. chargée de l'enquête et des fonctionnaires de la C.E.A.

#### ORGANISATIONS RÉGIONALES

Les relations avec les organisations régionales se sont resserrées au cours de l'année, et l'échange d'informations d'intérêt commun entre l'U.I.T. et ces organisations est devenu plus régulier.

Il convient de citer spécialement une résolution adoptée par le Conseil des Ministres de l'*Organisation de l'Unité africaine* (O.U.A.) lors de sa 13<sup>e</sup> session ordinaire, aux termes de laquelle cette organisation a pris note avec satisfaction de l'action énergique entreprise par l'U.I.T. pour fournir aux pays africains l'assistance technique requise pour développer leurs réseaux, améliorer la formation du personnel et étudier les mesures nécessaires en vue de l'établissement rapide d'un réseau panafricain de télécommunications.

En Amérique latine d'excellentes relations existent entre l'U.I.T. et l'*Organisation des Etats américains* (O.E.A.) et en particulier avec la Commission interaméricaine des télécommunications (CITEL), organisme institué par le Conseil économique et social de l'O.E.A.

Au titre du secteur Assistance technique du P.N.U.D. (comme c'est également le cas pour les experts régionaux en Afrique et en Asie), l'U.I.T. a chargé trois experts régionaux de coopérer avec les coordonnateurs régionaux de la CITEL. Comme dans les deux autres régions, les experts pour l'Amérique latine ont apporté leurs conseils aux pays intéressés, selon les demandes de ceux-ci. Pour l'Amérique latine, le Conseil d'administration du P.N.U.D. a approuvé, à sa session de janvier 1968, une assistance au titre du Fonds spécial pour une enquête de préinvestissement en vue de la mise en place d'un réseau régional. C'est la Banque interaméricaine de développement qui est chargée d'exécuter le projet de concert avec l'U.I.T. Le plan d'opération a été signé par 14 pays du continent. Les opérations préliminaires pour la mise en œuvre de ce projet ont commencé vers la fin de l'année 1969. L'Union a nommé un spécialiste en planification de réseaux de télécommunications qui a été affecté auprès de la B.I.D. et qui assure la liaison entre celle-ci et l'Union.

Egalement sur le plan régional, il faut faire état d'une coopération étroite avec le *Conseil de l'Europe* en ce qui concerne des questions d'intérêt commun.

#### INSTITUTIONS SPÉCIALISÉES

L'U.I.T. reste en relation étroite avec les institutions spécialisées de caractère technique qui ont un intérêt particulier dans le domaine des télécommunications, à savoir l'Organisation de l'aviation civile internationale (O.A.C.I.), l'Organisation météorologique mondiale (O.M.M.),

l'Organisation consultative intergouvernementale de la navigation maritime (O.M.C.I.) et l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO); un grand nombre de ces organisations envisagent la possibilité de résoudre leurs problèmes particuliers en recourant aux techniques des télécommunications spatiales.

L'U.I.T. a continué à collaborer avec le Groupe consultatif d'experts de l'UNESCO sur les communications spatiales et a participé à une réunion d'experts gouvernementaux sur les Arrangements internationaux à prendre dans le domaine des communications spatiales.

L'Union a été représentée à la deuxième réunion du Groupe d'experts créé par la Commission de la navigation aérienne de l'O.A.C.I. — appelé Groupe ASTRA — qui est chargé d'étudier l'« application des techniques spatiales se rapportant à l'aviation ».

L'U.I.T. a également continué à coopérer avec la Commission océanographique internationale (C.O.I.) de l'UNESCO et avec le Groupe mixte d'experts en télécommunications O.M.M./C.O.I. Comme par le passé, l'Union a suivi de près les travaux du Comité de la sécurité maritime, du Sous-comité de la sécurité de la navigation et du Sous-comité des radiocommunications de l'O.M.C.I.

Etant donné que, dans bien des pays, les services des postes et ceux des télécommunications relèvent de la même administration, on s'efforce de rechercher en collaboration avec l'Union postale universelle (U.P.U.) la solution des problèmes d'intérêt commun aux deux organisations. La possibilité d'organiser des projets de formation professionnelle communs à l'U.P.U. et à l'U.I.T. fait également l'objet d'une étude suivie.

#### RELATIONS AVEC LES AUTRES ORGANISATIONS INTERNATIONALES

Outre les institutions spécialisées, l'U.I.T. a maintenu une étroite coopération avec un certain nombre d'organisations internationales. Il convient de citer en particulier les suivantes :

- Association interaméricaine de radiodiffusion (A.I.R.)
- Commission du Danube
- Commission électrotechnique internationale (C.E.I.)
- Comité international radio-maritime (C.I.R.M.)
- Comité international spécial des perturbations radioélectriques (C.I.S.P.R.)
- Comité de la recherche spatiale (COSPAR)
- Conférence européenne des postes et télécommunications (C.E.P.T.)
- Conseil international des unions scientifiques (C.I.U.S.)
- Fédération internationale d'astronautique (F.I.A.)
- Organisation internationale de normalisation (I.S.O.)
- Organisation internationale de radiodiffusion et de télévision (O.I.R.T.)
- Union africaine et malgache des postes et télécommunications (U.A.M.P.T.)
- Union arabe des télécommunications
- Union asiatique de radiodiffusion (A.B.U.)
- Union européenne de radiodiffusion (U.E.R.)
- Union des radiodiffusions et télévisions nationales d'Afrique (U.R.T.N.A.)
- Union radio-scientifique internationale (U.R.S.I.)

\* \* \*

On trouvera en Annexe 4 une liste des réunions, tenues par les Nations Unies et d'autres organisations internationales, auxquelles l'U.I.T. a été représentée.

ANNEXE 1

**SITUATION AU 31 DÉCEMBRE 1969  
DES PAYS MEMBRES PAR RAPPORT AUX ACTES DE L'UNION**

Tableau I. *Actes de Montreux (1965) et Règlements y annexés :*

- Convention internationale des télécommunications de Montreux (1965);
- Protocole additionnel facultatif à la Convention internationale des télécommunications de Montreux (1965) relatif au règlement obligatoire des différends;
- Règlement des radiocommunications et Règlement additionnel des radiocommunications (C.A.R. de Genève, 1959);
- Révision partielle du Règlement des radiocommunications (C.A.E.R. de Genève, 1963) (spatiale);
- Révision partielle du Règlement des radiocommunications (C.A.E.R. de Genève, 1966) (aéronautique);
- Révisions partielles du Règlement des radiocommunications et du Règlement additionnel des radiocommunications (C.A.M.R. de Genève, 1967) (maritime);
- Règlement télégraphique et Règlement téléphonique de Genève (1958).

Tableau II. *Accords régionaux africains :*

- Accord régional pour la Zone africaine de radiodiffusion relatif à l'utilisation par le service de radiodiffusion de fréquences des bandes des ondes métriques et décimétriques (Genève, 1963);
- Accord régional relatif à l'utilisation par le service de radiodiffusion de fréquences de la bande des ondes hectométriques dans la Zone africaine de radiodiffusion (Genève, 1966).

Tableau III. *Accords régionaux américains :*

- Accord interaméricain des radiocommunications (FIAR) (Washington, 1949);
- Accord régional sur la radiodiffusion en Amérique du Nord (NARBA) (Washington, 1950).

Tableau IV. *Conventions, Arrangements et Accords régionaux européens :*

- Convention européenne de radiodiffusion (Copenhague, 1948);
- Convention régionale européenne du service mobile radiomaritime (Copenhague, 1948);
- Arrangement régional concernant les radiophares maritimes de la Zone européenne dans la Région 1 (Paris, 1951);
- Accord régional relatif à l'établissement d'un service mobile radiotéléphonique international sur ondes métriques pour la navigation rhénane (Bruxelles, 1957);
- Accord régional concernant l'utilisation des fréquences dans les bandes 68-73 MHz et 76-87,5 MHz par le service de radiodiffusion, d'une part, et par les services fixe et mobile, d'autre part (Genève, 1960);
- Accord régional pour la Zone européenne de radiodiffusion (Stockholm, 1961).

Tableaux V.1 à V.5 *Accords particuliers :*

- Accord particulier régional concernant l'utilisation de la bande 100-104 MHz par le service de radiodiffusion (1962);
- Accord particulier relatif à l'utilisation de la bande 582-606 MHz par le service de radio-navigation (Bruxelles, 1962);
- Accord particulier relatif à l'utilisation des ondes métriques et décimétriques pour les services fixe et mobile dans les régions frontalières (Bruxelles, 1963);
- Accord particulier relatif à l'utilisation de fréquences pour émetteurs complémentaires de télévision de faible puissance fonctionnant dans la gamme des ondes décimétriques (bande IV, 472-582 MHz, et bande V, 582-960 MHz) dans les zones frontalières (Karlsruhe, 1966);
- Accord particulier relatif à l'utilisation coordonnée par les services fixe et mobile terrestre des fréquences comprises entre 29,7 et 470 MHz (Vienne, 1969).

Tableau I.

SITUATION AU

La lettre S signifie que l'Acte en question a été signé.  
La lettre A dans les colonnes 3 ou 5 signifie qu'il s'agit d'une adhésion;  
dans les autres colonnes, elle indique une approbation des Règlements.

Pays ou groupes de territoires	CONVENTION, etc.				
	Conférence de plénipotentiaires de Montreux (1965)				
	Classe de contribution Nbre d'unités	Convention, etc.*	Date de dépôt au Secrétariat général de l'instrument de ratification ou d'adhésion	Protocole add. fac.**	Date de dépôt au Secrétariat général de l'instrument de ratification ou d'adhésion
1	2	3	4	5	6
Afghanistan . . . . .	½	S <sup>1)</sup>	31. I. 1969	S	31. I. 1969
Albanie (République Populaire d') . . .	½	A	5. V. 1969 <sup>40)</sup>	—	
Algérie (République Algérienne Démocratique et Populaire) . . . . .	3	S <sup>1)</sup>	24. IX. 1968 <sup>2)</sup>	—	
Arabie Saoudite (Royaume de l') . . . .	1	S <sup>1)</sup>	6. IX. 1968 <sup>2)</sup>	—	
Argentine (République) . . . . .	15	S <sup>1)</sup>	17. V. 1967	—	
Australie (Commonwealth de l') . . . .	18	S <sup>1)</sup>	25. I. 1967	S	25. I. 1967
Autriche . . . . .	1	S <sup>1)</sup>	23. I. 1969	S	23. I. 1969
Barbade . . . . .	½	A	16. VIII. 1967	—	
Belgique . . . . .	5	S <sup>1)</sup>		S	
Biélorussie (République Socialiste Soviétique de) . . . . .	1	S <sup>1)</sup>	29. V. 1969 <sup>2)</sup>	—	
Birmanie (Union de) . . . . .	1	S <sup>1)</sup>		S	
Bolivie . . . . .	3	S <sup>1)</sup>		S	
Botswana (République de) . . . . .	½	A	2. IV. 1968	—	
Brésil . . . . .	5	S <sup>1)</sup>	12. VII. 1968	S	
Bulgarie (République Populaire de) . . .	1	S <sup>1)</sup>	5. VIII. 1969 <sup>43)</sup>	—	
Burundi (République du) <sup>17)</sup> . . . . .	½	—		—	
Cambodge (Royaume du) . . . . .	1	A	13. IX. 1968	—	
Cameroun (République Fédérale du) . .	½	S <sup>1)</sup>	24. IV. 1968	—	
Canada . . . . .	18	S <sup>1)</sup>	31. VIII. 1966 <sup>2)</sup>	S	30. I. 1967
Centrafricaine (République) . . . . .	½	S <sup>1)</sup>	15. VIII. 1966	S	15. VIII. 1966
Ceylan . . . . .	1	S	13. I. 1967	—	
Chili . . . . .	3	S <sup>1)</sup>		—	

\*) Convention, Protocole final, Protocoles additionnels.  
\*\*) Protocole additionnel facultatif relatif au règlement obligatoire des différends.

Convention, Règlements

31 DÉCEMBRE 1969

RÈGLEMENTS ADMINISTRATIFS																	
Conférences administratives des radiocommunications														Conférence administrative télégraphique et téléphonique			
Règlement des radiocommunications								Règlement additionnel des radiocommunications						Genève (1958)			
C.A.R. Genève (1959)		Révision partielle C.A.E.R. Genève (1963) (spatiale)		Révision partielle C.A.E.R. Genève (1966) (aéronautique)		Révision partielle C.A.M.R. Genève (1967) (maritime)		C.A.R. Genève (1959)		Révision partielle C.A.M.R. Genève (1967) (maritime)		Règlement télégraphique		Règlement téléphonique			
7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22		
S	A <sup>4)</sup>	—	A <sup>4)</sup>	—	A <sup>4)</sup>	—	—	S	A <sup>4)</sup>	—	—	—	A <sup>4)</sup>	—	A <sup>4)</sup>		
S	<sup>40)</sup>	—	<sup>40)</sup>	—	<sup>40)</sup>	—	<sup>40)</sup>	S	<sup>40)</sup>	—	<sup>40)</sup>	—	A	—	A		
—	A <sup>4)</sup>	S	A	S	A <sup>4)</sup>	S	A	—	A <sup>4)</sup>	S	A	—	A <sup>4)</sup>	—	A <sup>4)</sup>		
S	A <sup>4)</sup>	—	A <sup>4)</sup>	S	A <sup>4)</sup>	—	—	S	A <sup>4)</sup>	—	—	S	A <sup>4)</sup>	S	A <sup>4)</sup>		
S	A <sup>24)</sup>	S	A <sup>3)</sup>	S	A	S	A	S	A <sup>24)</sup>	S	A	—	A <sup>27)</sup>	—	A <sup>27)</sup>		
S	A	S	A	S	A	S	A	S	A	S	A	S	A	S	A		
S	A	S	A	—	A	S	A	S	A	S	A	S	A	S	A		
—	A <sup>4)</sup>	—	A <sup>4)</sup>	—	A <sup>4)</sup>	—	—	—	A <sup>4)</sup>	—	—	—	A <sup>4)</sup>	—	A <sup>4)</sup>		
S	A	S	A	S	A	S	A	S	A	S	A	S	A <sup>3)</sup>	S	A		
S	<sup>1)</sup>	S	A	—	A <sup>34)</sup>	—	<sup>1)</sup>	S	<sup>1)</sup>	—	<sup>1)</sup>	S	A	S	A		
S	A	—	—	—	—	—	—	S	A	—	—	S	A	S	A		
S	—	—	—	—	—	—	—	S	—	—	—	—	—	—	—		
—	A <sup>4)</sup>	—	A <sup>4)</sup>	—	A <sup>4)</sup>	—	—	—	A <sup>4)</sup>	—	—	—	A <sup>4)</sup>	—	A <sup>4)</sup>		
S	A	—	A <sup>4)</sup>	S	A <sup>4)</sup>	S	—	S	A	S	—	—	A	—	A		
S	<sup>1)</sup>	S	<sup>1)</sup>	S	A <sup>12)</sup>	S	<sup>1)</sup>	S	<sup>1)</sup>	S	<sup>1)</sup>	S	A	S	A		
—	A <sup>4)</sup>	—	A	—	—	—	—	—	A <sup>4)</sup>	—	—	—	A <sup>4)</sup>	—	A <sup>4)</sup>		
S	A	S	A	—	A <sup>4)</sup>	—	—	S	A	—	—	—	A	—	A		
—	A	—	A	—	A <sup>4)</sup>	S	—	—	A	S	—	—	A <sup>4)</sup>	—	A <sup>4)</sup>		
S	A	S	A <sup>3)</sup>	S	A	S	A	S	A <sup>3)</sup>	S	A	S	A	—	<sup>1)</sup>		
—	A	—	A	—	—	—	—	—	A	—	—	—	A <sup>4)</sup>	—	A <sup>4)</sup>		
S	A <sup>4)</sup>	—	A <sup>4)</sup>	—	—	S	—	S	A <sup>4)</sup>	S	—	S	A <sup>4)</sup>	S	A <sup>4)</sup>		
—	A <sup>4)</sup>	—	A <sup>4)</sup>	—	—	S	—	—	A <sup>4)</sup>	S	—	—	A <sup>4)</sup>	—	A <sup>4)</sup>		

Tableau I.

Pays ou groupes de territoires	CONVENTION, etc.				
	Conférence de plénipotentiaires de Montreux (1965)				
	Classe de contribution Nbre d'unités	Convention, etc.*	Date de dépôt au Secrétariat général de l'instrument de ratification ou d'adhésion	Protocole add. fac.**	Date de dépôt au Secrétariat général de l'instrument de ratification ou d'adhésion
1	2	3	4	5	6
Chine . . . . .	15	S <sup>1)</sup>	12. I. 1968	—	
Chypre (République de) . . . . .	½	S <sup>1)</sup>		S	
Cité du Vatican (Etat de la) . . . . .	½	S	6. IV. 1968	S	
Colombie (République de) . . . . .	3	S <sup>1)</sup>		—	
Congo (République Démocratique du) . . . . .	1	S <sup>1)</sup>		S	
Congo (République du) (Brazzaville) . . . . .	½	S <sup>1)</sup>	21. XII. 1966	S	24. I. 1969
Corée (République de) . . . . .	1	S <sup>1)</sup>	14. III. 1967	S	14. III. 1967
Costa Rica . . . . .	½	S <sup>1)</sup>		S	
Côte d'Ivoire (République de) . . . . .	1	S <sup>1)</sup>	15. I. 1968	S	
Cuba . . . . .	1	S <sup>1)</sup>	12. II. 1969	—	
Dahomey (République du) . . . . .	½	S <sup>1)</sup>	10. XI. 1967	—	
Danemark . . . . .	5	S <sup>1)</sup>	9. XI. 1966	A	9. XI. 1966
Dominicaine (République) . . . . .	3	A	20. III. 1968	—	
El Salvador (République de) . . . . .	3	—		—	
Ensemble des Territoires représentés par l'Office français des postes et télécom- munications d'Outre-Mer <sup>23)</sup> . . . . .	1	S	29. V. 1967	S	
Equateur . . . . .	1	S <sup>1)</sup>	10. X. 1969	—	
Espagne . . . . .	3	S <sup>1)</sup>	6. VI. 1967	—	
Etats-Unis d'Amérique . . . . .	30	S <sup>1)</sup>	29. V. 1967 <sup>2)</sup>	—	
Ethiopie . . . . .	1	S <sup>1)</sup>	29. VII. 1967	—	
Finlande . . . . .	3	S <sup>1)</sup>	3. II. 1967	S	22. VI. 1967
France . . . . .	30	S	29. V. 1967	—	
Gabonaise (République) . . . . .	½	S <sup>1)</sup>		S	
Ghana . . . . .	1	S <sup>1)</sup>		S	
Grèce . . . . .	1	S <sup>1)</sup>	26. VII. 1968	S	26. VII. 1968
Guatemala . . . . .	1	S <sup>1)</sup>		S	

\* ) Convention, Protocole final, Protocoles additionnels.  
\*\* ) Protocole additionnel facultatif relatif au règlement obligatoire des différends.

Convention, Rèlements (suite)

RÈGLEMENTS ADMINISTRATIFS																	
Conférences administratives des radiocommunications														Conférence administrative télégraphique et téléphonique			
Règlement des radiocommunications										Règlement additionnel des radiocommunications				Genève (1958)			
C.A.R. Genève (1959)		Révision partielle C.A.E.R. Genève (1963) (spatiale)		Révision partielle C.A.E.R. Genève (1966) (aéronautique)		Révision partielle C.A.M.R. Genève (1967) (maritime)		C.A.R. Genève (1959)		Révision partielle C.A.M.R. Genève (1967) (maritime)		Règlement télégraphique		Règlement téléphonique			
7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22		
S	A	S	A	S	A	S	A	S	A	S	A	S	A	S	A		
—	A	S	A	—	S	—	A	—	A	S	A	—	A	—	A		
S	A	S	A	—	A <sup>4)</sup>	—	A	S	A	—	A	—	A	—	A		
S	—	S	S	S	—	S	—	S	—	S	—	S	—	S	—		
—	A <sup>4)</sup>	S	A	S	—	—	—	—	A <sup>4)</sup>	—	—	—	A <sup>4)</sup>	—	A <sup>4)</sup>		
—	A	—	A <sup>4)</sup>	—	—	—	A	—	A	—	A	—	A <sup>4)</sup>	—	A <sup>4)</sup>		
S	A	S	A	—	A	S	A	S	A	S	A	S	A	S	A		
S	—	—	—	—	—	—	—	S	—	—	—	—	—	—	—		
—	A <sup>30)</sup>	—	A	—	A <sup>4)</sup>	S	—	—	A	S	—	—	A <sup>4)</sup>	—	A <sup>4)</sup>		
S	1)	S	1)	S	1)	S	1)	S	1)	—	1)	—	1)	—	1)		
—	A	—	A	—	A <sup>4)</sup>	—	—	—	A	—	—	—	A <sup>4)</sup>	—	A <sup>4)</sup>		
S	A	S	A	S	A	S	A	S	A	S	A	S	A	S	A		
S	A <sup>4)</sup>	—	A <sup>4)</sup>	—	A <sup>4)</sup>	—	—	S	A <sup>4)</sup>	—	—	—	A	—	A		
S	—	—	—	—	—	—	—	S	5)	—	5)	S	—	S	5)		
S	A	S	A	S	A	S	A	S	A	S	A	S	A	S	A		
—	A <sup>4)</sup>	—	A <sup>4)</sup>	—	A <sup>4)</sup>	—	A <sup>4)</sup>	—	A <sup>4)</sup>	—	A <sup>4)</sup>	—	A <sup>4)</sup>	—	A <sup>4)</sup>		
S	A <sup>3)</sup>	S	A	S	A	S	A	S	A	S	A	S	A	S	A		
S	A <sup>25)</sup>	S	A	S	A	S	A	—	1)	—	1)	S	A <sup>25)</sup>	—	1)		
S	A	S	A	S	A <sup>4)</sup>	S	—	S	A	S	—	S	A	S	A		
S	A	S	A	—	—	S	A	S	A	S	A	S	A	S	A		
S	A	S	A	S	A	S	A	S	A	S	A	S	A <sup>3)</sup>	S	A		
—	A	—	A	—	—	—	—	—	A	—	—	—	A <sup>4)</sup>	—	A <sup>4)</sup>		
S	A	S	A	S	—	S	—	S	A	S	—	—	A	—	A		
S	A	S	A	—	A <sup>4)</sup>	S	—	S	A	S	—	S	A	S	A		
—	A <sup>31)</sup>	—	—	—	—	—	—	—	A	—	—	—	A	—	A		

Tableau I. Convention, Règlements (suite)

Pays ou groupes de territoires	CONVENTION, etc.				
	Conférence de plénipotentiaires de Montreux (1965)				
	Classe de contribution Nbre d'unités	Convention, etc.	Date de dépôt au Secrétariat général de l'instrument de ratification ou d'adhésion	Protocole add. fac.**	Date de dépôt au Secrétariat général de l'instrument de ratification ou d'adhésion
1	2	3	4	5	6
Guinée (République de) . . . . .	½	S <sup>1)</sup>	3. X. 1966	—	
Guyane . . . . .	½	A	8. III. 1967	—	
Haïti (République d') . . . . .	1	S		S	
Haute-Volta (République de) . . . . .	½	S <sup>1)</sup>	5. IV. 1968	—	
Honduras (République de) . . . . .	½	—		—	
Hongroise (République Populaire) . . . . .	1	S <sup>1)</sup>	20. I. 1969 <sup>30)</sup>	—	
Inde (République de l') . . . . .	13	S <sup>1)</sup>	1. XII. 1967	—	
Indonésie (République d') . . . . .	1	S <sup>1)</sup>		—	
Iran . . . . .	1	S <sup>1)</sup>	11. II. 1969	—	
Iraq (République d') . . . . .	1	S <sup>1)</sup>	15. VII. 1969 <sup>2)</sup>	—	
Irlande . . . . .	3	S	17. V. 1967	—	
Islande . . . . .	½	S <sup>1)</sup>	8. III. 1967	—	
Israël (Etat d') . . . . .	1	S <sup>1)</sup>	20. III. 1968	—	
Italie . . . . .	10	S <sup>1)</sup>	28. X. 1968	—	
Jamaïque . . . . .	1	S <sup>1)</sup>	2. IV. 1969 <sup>2)</sup>	—	
Japon . . . . .	20	S	30. VIII. 1967	S	30. VIII. 1967
Jordanie (Royaume Hachémite de) . . . . .	½	S <sup>1)</sup>	1. III. 1967	—	
Kenya . . . . .	½	S <sup>1)</sup>	25. X. 1968	—	
Koweït (Etat de) . . . . .	1	S <sup>1)</sup>	11. IV. 1968 <sup>2)</sup>	—	
Laos (Royaume du) . . . . .	½	S	27. IX. 1967	—	
Lesotho (Royaume de) . . . . .	½	A	26. V. 1967	—	
Liban . . . . .	1	S <sup>1)</sup>	10. I. 1967	—	
Libéria (République du) . . . . .	1	S <sup>1)</sup>		—	
Libyenne (République Arabe) <sup>41)</sup> . . . . .	½	A	15. VIII. 1968	—	
Liechtenstein (Principauté de) . . . . .	½	S <sup>1)</sup>	12. XII. 1967	S	12. XII. 1967
Luxembourg . . . . .	½	S <sup>1)</sup>	31. XII. 1968	S	31. XII. 1968

\* ) Convention, Protocole final, Protocoles additionnels.  
 \*\* ) Protocole additionnel facultatif relatif au règlement obligatoire des différends.

RÈGLEMENTS ADMINISTRATIFS															
Conférences administratives des radiocommunications												Conférence administrative télégraphique et téléphonique			
Règlement des radiocommunications								Règlement additionnel des radiocommunications				Genève (1958)			
C.A.R. Genève (1959)		Révision partielle C.A.E.R. Genève (1963) (spatiale)		Révision partielle C.A.E.R. Genève (1966) (aéronautique)		Révision partielle C.A.M.R. Genève (1967) (maritime)		C.A.R. Genève (1959)		Révision partielle C.A.M.R. Genève (1967) (maritime)		Règlement télégraphique		Règlement téléphonique	
7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22
—	A <sup>4)</sup>	—	A	—	A	—	A	—	A <sup>4)</sup>	—	A	—	A <sup>4)</sup>	—	A <sup>4)</sup>
—	A <sup>4)</sup>	—	A <sup>4)</sup>	—	A	S	A	—	A <sup>4)</sup>	S	A	—	A <sup>4)</sup>	—	A <sup>4)</sup>
—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	A <sup>4)</sup>	—	A <sup>4)</sup>
—	A <sup>4)</sup>	—	A	—	A <sup>4)</sup>	—	A	—	A <sup>4)</sup>	—	A	—	A <sup>4)</sup>	—	A <sup>4)</sup>
—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
S	A <sup>4)</sup> 39)	S	A <sup>4)</sup>	S	A <sup>4)</sup> 42)	S	—	S	A <sup>4)</sup>	S	—	S	A	S	A
S	A	S	A	S	A	S	A	S	A	S	A	S	A	S	A <sup>20)</sup>
S	A	S	—	S	—	S	—	S	A	S	—	S	A	S	A
S	A	—	A <sup>4)</sup>	—	A <sup>4)</sup>	—	—	S	A	—	—	S	A	S	A
S	A <sup>4)</sup>	—	A <sup>4)</sup>	—	A <sup>4)</sup>	—	A <sup>4)</sup>	S	A <sup>4)</sup>	—	A <sup>4)</sup>	—	A <sup>4)</sup>	—	A <sup>4)</sup>
S	A	S	A	S	A	S	A	S	A	S	A	S	A	S	A
S	A	S	A	S	A	S	A	S	A	S	A	S	A	S	A
S	A	S	A	S	A	S	A	S	A	S	A	S	A	S	A
S	A <sup>21)</sup>	S	A	S	A	S	—	S	A <sup>21)</sup>	S	—	S	A <sup>21)</sup>	S	A <sup>21)</sup>
—	A <sup>4)</sup>	S	A <sup>20)</sup>	S	A <sup>4)</sup>	S	A <sup>4)</sup>	—	A <sup>4)</sup>	S	A <sup>4)</sup>	—	A <sup>4)</sup>	—	A <sup>4)</sup>
S	A	S	A	S	A	S	A	S	A	S	A	S	A	S	A
S	A	—	A <sup>4)</sup>	—	—	S	—	S	A	S	—	S	A	S	A
—	A <sup>4)</sup>	—	A	—	A	—	A	—	A <sup>4)</sup>	—	A	—	A <sup>4)</sup>	—	A <sup>4)</sup>
—	A <sup>4)</sup>	—	A <sup>4)</sup>	—	—	—	—	—	A <sup>4)</sup>	—	—	—	A <sup>4)</sup>	—	A <sup>4)</sup>
S	A	S	A	—	—	—	—	S	A	—	—	S	A	S	A
—	A	S	—	—	—	S	—	—	A	S	—	—	A	—	A
S	A <sup>4)</sup>	—	A <sup>4)</sup>	—	A <sup>4)</sup>	—	—	S	A <sup>4)</sup>	—	—	S	A <sup>4)</sup>	S	A <sup>4)</sup>
—	A <sup>4)</sup>	S	A <sup>4)</sup>	—	A <sup>4)</sup>	—	—	—	A <sup>4)</sup>	—	—	—	A <sup>4)</sup>	—	A <sup>4)</sup>
S	A	S	A	S	A	—	A	S	A	—	A	S	A <sup>3)</sup>	S	A

Tableau I. Convention, Règlements (suite)

Pays ou groupes de territoires	CONVENTION, etc.				
	Conférence de plénipotentiaires de Montreux (1965)				
	Classe de contribution Nbre d'unités	Convention, etc.*	Date de dépôt au Secrétariat général de l'instrument de ratification ou d'adhésion	Protocole add. fac.**	Date de dépôt au Secrétariat général de l'instrument de ratification ou d'adhésion
1	2	3	4	5	6
Malaisie . . . . .	3	S <sup>1)</sup>	6. IX. 1968	—	
Malawi . . . . .	½	S <sup>1)</sup>	17. I. 1969	A	16. XII. 1966
Maldives (République des) <sup>15)</sup> . . . . .	½	A	28. II. 1967	—	
Malgache (République) . . . . .	1	S <sup>1)</sup>	18. VIII. 1967	S	
Mali (République du) . . . . .	½	S <sup>1)</sup>	14. III. 1968	—	
Malte . . . . .	½	S <sup>1)</sup>	9. V. 1969	S	9. V. 1969
Maroc (Royaume du) . . . . .	1	S <sup>1)</sup>	17. X. 1968	—	
Maurice . . . . .		A	30. VII. 1969	—	
Mauritanie (République Islamique de) . . . . .	½	S <sup>1)</sup>	13. VIII. 1969	S	13. VIII. 1969
Mexique . . . . .	5	S <sup>1)</sup>	2. XI. 1967	S	
Monaco . . . . .	½	S	22. IV. 1969	S	
Mongolie (République Populaire de) . . . . .	½	S <sup>1)</sup>		S	
Nauru (République de) . . . . .	½	A	10. VI. 1969	—	
Népal . . . . .	½	S <sup>1)</sup>	1. VII. 1967 <sup>2)</sup>	—	
Nicaragua . . . . .	1	S <sup>1)</sup>	30. I. 1969	S	
Niger (République du) . . . . .	½	S <sup>1)</sup>	22. VI. 1967	—	
Nigeria (République Fédérale de) . . . . .	2	S <sup>1)</sup>	21. I. 1967	—	
Norvège . . . . .	5	S <sup>1)</sup>	13. IX. 1968	A	13. IX. 1968
Nouvelle-Zélande . . . . .	5	S <sup>1)</sup>	13. IV. 1967 <sup>14)</sup>	A	18. VIII. 1969
Ouganda . . . . .	½	S <sup>1)</sup>	1. IV. 1967	—	
Pakistan . . . . .	3	S <sup>1)</sup>	1. VI. 1967 <sup>2)</sup>	—	
Panama . . . . .	½	S <sup>1)</sup>		S	
Paraguay . . . . .	1	S <sup>1)</sup>	8. IX. 1967	S	31. V. 1968
Pays-Bas (Royaume des) . . . . .	8	S <sup>1)</sup>	27. XII. 1966 <sup>19)</sup>	S	
Pérou . . . . .	2	S <sup>1)</sup>	1. III. 1967	—	
Philippines (République des) . . . . .	1	S <sup>1)</sup>		S	

\*) Convention, Protocole final, Protocoles additionnels.  
\*\*) Protocole additionnel facultatif relatif au règlement obligatoire des différends.

RÈGLEMENTS ADMINISTRATIFS															
Conférences administratives des radiocommunications												Conférence administrative télégraphique et téléphonique			
Règlement des radiocommunications								Règlement additionnel des radiocommunications				Genève (1958)			
C.A.R. Genève (1959)		Révision partielle C.A.E.R. Genève (1963) (spatiale)		Révision partielle C.A.E.R. Genève (1966) (aéronautique)		Révision partielle C.A.M.R. Genève (1967) (maritime)		C.A.R. Genève (1959)		Révision partielle C.A.M.R. Genève (1967) (maritime)		Règlement télégraphique		Règlement téléphonique	
7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22
S	A	S	A	S	A	S	A <sup>3)</sup>	S	A	S	A <sup>3)</sup>	S	A	S	A
—	A <sup>4)</sup>	—	A	—	A <sup>4)</sup>	—		—	A <sup>4)</sup>	—		—	A <sup>4)</sup>	—	A <sup>4)</sup>
—	A <sup>4)</sup>	—	A <sup>4)</sup>	—		—		—	A <sup>4)</sup>	—		—	A <sup>4)</sup>	—	A <sup>4)</sup>
—	A <sup>4)</sup>	—	A	—	A	—	A	—	A <sup>4)</sup>	—	A	—	A <sup>4)</sup>	—	A <sup>4)</sup>
—	A <sup>4)</sup>	—	A <sup>4)</sup>	S	A <sup>4)</sup>	S	A <sup>4)</sup>	—	A <sup>4)</sup>	S	A <sup>4)</sup>	—	A <sup>4)</sup>	—	A <sup>4)</sup>
S	A <sup>3)</sup>	S	A	—	A <sup>4)</sup>	—		S	A	—		S	A	S	A
—	A <sup>4)</sup>	—	A <sup>4)</sup>	—	A <sup>4)</sup>	—	A <sup>4)</sup>	—	A <sup>4)</sup>	—	A <sup>4)</sup>	—	A <sup>4)</sup>	—	A <sup>4)</sup>
—	A <sup>4)</sup>	—	A <sup>4)</sup>	—	A <sup>4)</sup>	—	A <sup>4)</sup>	—	A <sup>4)</sup>	—	A <sup>4)</sup>	—	A <sup>4)</sup>	—	A <sup>4)</sup>
S	A	S	A	S	A <sup>4)</sup>	S		S	A	S		S	A	S	A
S	A	S	A <sup>4)</sup>	—	A <sup>4)</sup>	S	A <sup>4)</sup>	S	A	S	A <sup>4)</sup>	S	A	S	A
—	A <sup>4)</sup>	—	A <sup>4)</sup>	—	A <sup>4)</sup>	—	A <sup>4)</sup>	—	A <sup>4)</sup>	—	A <sup>4)</sup>	—	A <sup>4)</sup>	—	A <sup>4)</sup>
—	A	—	A	—		—		—	A	—		—	A <sup>4)</sup>	—	A <sup>4)</sup>
S	A	S	A <sup>4)</sup>	S	A	S		S	A	S		S	A	S	A
S	A	S	A	S	A	S	A	S	A	S	A	S	A	—	A
—	A <sup>4)</sup>	S	A	—	A	—	A	—	A <sup>4)</sup>	—	A	—	A <sup>4)</sup>	—	A <sup>4)</sup>
S	A <sup>3)</sup>	S	A <sup>3)</sup>	S	A	S	A	S	A	S	A	S	A	S	A
—	A	—		—		—		—	A	—		—	A	—	A
S	A	—	A	—	A	—	A	S	A	—	A	S	A	S	A
S	A	S	A	S	A	S		S	A	S		S	A <sup>3)</sup>	S	A
S	A <sup>1)</sup>	—	A <sup>1)</sup>	—	A <sup>1)</sup>	—	A <sup>1)</sup>	S	A <sup>1)</sup>	—	A <sup>1)</sup>	—	A <sup>1)</sup>	—	A <sup>1)</sup>
S		S		—		—		S	A <sup>1)</sup>	—	A <sup>1)</sup>	—	A <sup>1)</sup>	—	A <sup>1)</sup>

Tableau I.

Pays ou groupes de territoires	CONVENTION, etc.				
	Conférence de plénipotentiaires de Montreux (1965)				
	Classe de contribution Nbre d'unités	Convention, etc.	Date de dépôt au Secrétariat général de l'instrument de ratification ou d'adhésion	Protocole add. fac. **	Date de dépôt au Secrétariat général de l'instrument de ratification ou d'adhésion
1	2	3	4	5	6
Pologne (République Populaire de) . . .	3	S <sup>1)</sup>	17. I. 1969 <sup>2)</sup>	—	
Portugal . . . . .	3	S <sup>1)</sup>	10. IX. 1968	—	
Province espagnole d'Afrique <sup>4)</sup> . . . . .	1	S	6. VI. 1967	—	
Provinces portugaises d'Outre-Mer . . . . .	3	S	10. IX. 1968	—	
République Arabe Syrienne . . . . .	1	S <sup>1)</sup>	1. VI. 1968	—	
République Arabe Unie . . . . .	5	S <sup>1)</sup>	12. IX. 1969	—	
République Fédérale d'Allemagne . . . . .	20	S <sup>1)</sup>	16. XII. 1968 <sup>30)</sup>	—	
République Socialiste Sovlétique de l'Ukraine . . . . .	3	S <sup>1)</sup>	8. VIII. 1969 <sup>2)</sup>	—	
République Somalle . . . . .	1	S <sup>1)</sup>		—	
Rhodésie . . . . .	1	— <sup>11)</sup>	— <sup>11)</sup>	— <sup>11)</sup>	— <sup>11)</sup>
Roumanie (République Socialiste de) . . . . .	1	S <sup>1)</sup>	29. IX. 1969 <sup>45)</sup>	—	
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Ir- lande du Nord, les Iles Anglo-Nor- mandes et l'Ile de Man . . . . .	30	S <sup>1)</sup>	4. I. 1967	S	4. I. 1967
Rwandaise (République) . . . . .	½	S <sup>1)</sup>	11. XII. 1969 <sup>46)</sup>	S	
Sénégal (République du) . . . . .	1	S <sup>1)</sup>	5. VI. 1967	S	12. XII. 1967
Sierra Leone . . . . .	½	S <sup>1)</sup>		—	
Singapour (République de) <sup>16)</sup> . . . . .	1	S <sup>1)</sup>	23. XI. 1967	A	23. XI. 1967
Soudan (République du) . . . . .	1	S <sup>1)</sup>		—	
Sudafricaine (République) <sup>18)</sup> . . . . .	8	A	11. XI. 1966	—	
Suède . . . . .	10	S <sup>1)</sup>	8. I. 1968	A	8. I. 1968
Suisse (Confédération) . . . . .	10	S <sup>1)</sup>	5. I. 1967	S	5. I. 1967
Tanzanie (République Unie de) . . . . .	½	S <sup>1)</sup>	7. X. 1967	—	
Tchad (République du) . . . . .	½	S <sup>1)</sup>	30. X. 1968	S	30. X. 1968
Tchécoslovaque (République Socialiste) . . . . .	3	S <sup>1)</sup>	3. I. 1968 <sup>2)</sup>	—	
Territoires des Etats-Unis d'Amérique . . . . .	25	S <sup>1)</sup>	29. V. 1967 <sup>2)</sup>	—	

\* ) Convention, Protocole final, Protocoles additionnels.  
\*\* ) Protocole additionnel facultatif relatif au règlement obligatoire des différends.

Convention, Règlements (suite)

RÈGLEMENTS ADMINISTRATIFS																	
Conférences administratives des radiocommunications														Conférence administrative télégraphique et téléphonique			
Règlement des radiocommunications								Règlement additionnel des radiocommunications						Genève (1958)			
C.A.R. Genève (1959)		Révision partielle C.A.E.R. Genève (1963) (spatiale)		Révision partielle C.A.E.R. Genève (1966) (aéronautique)		Révision partielle C.A.M.R. Genève (1967) (maritime)		C.A.R. Genève (1959)		Révision partielle C.A.M.R. Genève (1967) (maritime)				Règlement télégraphique		Règlement téléphonique	
7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22		
S	1)	S	1)	S	1)	S	1)	S	1)	S	1)	S	A	S	A		
S	A	S	A	S	A <sup>4)</sup>	S		S	A	S		S	A	S	A		
—	A	S	A	—		—		—	A	—		—	A	—	A		
S	A	—	A	S	A <sup>4)</sup>	S		S	A	S		S	A	S	A		
—	A <sup>4)</sup>	—	A <sup>4)</sup>	—	A <sup>4)</sup>	—		—	A <sup>4)</sup>	—		—	A <sup>4)</sup>	—	A <sup>4)</sup>		
S	A <sup>4)</sup>	S	A <sup>4)</sup>	—	A <sup>4)</sup>	—	A <sup>4)</sup>	S	A <sup>4)</sup>	—	A <sup>4)</sup>	S	A	S	A		
S	A <sup>23)</sup>	S	A <sup>32)</sup>	S	A <sup>41)</sup>	S	A <sup>41)</sup>	S	A	S	A <sup>41)</sup>	S	A <sup>3)</sup>	S	A		
S	1)	S	A	—	A <sup>34)</sup>	—	1)	S	1)	—	1)	S	A	S	A		
—	A <sup>4)</sup>	—		—		—		—	A <sup>4)</sup>	—		—	A <sup>4)</sup>	—	A <sup>4)</sup>		
—	A	—	A	—		—		—	A	—		S	A	S	<sup>38)</sup>		
S		S		S		S		S		S		S	A	S	A		
S	A	S	A	S	A	S	A	S	A	S	A	S	A	S	A		
—	A <sup>4)</sup>	—	A	—	A	—	A	—	A <sup>4)</sup>	—	A	—	A <sup>4)</sup>	—	A <sup>4)</sup>		
—	A <sup>4)</sup>	—	A	—		—		—	A <sup>4)</sup>	—		—	A <sup>4)</sup>	—	A <sup>4)</sup>		
—	A <sup>4)</sup>	—	A <sup>4)</sup>	S	A <sup>3)</sup>	S	A <sup>3)</sup>	—	A <sup>4)</sup>	S	A <sup>3)</sup>	—	A <sup>4)</sup>	—	A <sup>4)</sup>		
S	A	—		—		—		S	A	—		S	A	S	A		
S	A	S	A	S		S	A	S	A	S	A	S	A	S	<sup>2)</sup>		
S	A	S	A	S	A <sup>4)</sup>	S	A	S	A	S	A	S	A <sup>29)</sup>	S	A		
S	A	S	A	S		S		S	A	S		S	A	S	A		
—	A <sup>4)</sup>	S	A	—	A	—	A	—	A <sup>4)</sup>	—	A	—	A <sup>4)</sup>	—	A <sup>4)</sup>		
—	A	—	A	—	A <sup>4)</sup>	S		—	A	S		—	A <sup>4)</sup>	—	A <sup>4)</sup>		
S	1)	S	1)	S	1)	S	1)	S	1)	S	1)	S	A	S	A		
—	A <sup>23)</sup>	S	A	<sup>13)</sup>	A	S	A	—	1)	—	1)	—	A <sup>28)</sup>	—	1)		

Tableau I.

Pays ou groupes de territoires	CONVENTION, etc.				
	Conférence de plénipotentiaires de Montreux (1965)				
	Classe de contribution Nbre d'unités	Convention, etc. *	Date de dépôt au Secrétariat général de l'instrument de ratification ou d'adhésion	Protocole add. fac. **	Date de dépôt au Secrétariat général de l'instrument de ratification ou d'adhésion
1	2	3	4	5	6
Territoires d'Outre-Mer dont les relations internationales sont assurées par le Gouvernement du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord <sup>2)</sup> . . .	1	S	7. III. 1968 <sup>3)</sup>	S	7. III. 1968
Thaïlande . . . . .	2	S <sup>1)</sup>	28. II. 1969 <sup>2)</sup>	S	
Togolaise (République) . . . . .	1/2	S <sup>1)</sup>	8. VIII. 1967	S	
Trinité et Tobago . . . . .	1	S <sup>1)</sup>	13. XII. 1967	S	
Tunisie . . . . .	2	S <sup>1)</sup>	1. IV. 1967	—	
Turquie . . . . .	2	S <sup>1)</sup>	29. VIII. 1968	—	
Union des Républiques Socialistes Soviétiques . . . . .	30	S <sup>1)</sup>	16. IV. 1969 <sup>2)</sup>	—	
Uruguay (République Orientale de l') . .	1	—		—	
Venezuela (République de) . . . . .	3	S <sup>1)</sup>	2. IV. 1969	—	
Viet-Nam (République du) . . . . .	1	A	15. I. 1968 <sup>35)</sup>	A	15. I. 1968 <sup>35)</sup>
Yémen . . . . .	1	—		—	
Yémen du Sud (République Populaire du)	1/2	A	15. VIII. 1968	—	
Yougoslavie (République Socialiste Fédérative de) . . . . .	1	S <sup>1)</sup>	22. XII. 1967	—	
Zambie (République de) . . . . .	1	S <sup>1)</sup>	13. XII. 1967	S	

\*) Convention, Protocole final, Protocoles additionnels.  
\*\*) Protocole additionnel facultatif relatif au règlement obligatoire des différends.

Convention, Règlements (fin)

RÈGLEMENTS ADMINISTRATIFS															
Conférences administratives des radiocommunications												Conférence administrative télégraphique et téléphonique			
Règlement des radiocommunications								Règlement additionnel des radiocommunications				Genève (1958)			
C.A.R. Genève (1959)		Révision partielle C.A.E.R. Genève (1963) (spatiale)		Révision partielle C.A.E.R. Genève (1966) (aéronautique)		Révision partielle C.A.M.R. Genève (1967) (maritime)		C.A.R. Genève (1959)		Révision partielle C.A.M.R. Genève (1967) (maritime)		Règlement télégraphique		Règlement téléphonique	
7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22
S	A	S	A	S	A	—	—	S	A	—	—	—	A	—	A
S	A	—	A	S	A <sup>4)</sup>	—	—	S	A	—	—	—	A	—	A
—	A <sup>4)</sup>	—	A	—	A <sup>4)</sup>	S	—	—	A <sup>4)</sup>	S	—	—	A <sup>4)</sup>	—	A <sup>4)</sup>
—	A <sup>4)</sup>	—	A <sup>4)</sup>	—	A <sup>4)</sup>	—	—	—	A <sup>4)</sup>	—	—	—	A <sup>4)</sup>	—	A <sup>4)</sup>
S	A	—	A	—	—	S	—	S	A	S	—	S	A	S	A
S	A <sup>4)</sup>	—	A <sup>4)</sup>	—	A <sup>4)</sup>	S	—	S	A <sup>4)</sup>	S	—	S	A	S	A
S	1)	S	A	S	A <sup>34)</sup>	S	1)	S	1)	S	1)	S	A	S	A
S	—	—	—	—	—	—	—	S	—	—	—	—	—	—	—
S	A <sup>4)</sup>	—	A <sup>4)</sup>	S	A <sup>4)</sup>	S	A <sup>4)</sup>	S	A <sup>4)</sup>	S	A <sup>4)</sup>	S	A <sup>4)</sup>	S	A <sup>4)</sup>
—	A	—	A	—	A <sup>4)</sup>	S	—	—	A	S	—	S	A	S	A
—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
—	A <sup>4)</sup>	—	A <sup>4)</sup>	—	A <sup>4)</sup>	—	—	—	A <sup>4)</sup>	—	—	—	A <sup>4)</sup>	—	A <sup>4)</sup>
S	A	S	A	S	A	S	A	S	A	S	A	S	A	S	A
—	A <sup>4)</sup>	—	A	—	A <sup>4)</sup>	—	—	—	A <sup>4)</sup>	—	—	—	A <sup>4)</sup>	—	A <sup>4)</sup>

1) Voir la ou les déclarations figurant dans le Protocole final annexé à la Convention internationale des télécommunications de Montreux (1965).

2) En ratifiant la Convention, le pays intéressé a confirmé a(les) réserve(s) formulée(s) au moment de la signature.

3) Cette approbation a été donnée, compte tenu de la, ou des réserve(s) formulée(s) au moment de la signature.

4) Règlement approuvé *ipso facto* étant donné qu'il était en vigueur soit lors de l'adhésion du pays intéressé à la Convention internationale des télécommunications de Genève (1959), soit lors de la ratification ou de l'adhésion du pays intéressé à la Convention internationale des télécommunications de Montreux (1965).

5) Voir la ou les déclarations figurant dans le Protocole final annexé à la Convention internationale des télécommunications de Genève (1959).

6)-10)

11) Voir Résolution n° 599 du Conseil d'administration.

12) Voir Notification n° 1000.

13) La signature pour les Etats-Unis d'Amérique vaut également pour les Territoires des Etats-Unis d'Amérique.

14) Le Gouvernement de la Nouvelle-Zélande a déclaré que cette ratification s'applique également aux Iles Cook, à Niue et aux Iles Tokelau, conformément à l'article 20 de la Convention.

15) Ancienne dénomination: Maldives (Iles).

16) Ancienne dénomination: Singapour.

17) Ancienne dénomination: Burundi (Royaume du).

18) Voir Résolution n° 619 du Conseil d'administration.

19) Le Gouvernement du Royaume des Pays-Bas a déclaré que la Convention a été ratifiée pour le compte du Royaume en Europe, du Surinam et des Antilles néerlandaises.

20) En approuvant cette Révision partielle du Règlement des radiocommunications, le Gouvernement de la Jamaïque a renouvelé la réserve exprimée par sa délégation au cours de la neuvième séance plénière de la conférence, à savoir:

«La délégation de la Jamaïque déclare réserver le droit du Gouvernement jamaïcain de prendre toute mesure qu'il jugerait nécessaire à la sauvegarde de ses intérêts au cas où des Membres ou Membres associés n'observeraient pas, d'une

manière ou d'une autre, les stipulations du Règlement des radiocommunications de la Conférence administrative des radiocommunications (Genève, 1959), tel qu'il a été complété et modifié par la Conférence administrative extraordinaire des radiocommunications (Genève, 1963), ou au cas où des réserves formulées par certains pays compromettraient le bon fonctionnement de ses services de télécommunications.»

21) L'Administration italienne a déclaré que son pays, en ratifiant la Convention internationale des télécommunications de Genève (1959) en date du 7 novembre 1962 (instrument de ratification déposé au Secrétariat général le 23 décembre 1962), a, conformément aux dispositions du numéro 193 de ladite Convention, approuvé *ipso facto* les Règlements administratifs y annexés qui étaient en vigueur à cette date, soit les Règlements télégraphique et téléphonique de Genève (1958), entrés en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 1960, et les Règlements des radiocommunications de Genève (1959), entrés en vigueur le 1<sup>er</sup> mai 1961.

22) Le Gouvernement du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord a ratifié la Convention internationale des télécommunications de Montreux (1965), au nom des Territoires d'Outre-Mer suivants, dont il assure les relations internationales (*Notification n° 1004*) :

*Etats associés*

Antigua  
Dominique  
Grenade  
S. Christophe, Nièves et Anguille  
S. Lucie

*Etats sous protectorats*

Brunéi  
Souaziland a)  
Tonga

*Autres territoires*

Iles Bahamas  
Bermudes  
Territoire antarctique britannique (y compris les Iles Orcades du Sud, les Iles Shelland du Sud et la Terre de Graham)  
Honduras britannique  
Iles Vierges britanniques  
Iles Cayman  
Iles Falkland (Colonie et Dépendances, y compris la Géorgie du Sud et les Iles Sandwich du Sud)  
Fidji  
Gibraltar  
Hongkong  
Ile Maurice b)  
Montserrat  
Groupe des Iles Pitcairn  
S. Hélène (y compris l'Ile d'Ascension et Tristan da Cunha)  
S. Vincent  
Seychelles  
Iles Turques et Caïques  
Territoires dépendant de la Haute Commission du Pacifique occidental, comprenant :  
Protectorat britannique des Iles Salomon  
Iles de la Ligne (Centre et Sud) (*Central and Southern Line Islands*)  
Colonie des Iles Gilbert et Ellice  
Nouvelles-Hébrides (Condominium franco-britannique)

a) Est devenu un Etat indépendant Membre de l'O.N.U.

b) Est devenu un Etat indépendant Membre de l'U.I.T.

23) Voir les Notifications n° 855, 876 et 880.

24) En approuvant ces Règlements, le Gouvernement argentin a déclaré que l'Administration argentine, dans ses relations avec d'autres administrations, n'acceptera pas les dispositions ou obligations dudit Règlement des radiocommunications, de ses Appendices et Résolutions et du Règlement additionnel des radiocommunications que lesdites autres administrations n'auraient pas acceptées ou auraient acceptées sous réserve.

25) Dans une note, l'Ambassade des Etats-Unis d'Amérique, à Berne, précise que le dépôt de l'instrument de ratification du Règlement des radiocommunications (Genève, 1959) et du Protocole additionnel y annexé constitue la notification d'approbation par les Etats-Unis d'Amérique, y compris tous les Territoires sous la juridiction des Etats-Unis d'Amérique. (*Notification n° 878*).

26) Par lettre en date du 23 décembre 1961, l'Administration indienne fait connaître qu'elle a approuvé le Règlement téléphonique (Genève, 1958) tout en se réservant le droit d'exploiter ses services en dérogation aux dispositions suivantes dudit Règlement :

*Dispositions*

1. Article 16. Paragraphe 1. Validité des demandes de communications.
2. Article 19. Paragraphe 3. Principes d'exploitation.
3. Article 21. Paragraphes 1 et 2. Limitation de la durée des conversations.
4. Article 35. Taxation des conversations demandées avec facilités spéciales.
5. Article 36. Paragraphes 2 et 3. Taxation des modifications de demandes de communications.

(*Notification n° 883*).

27) En approuvant ce Règlement, l'Administration argentine communique que, dans ses relations avec les autres administrations, elle n'appliquera pas les dispositions et obligations dudit Règlement, de son ou de ses Appendice(s) et Résolutions que ces administrations n'auront pas accepté d'appliquer ou qu'elles auront accepté d'appliquer en formulant des réserves.

28) Dans une note, l'Ambassade des Etats-Unis d'Amérique, à Berne, précise que le dépôt de l'instrument de ratification du Règlement télégraphique (Genève, 1958) et du Protocole final à ce Règlement constitue la notification d'approbation par les Etats-Unis d'Amérique, y compris tous les Territoires sous la juridiction des Etats-Unis d'Amérique.

L'Ambassade des Etats-Unis déclare ensuite :

« Il convient de noter que la ratification par les Etats-Unis d'Amérique du Règlement et du Protocole final s'entend sous réserve des déclarations formulées dans l'instrument de ratification. Les déclarations contenues dans le texte de l'instrument de ratification remplacent les déclarations qui figurent » Pour les Etats-Unis d'Amérique » dans ledit Protocole final, et en tiennent lieu. »

(*Note du Secrétariat général : le texte de cet instrument est reproduit dans la Notification n° 829*).

29) En donnant son approbation au Règlement télégraphique (Genève, 1958), le Gouvernement suédois se réserve le droit, nonobstant les dispositions de l'article 8, paragraphe 5 (numéros 49 et 50) dudit Règlement, d'appliquer pour les télégrammes dont les voies d'acheminement normales passent par le Danemark une taxe totale par mot comprenant la taxe de transit danoise.

30) En approuvant le Règlement des radiocommunications, la République de Côte d'Ivoire, se référant à l'article 9 ainsi qu'à la procédure définie à l'article 10 du Règlement s'est réservé le droit de prendre toute mesure nécessaire au développement et au bon fonctionnement de son service de radiodiffusion dans le cas où ladite procédure ne parviendrait pas à lui donner satisfaction (*Notification n° 908*).

31) Voir Notification n° 911.

32) Voir Notification n° 977.

33) Comprenant les territoires suivants :

Comores,  
Nouvelle-Calédonie et Dépendances,  
Polynésie française,  
S. Pierre et Miquelon,  
Territoire français des Afars et des Issas,  
Terres australes et antarctiques françaises,  
Wallis et Futuna.

Cette ratification s'applique également au Condominium franco-britannique des Nouvelles-Hébrides.

34) Voir Notifications n° 1004 et 1013.

35) Voir Notifications n° 1007, 1009 et 1010.

36) Voir Notifications n° 1014, 1016, 1020, 1021, 1023, 1024 et 1025.

37) Voir Notification n° 1004.

38) Voir Notification n° 834.

39) En ratifiant la Convention, le Gouvernement de la République Populaire Hongroise a confirmé les déclarations n° XI, XIV et XXV figurant dans le Protocole final à ladite Convention. De plus, il a confirmé certaines des déclarations qui figurent dans le Protocole additionnel aux Règlements des radiocommunications de Genève (1959), dans les termes suivants :

« La République Populaire Hongroise se réserve le droit d'utiliser les bandes de fréquences attribuées au service de radiolocalisation », mentionnées à l'article 5 du Règlement des radiocommunications (Genève, 1959), conformément aux besoins de son propre service de radiocommunication.

« La République Populaire Hongroise se réserve le droit d'utiliser également la bande de fréquence 415-490 kHz, indiquée à l'article 5 du Règlement des radiocommunications (Genève, 1959), sur le territoire de son pays pour le service de radionavigation aéronautique.

« La République Populaire Hongroise n'accepte l'emploi des Horaires de radiodiffusion dans les bandes de fréquences de radiodiffusion 5 950-26 100 kHz, indiquées à l'article 5 du Règlement des radiocommunications (Genève, 1959), que dans la mesure où ils favorisent l'élaboration du plan définitif de la répartition des fréquences pour les bandes mentionnées. »

40) En adhérant à la Convention, le Gouvernement de la République Populaire d'Albanie a fait les déclarations et réserves suivantes :

1. Le Gouvernement de la République Populaire d'Albanie déclare que la décision prise par la Conférence de plénipotentiaires de l'Union internationale des télécommunications (Montreux, 1965) de reconnaître les pouvoirs du représentant de Tchang-Kai-Chek de participer à la Conférence et de signer ses Actes finals au nom de la Chine est illégale, car les seuls représentants légitimes de la Chine ayant le droit de prendre des engagements en son nom sont ceux nommés par le Gouvernement de la République Populaire de Chine.

2. Le Gouvernement de la République Populaire d'Albanie déclare qu'il ne considère pas les autorités de Saigon comme représentant les intérêts du peuple du Viet-Nam du Sud.

3. Le Gouvernement de la République Populaire d'Albanie déclare qu'il ne reconnaît pas la prétention des représentants de la Corée du Sud de parler au nom de tout le peuple coréen.

4. Le Gouvernement de la République Populaire d'Albanie déclare que son adhésion à cette Convention n'implique en aucun cas la reconnaissance du Gouvernement actuel de la République Sudafricaine et ne comporte aucune obligation vis-à-vis de ce Gouvernement.

5. Le Gouvernement de la République Populaire d'Albanie se réserve le droit d'accepter ou de ne pas accepter le Règlement des radiocommunications, soit dans son ensemble, soit en partie.

6. Le Gouvernement de la République Populaire d'Albanie se réserve le droit de prendre toutes les mesures qu'il jugera nécessaires pour sauvegarder ses intérêts dans le cas où des réserves formulées par d'autres pays entraîneraient une augmentation de sa part de contribution aux dépenses de l'Union ou si certains Etats Membres de l'Union ne s'acquittaient pas de leur part des dépenses de l'Union.

41) Voir Notifications n° 1023 et 1024.

42) Voir Notification n° 1019.

43) En ratifiant la Convention, le Gouvernement de la République Populaire de Bulgarie a confirmé la réserve formulée lors de la signature du Protocole final (n° XIII).

44) Ancienne dénomination : Libye (Royaume de).

45) L'instrument était accompagné d'une lettre émanant de l'Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République Socialiste de Roumanie à Berne et dont la teneur est la suivante:

« En déposant l'instrument de ratification de la Convention internationale des télécommunications, signée à Montreux le 12 novembre 1965, j'ai l'honneur de déclarer, d'ordre de mon Gouvernement, ce qui suit:

Le Conseil d'Etat de la République Socialiste de Roumanie estime que:

- a) le maintien de l'état de dépendance de certains territoires auxquels se réfère l'article 20 de la Convention n'est pas en concordance avec la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et peuples coloniaux, adoptée par l'Assemblée générale de l'O.N.U. le 14 décembre 1960, par la résolution 1514 (XV), par laquelle on proclame la nécessité de mettre fin d'une manière rapide et sans condition au colonialisme sous toutes ses formes et dans toutes ses manifestations;
- b) les dispositions de l'article 1, numéros 6 et 7, de la Convention ne sont pas en concordance avec le principe selon lequel tous les Etats ont le droit de devenir parties aux traités multilatéraux réglementant les questions d'intérêt général.

Le Gouvernement de la République Socialiste de Roumanie estime que le Gouvernement de la République Fédérale d'Allemagne n'a pas la compétence d'étendre à Berlin-Ouest l'application de la Convention internationale des télécommunications, signée à Montreux le 12 novembre 1965, parce que Berlin-Ouest ne fait pas partie du territoire de la République Fédérale d'Allemagne. »

46) En ratifiant la Convention, le Gouvernement de la République Rwandaise a confirmé la réserve figurant dans le Protocole final à ladite Convention sous le N° LI en la complétant de la manière suivante:

« Le Gouvernement de la République Rwandaise se réserve le droit de prendre toutes mesures qu'il estimera nécessaires pour protéger ses intérêts si certains Membres ou Membres associés n'observent pas, de quelque manière que ce soit, les dispositions de la Convention internationale des télécommunications (Montreux, 1965) ou des annexes et Règlements qui y sont annexés, ou si les réserves formulées par d'autres pays devaient compromettre le bon fonctionnement de ses services de télécommunications ou entraîner une augmentation de sa quote-part contributive aux dépenses de l'Union. »

47) Ancienne dénomination: Provinces espagnoles d'Afrique.

**Tableau II. Accords régionaux africains**

**Col. 2 et 3:** Accord régional pour la Zone africaine de radiodiffusion relatif à l'utilisation par le service de radiodiffusion de fréquences des bandes des ondes métriques et décimétriques (Genève, 1963).

**Col. 4 et 5:** Accord régional relatif à l'utilisation par le service de radiodiffusion de fréquences de la bande des ondes hectométriques dans la Zone africaine de radiodiffusion (Genève, 1966).

La lettre S signifie que l'Accord a été signé et la lettre A signifie qu'il s'agit d'une approbation de l'Accord ou d'une adhésion à celui-ci.

Pays ou groupes de territoires	Accord radio-diffusion ondes métriques et décimétriques (Genève, 1963)		Accord radio-diffusion ondes hectométriques (Genève, 1966)		Pays ou groupes de territoires	Accord radio-diffusion ondes métriques et décimétriques (Genève, 1963)		Accord radio-diffusion ondes hectométriques (Genève, 1966)		
	1	2	3	4		5	1	2	3	4
Algérie (République Algérienne Démocratique et Populaire) . . . . .	—	—	—	S	Mali (République du) . . . . .	—	S	—	S	—
Burundi (République du) . . . . .	—	—	—	S	Maroc (Royaume du) . . . . .	—	—	—	S	—
Cameroun (République Fédérale du) . . . . .	S	S	—	S	Mauritanie (République Islamique de) . . . . .	S	—	—	S	—
Centrafricaine (République) . . . . .	—	—	—	S	Niger (République du) . . . . .	S	—	—	S	—
Congo (République Démocratique du) . . . . .	S	S	—	S	Nigeria (République Fédérale de) . . . . .	S	A	—	S	—
Congo (République du) (Brazzaville) . . . . .	S	S	—	S	Ouganda . . . . .	S	A	—	S	A
Côte d'Ivoire (République de) . . . . .	S	S	—	S	Province espagnole d'Afrique . . . . .	S	A	—	S	—
Dahomey (République du) . . . . .	S	S	—	S	Provinces portugaises d'Outre-Mer . . . . .	S	A	—	S	—
Ensemble des Territoires représentés par l'Office français des postes et télécommunications d'Outre-Mer <sup>1)</sup> . . . . .	S	A	—	S	République Arabe Unie . . . . .	—	A	—	S	A
Espagne . . . . .	S	A	—	S	République Somalie . . . . .	S	—	—	—	—
Ethiopie . . . . .	S	A	—	S	Rhodésie . . . . .	S <sup>3)</sup>	A	—	—	—
France <sup>2)</sup> . . . . .	S	A	—	S	Rwandaise (République) . . . . .	S	—	—	S	—
Gabonaise (République) . . . . .	S	—	—	S	Sénégal (République du) . . . . .	S	A	—	S	—
Ghana . . . . .	S	—	—	S	Sierra Leone . . . . .	S	A	—	—	—
Guinée (République de) . . . . .	S	—	—	S	Soudan (République du) . . . . .	—	—	—	—	—
Haute-Volta (République de) . . . . .	S	—	—	S	Sudafricaine (République) <sup>4)</sup> . . . . .	S	A	—	—	—
Kenya . . . . .	S	A	—	S	Tanzanie (République Unie de) . . . . .	S	A	—	S	A
Libéria (République du) . . . . .	S	—	—	S	Tchad (République du) . . . . .	S	—	—	S	—
Libyenne (République Arabe) . . . . .	S	—	—	—	Territoires d'Outre-Mer dont les relations internationales sont assurées par le Gouvernement du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	S	—	—	S	A
Malawi . . . . .	—	—	—	S	Togolaise (République) . . . . .	S	—	—	S	—
Malgache (République) . . . . .	S	—	—	S	Zambie (République de) . . . . .	—	—	—	S	A

- 1) En ce qui concerne la Côte française des Somalis (*dénomination actuelle: Territoire français des Afars et des Issas*) et l'Archipel des Comores.
- 2) En ce qui concerne le Département de la Réunion.
- 3) L'Accord a été signé au nom de la Fédération de Rhodésie et Nyassaland.
- 4) Voir Résolution n° 619 du Conseil d'administration.

**Tableau III. Accords régionaux américains**

La lettre S signifie que l'Accord a été signé; la lettre R signifie que l'Accord a été ratifié; la lettre A signifie qu'il s'agit d'une acceptation de l'Accord ou d'une adhésion à celui-ci.

Pays ou territoires	Accord inter-américain des radiocommunications (FIAR) (Washington, 1949)		Accord régional sur la radio-diffusion en Amérique du Nord (NARBA) (Washington, 1950)		Pays ou territoires	Accord inter-américain des radiocommunications (FIAR) (Washington, 1949)		Accord régional sur la radio-diffusion en Amérique du Nord (NARBA) (Washington, 1950)		
	1	2	3	4		5	1	2	3	4
Argentine (République) . . . . .	S	—	—	—	Guatemala . . . . .	S	—	—	—	—
Bolivie . . . . .	S	—	—	—	Haïti (République d') . . . . .	—	A	—	—	—
Brésil . . . . .	S	—	—	—	Honduras (République de) . . . . .	S	A	—	—	—
Canada . . . . .	S	—	—	S	Mexique . . . . .	S	A	—	—	—
Chili . . . . .	S	—	—	—	Nicaragua . . . . .	S	A	—	—	—
Colombie (République de) . . . . .	S	—	—	—	Panama . . . . .	S	—	—	—	—
Costa Rica . . . . .	S	A	—	—	Paraguay . . . . .	—	A	—	—	—
Cuba . . . . .	S	—	—	S	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord . . . . .	—	—	—	S*)	R**)
Dominicaine (République) . . . . .	S	A	—	S	Uruguay (Rép. Orient. de l') . . . . .	S	—	—	—	—
El Salvador (République de) . . . . .	S	—	—	—	Venezuela (République de) . . . . .	S	—	—	—	—
Equateur . . . . .	S	—	—	—						
Etats-Unis d'Amérique . . . . .	S	A	—	S						

\*) Pour les Territoires dans la Région de l'Amérique du Nord (Iles Bahama et Jamaïque).  
 \*\*) Pour les Iles Bahama seulement.

**Tableau IV. Conventions, Arrangements et Accords régionaux européens**

La lettre S signifie que la Convention, l'Accord ou l'Arrangement a été signé; la lettre R signifie que la Convention a été ratifiée; la lettre A signifie que l'Accord a été approuvé ou qu'il s'agit d'une adhésion à celui-ci; dans la colonne 7, elle signifie que l'Arrangement a été accepté.

Pays ou groupes de territoires	Convention européenne de radio-diffusion (Copenhague, 1948)		Convention régionale européenne du service mobile radiomobile (Copenhague, 1948)		Arrangement régional concernant les radiophares maritimes de la Zone européenne dans la Région 1 (Paris, 1951)		Accord régional pour la navigation rhénane (Bruxelles, 1957 *)		Accord régional dans les bandes 68-73 MHz et 76-87,5 MHz (Genève, 1960 **)		Accord régional pour la Zone européenne de radio-diffusion (Stockholm, 1961)	
	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
1												
Albanie (République Populaire d') . . . . .	S	R	—	—	—	—	—	—	S	—	—	—
Algérie (République Algérienne Démocratique et Populaire) . . . . .	—	—	—	—	—	—	—	—	S	A	S	A
Autriche . . . . .	S	R	S	R	S	A	S	A	—	—	S	A
Belgique . . . . .	S	R	S	R	S	A	S	A	—	—	S	A
Biélorussie (République Socialiste Soviétique de) . . . . .	S	R	—	—	—	—	—	—	S	—	S	A <sup>5)</sup>
Bulgarie (République Populaire de) . . . . .	S	R	—	1)	—	—	—	—	S	—	S	—
Chypre (République de) . . . . .	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	S	A
Cité du Vatican (Etat de la) . . . . .	S	R	—	—	—	—	—	—	—	—	S	—
Danemark . . . . .	S	R	S	R	S	A	—	—	S	A	S	—
Espagne . . . . .	—	—	—	—	S	—	—	—	—	—	S	A <sup>2)</sup>
Finlande . . . . .	S	R	—	—	S	—	—	—	—	—	S	A
France . . . . .	S	R	S	R	S	A	S	A	S	A	S	A
Grèce . . . . .	S	R	S	R	—	—	—	—	S	—	S	—
Hongroise (République Populaire) . . . . .	S	R	—	—	—	—	—	—	S	A	S	—
Iraq (République d') . . . . .	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Irlande . . . . .	S	R	S	R	—	A	—	—	—	—	—	A
Islande . . . . .	—	—	S	R	—	—	—	—	—	—	S	—
Israël (Etat d') . . . . .	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	S	—
Italie . . . . .	S	R	S	R	S	A	—	—	S	A	S	A
Jordanie (Royaume Hachémite de) . . . . .	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Liban . . . . .	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	S	—
Libyenne (République Arabe) . . . . .	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Liechtenstein (Principauté de) . . . . .	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Luxembourg . . . . .	—	—	—	—	—	—	—	A	—	—	S	—
Malte . . . . .	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Maroc (Royaume du) . . . . .	S	R	S	R	S	A	—	—	—	—	—	A
Monaco . . . . .	S	R	S	R	S	A	—	—	—	—	S	—
Norvège . . . . .	S	R	S	R	S	A	—	A	S	A	S	—
Pays-Bas (Royaume des) . . . . .	S	R	S	R	S	A	S	A	—	—	S	A
Pologne (République Populaire de) . . . . .	S	R	—	—	—	—	—	—	S	—	S	—
Portugal . . . . .	S	—	S	—	S	—	—	—	—	—	S	A
Provinces portugaises d'Outre-Mer . . . . .	—	—	—	—	S	—	—	—	—	—	—	—
République Arabe Syrienne . . . . .	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
République Arabe Unie . . . . .	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
République Fédérale d'Allemagne . . . . .	—	—	—	—	—	—	S	A	S	A	S	A <sup>5)</sup>
République Socialiste Soviétique de l'Ukraine . . . . .	S	R	—	—	—	—	—	—	S	A	S	A <sup>5)</sup>
Roumanie (République Socialiste de) . . . . .	S	R	—	—	—	—	—	—	S	A	S	—
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, les Iles Anglo-Normandes et l'Ile de Man . . . . .	S	R	S	R	S	A	—	A	—	—	S	A
Suède . . . . .	—	—	S	R	S	A	—	—	S	A	S	—
Suisse (Confédération) . . . . .	S	R	—	—	—	—	S	A	S	A	S	A
Tchécoslovaque (République Socialiste) . . . . .	S	R	—	—	—	—	—	—	S	A	S	—
Territoires d'Outre-Mer dont les relations internationales sont assurées par le Gouvernement du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord . . . . .	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	S	A
Tunisie . . . . .	S	R	S	R	S	A	—	—	—	—	—	—
Turquie . . . . .	—	—	S	—	S	A	—	—	S	—	S	—
Union des Républiques Socialistes Soviétiques . . . . .	S	R	—	3)	—	—	—	—	S	A	S	A <sup>5)</sup>
Yougoslavie (République Socialiste Fédérative de) . . . . .	S	R	—	—	—	—	—	—	S	—	S	A

\*) Accord régional relatif à l'établissement d'un service mobile radiotéléphonique international sur ondes métriques pour la navigation rhénane (Bruxelles, 1957).

\*\*\*) Accord régional concernant l'utilisation des fréquences dans les bandes 68-73 MHz et 76-87,5 MHz par le service de radio-diffusion, d'une part, et par les services fixe et mobile, d'autre part (Genève, 1960).

<sup>1)</sup> La République Populaire de Bulgarie a notifié que les stations côtières de ce pays utilisent les fréquences qui leur sont attribuées par le Plan de Copenhague.

<sup>2)</sup> Le Gouvernement espagnol a approuvé cet Accord en maintenant les trois réserves qui figurent au paragraphe I (A, B et C) du Protocole final.

<sup>3)</sup> L'Union des Républiques Socialistes Soviétiques a notifié que les stations côtières de ce pays utilisent les fréquences qui leur sont attribuées par le Plan de Copenhague.

<sup>4)</sup>  
<sup>5)</sup> Prenant en considération qu'à la Conférence de Stockholm en 1961, au moment de l'établissement des plans de répartition des fréquences pour les stations de télévision dans la bande 645-960 MHz, il n'a pas été suffisamment tenu compte des besoins des services radio de la navigation aérienne de l'U.R.S.S., de la R.S.S. de l'Ukraine et de la R.S.S. de Biélorussie et aussi, ayant en vue les particularités des services radio de la navigation aérienne, les Administrations des télécommunications de l'U.R.S.S., de la R.S.S. de l'Ukraine et de la R.S.S. de Biélorussie ne peuvent pas garantir aux pays utilisant cette bande pour la télévision des moyens nécessaires pour éviter les brouillages de la part des services radio de la navigation aérienne de l'U.R.S.S., de la R.S.S. de l'Ukraine et de la R.S.S. de Biélorussie.

<sup>6)</sup> En donnant son approbation, l'Administration de la République Fédérale d'Allemagne a émis les considérations suivantes:

« Selon le plan des fréquences pour les stations de radiodiffusion-télévision dans la bande de fréquences comprises entre 162 et 230 MHz (Annexe 2, chapitre 2 de l'Accord), les fréquences 224,25/229,75 MHz sont assignées à la station de radiodiffusion-télévision Sonneberg figurant au plan avec l'indication d'une puissance apparente rayonnée de 30/6 kW et permettant dans le secteur entre 45 et 135 degrés une puissance apparente rayonnée de 5 kW pour la porteuse de télévision.

Cette assignation est susceptible de provoquer des brouillages nuisibles pour les stations du service de radio-navigation aéronautique opérant dans la bande de fréquences comprises entre 223 et 235 MHz, conformément aux dispositions de l'article 5 du Règlement des radiocommunications de Genève (1959).

Or, un brouillage nuisible, causé au détriment des stations opérant dans la bande de fréquences comprises entre 223 et 235 MHz attribuée au service de radionavigation aéronautique en tant que service primaire, ne pourra être empêché que si la puissance apparente rayonnée de la station de radiodiffusion-télévision de Sonneberg n'excède pas 0,5/0,1 kW dans le secteur entre 135 et 345 degrés. »

---

## Tableaux V.1 à V.5. Accords particuliers

### V.1. Accord particulier régional concernant l'utilisation de la bande 100-104 MHz par le service de radiodiffusion (1962)

Cet accord a été conclu entre les administrations des pays suivants: Autriche, *Italie, Suisse (Confédération), Yougoslavie (République Socialiste Fédérative de).*

Les pays indiqués en caractères italiques ont approuvé l'accord.

---

### V.2. Accord particulier relatif à l'utilisation de la bande 582-606 MHz par le service de radionavigation (Bruxelles, 1962)

Cet accord a été conclu entre les administrations des pays suivants: Belgique, Danemark, France, Pays-Bas (Royaume des), République Fédérale d'Allemagne, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord et Suisse (Confédération).

---

**V.3. Accord particulier relatif à l'utilisation des ondes métriques et décimétriques  
pour les services fixe et mobile dans les régions frontalières  
(Bruxelles, 1963)**

Cet accord a été conclu entre les administrations de la Belgique, des Pays-Bas et de la République Fédérale d'Allemagne.

---

**V.4. Accord particulier relatif à l'utilisation de fréquences pour émetteurs  
complémentaires de télévision de faible puissance fonctionnant dans la gamme des ondes  
décimétriques (bande IV, 472-582 MHz, et bande V, 582-960 MHz) dans les zones frontalières  
(Karlsruhe, 1966)**

Cet accord a été conclu entre les administrations des pays suivants: Autriche, Belgique, France, Italie, Luxembourg, Pays-Bas (Royaume des) et République Fédérale d'Allemagne.  
*Cet accord a été approuvé sans réserve par toutes ces administrations.*

---

**V.5. Accord particulier relatif à l'utilisation coordonnée par les services  
fixe et mobile terrestre des fréquences comprises entre 29,7 et 470 MHz (Vienne, 1969)**

Cet accord a été conclu entre les administrations des pays suivants: Autriche, Italie, République Fédérale d'Allemagne et Suisse (Confédération).  
*Cet accord a été approuvé sans réserve par toutes ces administrations.*

---

**PAGE LAISSEE EN BLANC INTENTIONNELLEMENT**

**PAGE INTENTIONALLY LEFT BLANK**

ANNEXE 2

**BUDGET DE L'ANNÉE 1969**

**RÉSUMÉ DES PRÉVISIONS DE DÉPENSES DE L'ANNÉE 1969**

DÉPENSES	Dépenses 1968	Budget 1969	Crédits additionnels 1969	Budget 1969 y compris crédits additionnels
Francs suisses				
I. BUDGET DE L'UNION				
<i>Chap. 1.</i> Conseil d'administration . .	430.247	450.000	12.000	462.000
Dépenses communes du siège:				
<i>Chap. 2.</i> Dépenses de personnel. . .	13.839.208	14.457.000	1.114.000	15.571.000
<i>Chap. 3.</i> Dépenses de caractère social	2.752.402	3.150.400	202.300	3.352.700
<i>Chap. 4.</i> Locaux . . . . .	1.147.703	1.152.000	—	1.152.000
<i>Chap. 5.</i> Frais de missions . . . . .	144.519	128.000	15.000	143.000
<i>Chap. 6.</i> Frais de bureau et divers . .	969.253	1.039.500	—	1.039.500
Provision pour reclass. d'emplois . .	—	40.000	- 40.000	—
	19.283.332	20.416.900	1.303.300	21.720.200
<i>Chap. 7.</i> Conférences de l'Union selon le N° 208 de la Convention: Néant				
<i>Chap. 8.</i> Réunions des C.C.I. selon le N° 209 de la Convention:				
— C.C.I.R. . . . .	1.246.758	800.000	400.000	1.200.000
— C.C.I.T.T. . . . .	2.158.571	1.300.000	- 300.000	1.000.000
<i>Chap. 10.</i> Autres dépenses:				
— Préparation d'un projet de Charte constitutionnelle . . . . .	125.110	115.000	—	115.000
— Cycle d'études de l'U.I.T. . . . .	24.207			
— Cycle d'études d'Administr. Membres UIT . . . . .	33.305	62.000	—	62.000
	22.871.283	22.693.900	1.403.300	24.097.200
Dépenses pour l'agencement du Labo- ratoire du C.C.I.T.T. . . . .	8.929	20.000	—	20.000
Dépenses pour l'entretien et le renou- vellement de l'I.I.S. . . . .	14.813	15.000	—	15.000
Annulat. sommes dues Cuban Tel. Co.	—	—	16.800	16.800
	22.895.025	22.728.900	1.420.100	24.149.000
Versement au compte du provision de l'U.I.T. . . . .	1.255.303	—	—	—
	24.150.328	22.728.900	1.420.100	24.149.000
II. BUDGET DES COMPTES SPÉCIAUX DE LA COOPÉRATION TECHNIQUE				
<i>Chap. 11.</i> Coopération technique, dépenses administratives . . . . .	2.494.071	2.723.700	254.800	2.978.500
Provision pour reclassements d'em- plois . . . . .	—	20.000	- 20.000	—
Report à l'année suivante . . . . .	1.385.586	—	—	—
<i>Chap. 12.</i> Coopération technique, dépenses d'information . . . . .	64.325	151.200	—	151.200
	3.943.982	2.894.900	234.800	3.129.700
III. BUDGET ANNEXE DES PUBLICATIONS				
Total des dépenses . . . . .	2.935.345	3.016.400	—	3.016.400
Excédent des recettes . . . . .	—	55.900	—	55.900
	2.935.345	3.072.300	—	3.072.300
<i>Pour mémoire:</i>				
IV. BUDGET ANNEXE POUR LA CONSTRUCTION D'UNE AILE AU BATIMENT DE L'U.I.T.				
Total des dépenses . . . . .	—	5.105.450	—	5.105.450

## RÉSUMÉ DES PRÉVISIONS DE RECETTES DE L'ANNÉE 1969

RECETTES	Recettes 1968	Budget 1969	Recettes additionnelles 1969	Budget 1969 y compris recettes additionnelles
Francs suisses				
I. BUDGET DE L'UNION				
Contributions:				
— Contributions des Membres et Membres associés de l'Union aux dépenses de l'année courante . . . . .	21.595.400	21.875.700	—	21.875.700
— Contributions des exploitations privées, organismes scient. ou industriels aux dépenses des conférences et réunions des Chapitres 7 et 8:				
— C.C.I.R. . . . .	307.292	290.000	—	290.000
— C.C.I.T.T. . . . .	469.375	457.500	—	457.500
Diverses recettes . . . . .	56.819	70.700	—	70.700
	<hr/> 22.428.886	<hr/> 22.693.900	<hr/> —	<hr/> 22.693.900
Prélèvement du Fonds de provision du C.C.I.T.T. pour l'agencement du Laboratoire du C.C.I.T.T. . . . .	8.929	20.000	—	20.000
Prélèvement du Fonds de renouvellement de l'I.I.S. pour l'entretien et le renouvellement de l'I.I.S. et autres équipements électro-acoustiques . . . . .	14.813	15.000	—	15.000
	<hr/> 22.452.628	<hr/> 22.728.900	<hr/> —	<hr/> 22.728.900
Prélèvement du compte de provision de l'U.I.T. . . . .	1.697.700	—	1.420.100	1.420.100
	<hr/> 24.150.328	<hr/> 22.728.900	<hr/> 1.420.100	<hr/> 24.149.000
II. BUDGET DES COMPTES SPÉCIAUX DE LA COOPÉRATION TECHNIQUE				
Contributions aux dépenses admin. de la Coopération technique et report des années précédentes . . . . .	3.879.657	2.743.700	234.800	2.978.500
Imputation dép. inform. s/projets F.S. . . . .	64.325	151.200	—	151.200
	<hr/> 3.943.982	<hr/> 2.894.900	<hr/> 234.800	<hr/> 3.129.700
III. BUDGET ANNEXE DES PUBLICATIONS				
Total des recettes . . . . .	2.860.796	3.072.300	—	3.072.300
Excédent des dépenses . . . . .	74.549	—	—	—
	<hr/> 2.935.345	<hr/> 3.072.300	<hr/> —	<hr/> 3.072.300
<i>Pour mémoire :</i>				
IV. BUDGET ANNEXE POUR LA CONSTRUCTION D'UNE AILE AU BATIMENT DE L'U.I.T.				
Prélèvement sur prêt de la F.I.P.O.I. . . . .	—	5.105.450	—	5.105.450

**PAGE LAISSEE EN BLANC INTENTIONNELLEMENT**

**PAGE INTENTIONALLY LEFT BLANK**

ANNEXE 3

**LISTE DES PUBLICATIONS ÉDITÉES PAR L'UNION EN 1969**

		Tirage ex.
1.	12 Notifications, Nos 1014 à 1025 . . . . .	F 500 E 600 S 150
2.	1 Circulaire de la Division télégraphique et téléphonique, N° 1458 . . . . .	F 500 E 600 S 200
3.	1 Circulaire de la Division des radiocommunications, N° 903 . . . . .	F 500 E 600 S 200
4.	27 Circulaires du Secrétariat général, Nos 1 à 27 . . . . .	F 600 E 800 S 200
5.	Supplément N° 4 au Volume des Résolutions et Décisions du Conseil d'administration, 24 <sup>e</sup> session 1969. . . . .	F 600 E 750 S 300
6.	Rapport de gestion financière pour 1968. . . . .	F 450 E 500 S 250
7.	Rapport sur les activités de l'Union en 1968 . . . . .	F 600 E 700 S 300
8.	Rapport à l'ECOSOC sur les activités de l'Union en 1968 . . . . .	F 550 E 800 S 300
9.	Journal des télécommunications, 12 numéros. . . . .	F 1.800 E 3.100 S 800
10.	12 Bulletins d'exploitation, Nos 37 à 48 . . . . .	F 500 E 600 S 150
11.	Liste des adresses, 2 <sup>e</sup> édition 1967: Supplément N° 4, trilingue . . . . .	1.500
12.	Liste des adresses, 3 <sup>e</sup> édition 1969 et Supplément N° 1, trilingues. . . . .	1.500
13.	Statistique des télécommunications, 1968, trilingue . . . . .	1.000

	Tirage ex.
14. Tableau des relations et du trafic télex internationaux, 1968, trilingue. . . . .	670
15. Règlement des radiocommunications, édition 1968,	
édition brochée . . . . .	F 2.000 E 3.500 S 600
édition en classeur . . . . .	F 1.600 E 3.500 S 1.000
16. Nomenclature des bureaux télégraphiques, 22 <sup>e</sup> édition 1965:	
Suppléments N <sup>os</sup> 12 à 15, trilingues . . . . .	20.000
17. Liste des voies d'acheminement des communications téléphoniques internationales, 9 <sup>e</sup> édition 1969, trilingue . . . . .	1.050
18. Nomenclature des stations côtières, 3 <sup>e</sup> édition 1966:	
Suppléments N <sup>os</sup> 4 et 5, trilingues . . . . .	30.500
19. Nomenclature des stations de navire, 9 <sup>e</sup> édition 1968, trilingue . . . . .	20.100
20. Nomenclature des stations de radiorepérage et des stations effectuant des services spéciaux, 4 <sup>e</sup> édition 1968 et Suppléments N <sup>os</sup> 1 et 2, trilingues . . . . .	24.000
21. Liste alphabétique des indicatifs d'appel utilisés dans le service mobile maritime, 4 <sup>e</sup> édition 1968:	
Suppléments N <sup>os</sup> 3 à 6, multilingues . . . . .	22.800
22. Liste alphabétique des indicatifs d'appel des stations autres que les stations d'amateur, les stations expérimentales et les stations du service mobile maritime, 3 <sup>e</sup> édition 1968:	
Suppléments N <sup>os</sup> 4 à 7, multilingues . . . . .	3.200
23. Carte internationale de crédit pour services télégraphiques, 1969, multilingue. . . . .	100.000
24. Instruction sur le service téléphonique international, 1969 . . . . .	F 6.200 E 1.800 S 800
25. Spécifications détaillées du Système de signalisation R.2, 1969 . . . . .	F 800 E 1.500 S 700
26. Livre Blanc, IV <sup>e</sup> Assemblée plénière du C.C.I.T.T., Mar del Plata 1968:	
Tome I . . . . .	F 1.100 E 2.100
Tome II-A (Questions) . . . . .	F 1.400 E 2.700
Tome II-B . . . . .	F 1.300 E 2.500
Tome III (Questions) . . . . .	F 1.400 E 2.800
Tome IV (Questions) . . . . .	F 1.300 E 2.800
Tome V (Questions) . . . . .	F 1.300 E 2.700

	Tirage ex.	
Tome VI (Questions) . . . . .	F 1.300 E 2.700	
Tome VII (Questions). . . . .	F 1.300 E 2.700	
Tome VIII (Questions et Avis) . . . . .	F 1.300 E 2.700	
Tome IX . . . . .	F 1.100 E 2.000	
27. Documents de la XI <sup>e</sup> Assemblée plénière du C.C.I.R., Oslo 1966:		
Addendum 1 au Volume III . . . . .	F 1.200 E 3.500 S 600	
Addendum 1 au Volume IV . . . . .	F 1.200 E 3.250 S 600	
Addendum 3 au Volume V . . . . .	F 1.200 E 3.500 S 600	
28. Rapports 413, 414 et 415 de la XI <sup>e</sup> Assemblée plénière du C.C.I.R., Oslo 1966 .	S 250	
29. Manuel à l'usage des stations de contrôle des émissions . . . . .	F 600 E 900	
30. Liste internationale des fréquences, 4 <sup>e</sup> édition 1967:		
Préface : Supplément N <sup>o</sup> 7, trilingue. . . . .	2.030	
Volume I : Supplément N <sup>o</sup> 7, multilingue . . . . .	1.900	
Volume II : Supplément N <sup>o</sup> 7, multilingue . . . . .	1.900	
Volume III : Supplément N <sup>o</sup> 7, multilingue . . . . .	1.900	
Volume IV a): Supplément N <sup>o</sup> 7, multilingue . . . . .	1.500	
Volume IV b): Supplément N <sup>o</sup> 7, multilingue . . . . .	1.450	
Volume IV c): Supplément N <sup>o</sup> 7, multilingue . . . . .	1.300	
Volume IV d): Supplément N <sup>o</sup> 7, multilingue . . . . .	1.250	
31. Liste internationale des fréquences, 5 <sup>e</sup> édition 1969:		
Préface et Suppléments N <sup>os</sup> 1 et 2 . . . . .	F 500 E 1.200 S 160	
Volume I et Suppléments N <sup>os</sup> 1 et 2, multilingues . . . . .	1.700	
Volume II et Suppléments N <sup>os</sup> 1 et 2, multilingues . . . . .	1.700	
Volume III et Suppléments N <sup>os</sup> 1 et 2, multilingues . . . . .	1.700	
Volume IV a) et Suppléments N <sup>os</sup> 1 et 2, multilingues . . . . .	1.400	
Volume IV b) et Suppléments N <sup>os</sup> 1 et 2, multilingues . . . . .	1.300	
Volume IV c) et Suppléments N <sup>os</sup> 1 et 2, multilingues . . . . .	1.250	
Volume IV d) et Suppléments N <sup>os</sup> 1 et 2, multilingues . . . . .	1.250	
32. Nomenclature des stations fixes qui assurent des liaisons internationales, 4 <sup>e</sup> édition 1967:		
Supplément N <sup>o</sup> 7, trilingue . . . . .	1.600	
33. Nomenclature des stations fixes qui assurent des liaisons internationales, 5 <sup>e</sup> édition 1969 et Suppléments N <sup>os</sup> 1 et 2, trilingues . . . . .		1.300

	Tirage ex.
34. Nomenclature des stations de radiodiffusion fonctionnant dans les bandes au-dessous de 5.950 kHz, 5 <sup>e</sup> édition 1969 et Supplément N° 1, trilingues . . .	1.000
35. Nomenclature des stations du service spatial et du Service de radioastronomie, 2 <sup>e</sup> édition 1969 et Supplément N° 1, trilingues . . . . .	950
36. Circulaires hebdomadaires de l'I.F.R.B., Parties I-II-III et spéciales, N°s 838 à 888, trilingues . . . . .	550
37. Circulaires hebdomadaires de l'I.F.R.B., Partie IV, N°s 838 à 888, trilingues . .	550
38. Résumés des renseignements provenant du contrôle des émissions reçus par l'I.F.R.B., N°s 149 à 160, trilingues . . . . .	470
39. Résumés des renseignements provenant du contrôle des émissions reçus par l'I.F.R.B. et portant sur l'utilisation, par les stations de radiodiffusion, des bandes attribuées en exclusivité au service de radiodiffusion à ondes décamétriques, N°s 28 à 33, trilingues . . . . .	450
40. Horaires provisoires de radiodiffusion à ondes décamétriques, mai 1969, septembre 1969, novembre 1969 et mars 1970, trilingues . . . . .	520
41. Horaires de radiodiffusion à ondes décamétriques, mars 1968, mai 1968 et septembre 1968, trilingues . . . . .	470
42. Séminaire au Royaume-Uni sur l'organisation et le fonctionnement d'une station terrienne de satellite de communication, Londres 1968 . . . . .	F 200 S 100
43. Brochure d'information N° 3: Huitième rapport de l'U.I.T. sur les télécommunications et les utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique (1969)	F 5.100 E 6.800 S 2.400
44. Brochure d'information N° 4: Colloque « Espace et radiocommunications », Paris (1969) . . . . .	F 2.400 E 3.800 S 1.100
45. Brochure d'information N° 5: Journée mondiale des télécommunications — 17 mai 1969 . . . . .	F 2.400 E 3.800 S 1.100

ANNEXE 4

**CONFÉRENCES ET RÉUNIONS AUXQUELLES L'UNION A ÉTÉ REPRÉSENTÉE EN 1969**

A. NATIONS UNIES

1. Groupe de travail du Comité consultatif pour les questions administratives, Genève, 6-10 janvier.
2. Commission économique pour l'Europe: Réunion des experts gouvernementaux de la coopération scientifique et technique, Genève, 20-24 janvier.
3. Commission économique pour l'Asie et l'Extrême-Orient: 1<sup>re</sup> session du Sous-Comité des télécommunications, Bangkok, 22-29 janvier.
4. Haute Commission pour les réfugiés: réunion inter-institutions sur l'assistance aux réfugiés d'Afrique dans le domaine de compétence de la Haute Commission, Genève, 28-30 janvier.
5. Comité consultatif pour l'information publique (C.C.I.P.), Washington, 3-7 février.
6. Commission économique pour l'Asie et l'Extrême-Orient: 17<sup>e</sup> session du Comité des transports intérieurs et des communications, Bangkok, 3-11 février.
7. Commission économique pour l'Afrique: 9<sup>e</sup> session de la Commission et célébration du 10<sup>e</sup> anniversaire de la Commission, Addis-Abéba, 3-14 février.
8. Reprise de la 10<sup>e</sup> session de la Sous-Commission du C.A.C. pour la science et la technique, Londres, 10-11 février.
9. Comité sur les utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique: 1<sup>re</sup> session du Groupe de travail des satellites de radiodiffusion directe, New York, 10-21 février.
10. 6<sup>e</sup> session du Groupe de travail inter-institutions du C.A.C. pour les programmes et activités concernant les utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique, New York, 13-14 mars.
11. 6<sup>e</sup> session du Sous-Comité scientifique et technique du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique, New York, 17 mars.
12. 30<sup>e</sup> session du Comité consultatif pour les questions administratives, Paris, 24 mars-3 avril.
13. Commission économique pour l'Amérique Latine: 13<sup>e</sup> session de la Commission, Lima, Pérou, 14-23 avril.
14. Commission économique pour l'Asie et l'Extrême-Orient: 25<sup>e</sup> session de la Commission, Singapour, 15-28 avril.
15. 47<sup>e</sup> session du Comité administratif de coordination, Rome, 28-29 avril.
16. 5<sup>e</sup> session du Comité pour la planification du développement, Bangkok, 7-16 mai.
17. 17<sup>e</sup> session du Comité consultatif de la fonction publique internationale, New York, 20 mai-4 juin.
18. 8<sup>e</sup> session du Sous-Comité juridique du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique, Genève, juin/juillet.

19. Réunion du Groupe de travail (Normalisation) du Comité des utilisateurs d'ordinateurs, Genève, 30 juin.
20. Réunion du Sous-Comité du C.A.C. pour la Décennie du développement, Genève, 2-3 juillet.
21. 48<sup>e</sup> session du Comité administratif de coordination, Genève, 8-9 juillet.
22. 47<sup>e</sup> session du Conseil économique et social, Genève, 14 juillet-8 août.
23. Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique: 2<sup>e</sup> session du Groupe de travail des satellites de radiodiffusion directe, Genève, 28 juillet-8 août.
24. 5<sup>e</sup> réunion du Groupe régional pour l'Asie et l'Extrême-Orient du Comité consultatif pour l'application de la science et de la technique au développement, Bangkok, 6-8 août.
25. 12<sup>e</sup> session du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique, New York, 8-12 septembre.
26. 24<sup>e</sup> session de l'Assemblée générale, New York, septembre.
27. 49<sup>e</sup> session du Comité administratif de coordination, New York, octobre.
28. Commission économique pour l'Asie et l'Extrême-Orient: 2<sup>e</sup> session du Comité des typhons, Manille, 2-8 décembre.
29. Comité économique pour l'Afrique: Colloque régional sur les utilisations de la science et de la technologie pour le développement, Addis-Abéba, 7-18 décembre.

#### B. INSTITUTIONS SPÉCIALISÉES

##### *Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture (UNESCO)*

30. 5<sup>e</sup> session du Comité consultatif des communications spatiales, Paris, 26-28 mars.
31. Réunion inter-institutions sur la préparation de l'Année internationale de l'éducation, Genève, 2-3 juillet.
32. 2<sup>e</sup> réunion du Comité consultatif international de la documentation, des bibliothèques et des archives, Paris, 19-22 août.
33. Réunion d'experts gouvernementaux sur les accords internationaux dans le domaine des communications spatiales, Paris, 2-9 décembre.

##### *Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel (ONUDI)*

34. Réunion sur la fabrication du matériel de télécommunications, Vienne, 13-24 octobre.

##### *Organisation Météorologique Mondiale (O.M.M.)*

35. 2<sup>e</sup> session du Groupe mixte d'experts en télécommunications, O.M.M./C.O.I., Paris, 27-31 janvier.
36. Première réunion commune du Groupe d'experts du Comité exécutif de l'O.M.M. sur les aspects météorologiques des questions océaniques et de la Commission de travail de la C.O.I. responsable du système mondial intégré de stations océaniques, Genève, 25-28 février.

37. 8<sup>e</sup> session du Groupe de travail des transmissions météorologiques de l'Association régionale VI (Europe), Genève, 4-15 mars.
38. Session extraordinaire de la Commission pour la météorologie aéronautique, Montréal, 9 avril-3 mai.
39. 21<sup>e</sup> session du Comité exécutif, Genève, mai.
40. 6<sup>e</sup> session du Groupe de travail des transmissions météorologiques de l'Association régionale I (Afrique), Genève, 7-18 juillet.
41. 2<sup>e</sup> session commune du Groupe d'experts du Comité exécutif de l'O.M.M. sur les aspects météorologiques des questions océaniques et de la Commission de travail de la C.O.I. responsable du système mondial intégré de stations océaniques, Paris, 3-5 septembre.
42. Conférence technique sur les observations et les instruments de mesure en altitude, Paris, 8-12 septembre.
43. 5<sup>e</sup> session de l'Association régionale I (Afrique), Genève, 6-18 octobre.
44. 5<sup>e</sup> session de la Commission de climatologie, Genève, 20-31 octobre.
45. 2<sup>e</sup> session du Groupe de travail sur les télécommunications météorologiques de l'Association régionale III (Amérique de Sud), Bogota, 21-31 octobre.
46. 5<sup>e</sup> session du Groupe de travail des télécommunications de la Commission de météorologie synoptique, Rome, 3-14 novembre.

*Organisation Intergouvernementale Consultative de la Navigation Maritime (O.M.C.I.)*

47. 5<sup>e</sup> session du Sous-Comité des radiocommunications, Londres, 14-17 janvier.
48. 19<sup>e</sup> session du Comité de la sécurité maritime, Londres, 24 février.

*Organisation de l'Aviation Civile Internationale (O.A.C.I.)*

49. 6<sup>e</sup> Conférence de navigation aérienne, Montréal, 9 avril-3 mai.
50. Réunion régionale restreinte de navigation aérienne (R.A.C./C.O.M.) Europe-Méditerranée, Paris, 18 novembre-6 décembre.
51. 2<sup>e</sup> réunion du Groupe ASTRA, Montréal, 20-31 octobre.

*Union Postale Universelle (U.P.U.)*

52. Réunion de la Commission de l'enseignement, Berne, 12 mars.
53. XVI<sup>e</sup> Congrès postal universel, Tokyo, octobre.

C. ORGANISATIONS INTERNATIONALES

*Comité International Radio-Maritime (C.I.R.M.)*

54. 45<sup>e</sup> réunion du Comité technique, Palma de Majorque, 17-20 juin.
55. 46<sup>e</sup> réunion du Comité technique, Londres, 2-4 décembre.

*Commission du Danube*

56. XXVII<sup>e</sup> session de la Commission, Budapest, 4-15 mars.
57. Réunion d'experts des questions de navigation, Budapest, 9-19 décembre.

*Conseil de l'Europe*

58. 3<sup>e</sup> partie de la 20<sup>e</sup> session ordinaire de l'Assemblée consultative, Strasbourg, 27-31 janvier.

*Union Européenne de Radiodiffusion (U.E.R.)*

59. 21<sup>e</sup> réunion de la Commission technique, Vienne 14-18 avril.  
60. Table ronde sur la radiodiffusion mondiale, Montreux, 21 mai.  
61. Réunion du Sous-Groupe de rédaction U.E.R./O.I.R.T. pour les nouveaux décalages de fréquences en ondes décimétriques (télévision) pour les bandes IV et V dans la Zone européenne de radiodiffusion, Bruxelles, 19-20 mai.  
62. Réunion du Sous-Groupe de rédaction U.E.R./O.I.R.T. pour les nouveaux décalages de fréquences en ondes décimétriques (télévision) pour les bandes IV et V dans la Zone européenne de radiodiffusion, Genève, 4, 5 et 15 septembre.

*Commission Électrotechnique Internationale (C.E.I.)*

63. Réunion du Groupe de travail 12/WG2, Londres, 24-28 février.  
64. Réunions de la Commission technique 60, de la Sous-Commission 60A et de la Sous-Commission 60B, Baden-Baden, juin.  
65. Réunion de la Sous-Commission 46C, Stockholm, 16-18 juin.  
66. XXXIV<sup>e</sup> Réunion générale, Téhéran, 3-13 novembre.

*Organisation Internationale de Normalisation (I.S.O.)*

67. 5<sup>e</sup> réunion de la Sous-Commission « Jeux de caractères et de codage » de la Commission 97, Naples, 12-14 mai.

*Union Radioscientifique Internationale (U.R.S.I.)*

68. XVI<sup>e</sup> Assemblée générale, Ottawa, 18-28 août.

*Comité International Spécial des Perturbations Radioélectriques (C.I.S.P.R.)*

69. Réunions des Groupes de travail, Montreux, 19-30 mai.

*Organisation Internationale de Radiodiffusion et de Télévision (O.I.R.T.)*

70. XX<sup>e</sup> session de la Commission technique, Moscou, 9-16 décembre.

*Consortium International des Télécommunications par Satellites (INTELSAT)*

71. Conférence plénipotentiaire portant sur le régime définitif applicable à l'INTELSAT, Washington, février.  
72. 3<sup>e</sup> réunion du Comité préparatoire de la Conférence plénipotentiaire portant sur le régime définitif applicable à l'INTELSAT, Washington, 18 novembre-15 décembre.

*Organisation de l'Unité Africaine (O.U.A.)*

73. 6<sup>e</sup> session de la Conférence des chefs d'Etat et de Gouvernement, Addis-Abéba, 6-10 septembre.

*Banque Africaine de Développement*

74. 5<sup>e</sup> Assemblée annuelle du Conseil d'administration, Freetown, Sierra Leone, 26-30 août.

*Union Asiatique de Radiodiffusion (A.B.U.)*

75. Réunions de la Commission technique, Sydney, 14-16 octobre.  
76. 6<sup>e</sup> Assemblée générale, Auckland, 21-24 octobre.

*Union des Radiodiffusions et Télévisions Nationales d'Afrique (U.R.T.N.A.)*

77. 10<sup>e</sup> Assemblée générale, Brazzaville, 16-22 décembre.

*Association Interaméricaine de Radiodiffusion (A.I.R.)*

78. Conférence technique, Washington, 20-22 mars.

*Comité Interunions pour l'Attribution de Fréquences à la Radioastronomie  
et aux Sciences Spatiales (I.U.C.A.F.)*

79. Réunion, Bruxelles, 17-20 février.

*Conférence Européenne des Postes et Télécommunications (C.E.P.T.)*

80. Réunion extraordinaire de l'Assemblée plénière, Lugano, 4-5 juillet.  
81. Réunion de la Commission des télécommunications, Pontresina, 2-12 septembre.

*Organisation des États Américains (O.E.A.)*

82. 4<sup>e</sup> réunion ordinaire de la Commission interaméricaine des télécommunications (C.I.T.E.L.), Asuncion, 8-12 septembre.

*République Argentine*

83. Réunion des experts en télécommunications antarctiques, Buenos Aires, 1-12 septembre.

*Union Asiatique de l'Électronique*

84. Conférence asiatique sur l'électronique, Taipei, 24-29 novembre.

*NOTE: Des invitations à un très grand nombre d'autres réunions ont été déclinées soit parce qu'on ne disposait pas de crédits nécessaires, soit parce que l'ordre du jour de ces réunions ne justifiait pas, de l'avis du Comité de coordination, une représentation de l'U.I.T.*

**PAGE LAISSEE EN BLANC INTENTIONNELLEMENT**

**PAGE INTENTIONALLY LEFT BLANK**

ANNEXE 5

**ASSISTANCE TECHNIQUE FOURNIE EN 1969  
SOUS LES AUSPICES DE L'U.I.T.**

TABLEAU 1

## EXPERTS AYANT PARTICIPÉ AU PROGRAMME D'ASSISTANCE TECHNIQUE DE L'U.I.T. EN 1969

(par ordre alphabétique selon l'appellation officielle en français des pays intéressés)

Pays ou région d'affectation	Nom (nationalité)	Spécialité et/ou fonction	Dates de début et de fin de la mission	Brève description des travaux; observations
<b>1. AFRIQUE</b>				
Algérie (Fonds spécial)	Albert L. Claveyrolas (France)	Directeur du projet	9.12.1967	Les experts ont poursuivi leur travail à l'« Ecole nationale des télécommunications » en donnant des cours de formation à des homologues locaux et, dans le cadre des cours pour techniciens, des conférences destinées aux élèves des cours supérieur et moyen. A fin 1969, 98 techniciens de niveau supérieur et 498 de niveau moyen avaient été formés, tandis que 217 continuaient à recevoir une formation à des stades divers.
	Robert Béchet (France)	Instructeur — Transmission	9. 9.1965	
	Paul Chatard (France)	Instructeur — Ondes métriques et faisceaux hertziens	9. 9.1965	
	Claude M. Decerle (France)	Instructeur — Règlements et exploitation des télécommunications	19. 6.1968 18.12.1969	
	René D. Eldin (France)	Instructeur — Radiocommunications	25. 8.1968	
	Jean-François Gross (Suisse)	Instructeur — Electri- cité et électronique	22. 9.1966	
	Jan Pit (Pays-Bas)	Expert associé — chargé de cours en physique	4. 2.1968	
Cameroun (Assistance technique)	Edward C. Dudman (Royaume-Uni)	Conseiller — Télé- communications	5. 8.1968	L'expert a donné des conseils sur tous les aspects de l'exploitation et de l'expansion des services de télécommunications, dans le cadre du second plan quinquennal. Ce plan vise à doter le pays du service automatique entre la plupart des centres importants et envisage l'installation de nouveaux centraux automatiques et d'un réseau de faisceaux hertziens.
Centrafricaine (République) (Assistance technique)	Henri Cocoz (France)	Instructeur — Télé- communications sur lignes	9.11.1965	L'expert a continué son enseignement à l'Ecole des P.T.T. en matière de raccordement des câbles, installation des lignes aériennes et notions fondamentales de téléphonie. Quelque 45 ouvriers spécialisés en raccordement de câbles et montage de lignes, de même que neuf chefs d'équipe, ont été formés jusqu'à présent.
	Armand A. Wuerst (Suisse)	Instructeur — Instal- lations téléphoniques	18. 4.1968	L'expert a continué, à l'Ecole des P.T.T., à donner un enseignement en matière d'installations d'abonnés et en commutation téléphonique automatique (crossbar) au niveau de « contrôleur ». Dix élèves suivant un cours de contrôleur de deux ans en téléphonie sont entrés dans leur deuxième année d'études durant l'année 1969.
Communauté de l'Afrique orientale (Kenya, Tanzanie, Ouganda) (Assistance technique)	Booth Hubbell (Etats-Unis)	Conseiller — Formation professionnelle au Kenya, en Tanzanie et en Ouganda	21. 5.1968 6.12.1969	L'expert a achevé sa tâche consistant à conseiller les autorités des télécommunications de la Communauté de l'Afrique orientale. Il a déposé un rapport final qui a été communiqué à l'Administration de l'Afrique orientale.

Pays ou région d'affectation	Nom (nationalité)	Spécialité et/ou fonction	Dates de début et de fin de la mission	Brève description des travaux; observations
Congo (Kinshasa) (Assistance technique)	Gabre M. Gabre-Selassie (Ethiopie)	Conseiller en télécommunications auprès du Ministre des P.T.T.	24. 1.1969	L'expert a réexaminé les études faites au sujet des nouveaux projets de télécommunications et évalué les offres de matériel. Il a aussi donné des avis sur des questions administratives concernant la société récemment constituée pour l'exploitation, sous contrat, des Postes et Télécommunications au Congo.
	Aurel Hostens (Belgique)	Expert en télégraphie automatique (dans le cadre du programme d'A.T. à titre onéreux: du 1.1.1966 au 31.12.1968)	1. 1.1969 31.10.1969	L'expert a conseillé le Directeur adjoint chargé de la télégraphie, en matière de planification et d'exploitation des services télégraphiques, télex et téléimprimeur. Il a été chargé en outre de l'installation et de la mise en service du nouveau matériel.
	(Assistance technique à titre onéreux)	Joseph Ahoudji (Dahomey)	Expert en exploitation télégraphique	19. 2.1969
	Giovanni Cali (Italie)	Technicien — centraux téléphoniques	4. 5.1966 30. 6.1969	L'expert a étudié les problèmes posés par les projets de centraux téléphoniques automatiques et internationaux; il a fourni en outre une assistance au chef de la planification téléphonique.

	Amrit L. Kumar (Inde)	Expert en maintenance radioélectrique Expert — conseil régional	1. 1.1962 31.12.1967 1. 1.1968	L'expert a rempli les fonctions de Conseiller auprès du Directeur des télécommunications de la province de Kinshasa, auquel il a prêté son concours pour toutes les questions concernant l'expansion et l'amélioration des services de télécommunications dans cette province.
	Jules Marquet (Belgique)	Expert en maintenance radioélectrique	15. 1.1963	Installation et maintenance de matériel radio; formation des techniciens locaux et du personnel local des stations d'émission et de réception de Kinshasa.
	Jean Piloyan (France)	Expert en maintenance radioélectrique	10. 5.1965 28.2.1969	L'expert a été transféré à Lubumbashi en juillet 1968; il a continué ses travaux d'installation et de maintenance radioélectrique dans la Province du Katanga.
	Etienne Rey (France)	Expert en câbles	27. 9.1963 30. 6.1969	L'expert a continué à donner des avis sur les nouvelles installations de câbles et sur la maintenance des installations extérieures jusqu'à la fin de sa mission.
(Fonds spécial)	Jacques G. L. Lemay (Canada)	Directeur du Projet	21. 9.1969	Les experts ont poursuivi à l'Ecole Nationale des Postes et Télécommunications, leur tâche de formation professionnelle du personnel des télécommunications de toutes les catégories. Ils ont instruit notamment des homologues locaux et donné des conférences dans le cadre de cours de techniciens et d'ingénieurs-techniciens. Depuis 1963 (l'enseignement a commencé au titre du programme AT/
	Bernard Pain (France)	Instructeur — télégraphie	5. 3.1967	
	Honorato Garcia (Canada)	Instructeur — radio-électricité	16.11.1967	
	Louis J. Le Saos (France)	Instructeur — électronique	16. 3.1967	
	Pier L. Luppi (Italie)	Instructeur — transmission	27. 2.1967	
	Charles Maurer (Suisse)	Instructeur — téléphonique	1. 1.1968	

Pays ou région d'affectation	Nom (nationalité)	Spécialité et/ou fonction	Dates de début et de fin de la mission	Breve description des travaux; observations
Congo (Kinshasa) (Fonds spécial) (suite)	Fritz G. Schmid (Suisse) Andrzej S. Paluchowski (Pologne)	Instructeur — radio- électricité Instructeur — télégraphie	1. 1.1968 30. 9.1969 9. 6.1969	PNUD), plus de 380 techniciens et opérateurs ont été formés. Environ 55 techniciens et 30 ingénieurs-techniciens poursuivaient leurs études à la fin de l'année 1969.
Côte d'Ivoire (Assistance technique)	Raymond Maurel (France)	Expert — Formation professionnelle	16. 4.1968	L'expert a créé, à l'Ecole de formation professionnelle des P.T.T., des cours sur les transmissions par courants porteurs et les techniques des hyperfréquences. Durant la période 1968/1969, sept « contrôleurs I.E.M. » (techniciens de niveau moyen) et 30 « agents I.E.M. » (ouvriers qualifiés) ont reçu une formation.
Ethiopie (Assistance technique)	Roland F. Bradburn (Royaume-Uni)	Expert — Trafic télé- phonique et télé- graphique	8. 4.1968	L'expert a continué à donner des conseils sur tous les aspects du trafic et a formulé des recommandations portant sur des questions de révision des tarifs.
Gambie (Assistance technique)	Cecil A. Wiltshire (Guyane)	Expert en formation du personnel des télécommunications	14. 8.1965	L'expert a continué à former des techniciens en exploitation et maintenance des circuits radioélectriques et des équipements de téléphonie automatique.
Ghana (Fonds spécial)	Derk E. Luten (Pays-Bas) Hermannus Brunnekreef (Pays-Bas) Jan Elshout (Pays-Bas)  Ernst P. Heutelbach (R. F. d'Allemagne) Johan A. J. Schneider (Pays-Bas)  Alex H. van Assum (Pays-Bas)  Christianus P. van Vucht (Pays-Bas)	Directeur du projet  Instructeur en téléphonie Expert associé — for- mation profession- nelle en radio- électricité Instructeur — Télégraphie Instructeur — trans- mission et courants porteurs Instructeur — radio- communications en ondes décimétriques, ondes métriques et hyperfréquences Instructeur — lignes et câbles	8.10.1964 7.10.1969 25. 2.1965 24. 4.1969 11. 7.1967 10. 7.1969  1. 8.1967 17.12.1965  25. 6.1967 24. 9.1969  1. 4.1965 31. 3.1969	Les experts ont continué à collaborer au développement de l'Ecole technique des télécommunications du Département des Postes et Télécommunications, fondée en 1949. Ils ont formé des homologues locaux et donné des conférences dans le cadre des cours donnés à des techniciens. Au cours des années 1965-1969, environ 70 cours ont été donnés; ils ont été suivis par quelque 1100 élèves. En 1969, 4 cours de longue durée, suivis par 67 élèves, et 10 cours de courte durée, suivis par 147 élèves, ont été donnés.
Guinée équatoriale (Assistance technique)	Kurt V. B. Lillsunde (Suède) Karl G. Steimar (Suède) John L. Wiman (Suède)	Spécialiste des télé- communications Spécialiste des télé- communications Technicien en radio- électricité	11.11.1969 11.11.1969 23.11.1969	Le projet de reconstruction des services de télécommunications de la Guinée équatoriale a été confié, pendant une période de six mois, à la firme « Swedish Telecommunication Consulting A.B. », agissant en qualité de sous-traitant. Trois spécialistes ont commencé les opérations préliminaires et les travaux de reconstruction en novembre 1969.
Haute-Volta (Assistance technique)	René A. Villard (France)	Expert — Economie et exploitation des télécommunications	11.10.1968 10. 4.1969	L'assistance fournie par l'expert a consisté en: Réorganisation du Service de comptabilité et d'exploitation des télécommunications; conseils relatifs aux nouvelles méthodes d'exploitation; formation du personnel des services téléphoniques en matière d'abonnements et de comptabilité.

Pays ou région d'affectation	Nom (nationalité)	Spécialité et/ou fonction	Dates de début et de fin de la mission	Brève description des travaux; observations
Libéria (Assistance technique)	Carl G. Dragstedt (Suède)	Expert en télécommunications — Formation professionnelle, organisation et exploitation d'un réseau interurbain en hyperfréquences et de liaisons à ondes décimétriques	17. 7.1968 31.12.1969	L'expert a donné des conseils pour la création d'un service de recherche des dérangements dans le cadre de l'Administration, et a offert son assistance à l'expert en formation professionnelle en donnant des conférences sur les techniques des radiocommunications à ondes décimétriques et en hyperfréquences à l'Ecole professionnelle.
	Arasurampet R. Ramanathan (Inde)	Expert en formation du personnel des télécommunications	30. 6.1964	L'expert a continué l'exécution du programme de formation professionnelle établi à l'intention de techniciens dans les domaines de la téléphonie et des radiocommunications. Les deux cours de longue durée achevés en 1969 ont permis de donner une formation professionnelle à 11 techniciens en téléphonie et à 19 techniciens en radiocommunications.
	Libye (Assistance technique à titre onéreux)	Alan Irwin (Royaume-Uni)	Ingénieur chargé de la planification des circuits interurbains (OPAS)	8.11.1965
Madagascar (Fonds spécial)	Robert Lehmann (R. F. d'Allemagne)	Ingénieur chargé de la planification des réseaux en câble (OPAS)	14. 2.1966 13. 2.1969	L'expert OPAS a travaillé à la planification et à la mise en œuvre des réseaux en câble et participé aux travaux des comités techniques de planification.
	Joseph Rodgers (Royaume-Uni)	Ingénieur chargé de la planification de la commutation (OPAS)	6.12.1965 2.12.1969	L'expert OPAS a eu pour tâche d'élaborer un plan de base national de commutation, d'acheminement et de numérotage pour le réseau téléphonique libyen, ainsi que d'établir les spécifications destinées à de nouveaux centraux téléphoniques.
	Douglas J. Kelly (Nouvelle-Zélande)	Ingénieur en planification (réseaux téléphoniques urbains en câble) (OPAS)	1. 3.1969	L'expert OPAS a établi les spécifications nécessaires pour la planification de réseaux téléphoniques urbains en câble et a collaboré à la réalisation des réseaux.
	Louis Léon (France)	Directeur du projet	1. 7.1964	Les experts ont poursuivi leurs travaux à l'Institut national des Postes et Télécommunications; ils ont formé des homologues locaux et donné des conférences dans le cadre de cours destinés à des techniciens des niveaux moyen et élevé. Depuis 1965, quelque 1000 agents répartis sur 16 catégories différentes ont été formés pour l'Administration des télécommunications, pour les services de la météorologie, de l'aviation civile, de la police et pour la station terrienne des Etats-Unis située près de Tananarive. A la fin de 1969, les cours étaient suivis par environ 200 élèves.
	Michel Branle (France)	Instructeur — téléphonie	23. 4.1965	
	Jean Félix (France)	Instructeur — télégraphie	19. 3.1965	
Jean J. Pinatel (France)	Instructeur — exploitation des télécommunications	3. 1.1967		
Lucien Pourreau (France)	Instructeur — lignes interurbaines	4. 3.1966		
Pierre L. Vergnes (France)	Instructeur — électronique appliquée à la météorologie	13. 6.1969		

Pays ou région d'affectation	Nom (nationalité)	Spécialité et/ou fonction	Dates de début et de fin de la mission	Brève description des travaux; observations
Mali (Assistance technique)	Jean C. F. Hubert (France)	Instructeur en formation technique (lignes et radio)	17. 3.1968	L'expert a aidé à l'établissement d'une Ecole nationale des postes et télécommunications, qui a été ouverte officiellement le 3 novembre 1969. Une formation y sera donnée à des techniciens des niveaux moyen et inférieur. Dès l'ouverture de l'Ecole, 85 élèves en ont suivi les cours, à raison de 30 à la section des télécommunications et de 55 à la section postale.
	Georges Levet (France)	Expert en formation pratique	1. 5.1969	L'expert a effectué des démonstrations pratiques et des travaux de laboratoire à l'Ecole nationale des postes et télécommunications.
Niger (Assistance technique)	Raymond A. Chollet (France)	Expert en formation professionnelle	1.10.1968	L'expert a aidé à la création de cours de formation professionnelle (téléphonie et télégraphie) au Centre national professionnel des postes et télécommunications. Huit contrôleurs adjoints (techniciens de niveau moyen) ont été recyclés, et 10 agents des installations (ouvriers qualifiés) ont été formés en 1969.
Nigeria (Assistance technique)	S. Mahadeva Iyer (Inde)	Ingénieur en chef des télécommunications (OPAS)	16. 3.1968	L'expert OPAS a rempli des fonctions d'ingénieur en chef des télécommunications dans le district de Kaduna, Nigeria occidental.
	Spyros Kassimatis (Grèce)	Ingénieur en chef des télécommunications (OPAS)	29. 2.1968 28. 2.1969	L'expert OPAS a collaboré au fonctionnement et à l'organisation du Département des télécommunications.
	Leonid A. Shirokih (U.R.S.S.)	Ingénieur en chef des télécommunications (OPAS)	25. 5.1968 24. 5.1969	L'expert OPAS a collaboré au fonctionnement et à l'organisation du Département des télécommunications.
	Hugo J. Stroobants (Belgique)	Ingénieur en chef des télécommunications (OPAS)	12. 3.1968 15. 3.1969	L'expert OPAS a élaboré le programme d'études destiné à un cours pour techniciens des radiocommunications à l'Ecole professionnelle des P. et T. d'Oshodi.
	David R. Thomas (Royaume-Uni)	Fonctionnaire des télécommunications (trafic) (OPAS)	1. 6.1966 31.12.1969	L'expert OPAS a continué à former des agents d'exploitation dans la région nord (Kaduna); trois agents d'exploitation ont reçu une formation complète.
	V. R. Venugopal (Inde)	Ingénieur en chef des télécommunications (OPAS)	6. 6.1968 8. 6.1969	L'expert OPAS a collaboré au fonctionnement et à l'organisation du Département des télécommunications à Ibadan.
	S. A. Christer Carlstedt (Suède)	Expert associé	1.10.1968 30. 9.1969	L'expert associé a collaboré au fonctionnement du Département des télécommunications à Lagos, en travaillant sous le contrôle général et la direction des fonctionnaires OPAS.
	Börje N. E. Ljungquist (Suède)	Expert associé  Ingénieur en chef des télécommunications (OPAS)	1.10.1968 28. 2.1969 1. 3.1969 30. 9.1969	D'abord en qualité d'expert associé, puis comme ingénieur en chef des télécommunications, l'expert a accompli des travaux de planification au siège du Département des télécommunications à Lagos.
	Sten I. Svensson (Suède)	Expert associé	1.10.1968 30. 9.1969	L'expert associé a collaboré au fonctionnement du Département des télécommunications à Lagos, en travaillant sous le contrôle général et la direction des fonctionnaires OPAS.

Pays ou région d'affectation	Nom (nationalité)	Spécialité et/ou fonction	Dates de début et de fin de la mission	Brève description des travaux; observations
Somalie (Assistance technique)	Anatolij I. Krutkov (U.R.S.S.)	Conseiller en télécommunications	13. 1.1969	L'expert a donné des avis sur les aspects généraux de la mise en œuvre des plans de développement des télécommunications. Il a aussi participé à la formation du personnel de maintenance et à la mise en place de moyens d'instruction technique.
	Gianfranco Segreti (Italie)	Instructeur en radiocommunications	4. 1.1969	L'expert a mis en œuvre les moyens nécessaires à l'enseignement en radiocommunications au niveau techniciens. Il a donné des cours dans cette matière, ainsi que sur des sujets fondamentaux de télécommunications, à 33 élèves.
Sierra Leone (Assistance technique)	Kenneth A. Lees (Royaume-Uni)	Instructeur — télécommunications (OPAS)	26. 4.1964	L'expert OPAS a continué ses fonctions d'assistance auprès du Département des postes et télécommunications en vue du développement de son Centre de formation.
Soudan (Fonds spécial)	Leonard S. Scammell (Royaume-Uni)	Instructeur — téléphonie automatique	5. 8.1963	Les experts ont poursuivi leur mission consistant à préparer la documentation nécessaire pour les cours, à surveiller les cours de formation et à former des homologues locaux. En octobre 1969, on a effectué une réévaluation des besoins du Département des télécommunications en matière de formation professionnelle.
	P. R. Desikachar (Inde)	Directeur du projet	31. 3.1969	
	Mervyn A. Gale (Royaume-Uni)	Instructeur — radiocommunications	1. 4.1969	
	John H. M. Johnson (Royaume-Uni)	Instructeur — radiocommunications	14. 2.1966	
Souaziland (Assistance technique)	Mervyn A. Gale (Royaume-Uni)	Instructeur — télégraphie	8.12.1963	Le Centre dispense un enseignement portant sur des cours nombreux et variés, à la fois à long terme et à court terme. Durant l'année 1969, environ 200 élèves ont reçu au Centre une formation donnée de manière continue.
	John B. King (Royaume-Uni)	Instructeur — courants porteurs et transmission sur ligne	22. 1.1969	
	John B. King (Royaume-Uni)	Instructeur — trafic téléphonique	19. 3.1969	
	Joseph M. Meehan (Irlande)	Instructeur — gestion des télécommunications	18. 6.1969	
Tchad (Assistance technique)	Sabry A. A. Meguid (R.A.U.)	Instructeur — transmission sur lignes et câbles	6. 1.1969	L'expert OPAS a gagné son lieu d'affectation vers la fin de 1969 et a commencé à donner une formation de base à des techniciens à l'Institut technique.
	Jan Elshout (Pays-Bas)	Expert associé en radiocommunications	11. 7.1969	
Tchad (Assistance technique)	Abdur Rouf Kazi (Pakistan)	Chargé des cours en électrotechnique et télécommunications (OPAS)	4.11.1969	L'expert a continué à former des techniciens des radiocommunications au niveau de « contrôleur » (techniciens de niveau moyen). Depuis 1965, environ 35 stagiaires ont obtenu le diplôme correspondant; certains d'entre eux étaient originaires de la République Centrafricaine, du Gabon et du Congo (Brazzaville). L'expert a continué à prêter son assistance pour la formation de techniciens radio en ce qui touche les aspects pratiques, à l'aide de démonstrations, d'essais et de travaux pratiques d'atelier.
	Albert Bouchet (France)	Professeur — radio-technique générale	25. 4.1964	
	Yves Heurtin (France)	Instructeur — radio-électricité pratique	26.10.1964	

Pays ou région d'affectation	Nom (nationalité)	Spécialité et/ou fonction	Dates de début et de fin de la mission	Brève description des travaux; observations
Zambie (Assistance technique)	David G. Peck (Royaume-Uni)	Conseiller en télécommunications	26. 2.1969	L'expert s'est occupé principalement de l'étude d'une nouvelle liaison interurbaine à hyperfréquences. Il s'est chargé en outre de rédiger un recueil de règles sur la base desquelles sera créée une organisation des télécommunications à autofinancement.
Afrique (Projet régional) (Assistance technique)	Hertwig K. Bender (R. F. d'Allemagne)	Expert régional — Membre de la Mission mixte U.I.T./C.E.A.	16. 4.1968	L'expert régional a continué à donner des avis généraux sur les questions de télécommunications aux pays de l'Afrique orientale, en évaluant les besoins d'assistance technique en télécommunications et en participant à la préparation des demandes. A cette fin, il a fait des visites aux pays ci-après: Botswana, Kenya, Malawi, Soudan, Souaziland, Tanzanie, Ouganda et Zambie. En outre, l'expert a élaboré une demande portant sur un projet de circuit pilote Souaziland-Malawi.
	Stanislas Sierakowski (Belgique)	Expert régional — Membre de la Mission mixte U.I.T./C.E.A.	1. 9.1966	Cet expert régional a rempli les mêmes tâches que M. Bender, dans les pays ci-après d'Afrique centrale et occidentale: Burundi, Cameroun, Tchad, Congo (Kinshasa), Congo (Brazzaville), Guinée équatoriale, Gabon, Ghana, Nigeria, Rwanda et Soudan.
Circuit pilote de télécommunications Ethiopie/Côte d'Ivoire (Fonds spécial)	Norman E. Marshall (Royaume-Uni)	Expert en radio-communications (Ethiopie)	19. 3.1967 10. 4.1969	L'expert a prêté son concours au Conseil impérial des télécommunications d'Ethiopie et au Ministère des Postes et Télécommunications de la Côte d'Ivoire en vue de l'établissement d'une liaison sur ondes décimétriques entre Addis-Abéba et Abidjan; il s'est chargé en outre de former le personnel nécessaire à l'exploitation et à la maintenance de cette liaison.
	Maurice R. Ravarit (France)	Expert en télégraphie automatique (Côte d'Ivoire)	2. 5.1967 28. 2.1969	L'expert a offert son assistance au Ministre des P. et T. de la Côte d'Ivoire pour l'installation des équipements télégraphiques terminaux (avec ARQ) nécessaires à la liaison de radiocommunications sur ondes décimétriques avec Addis-Abéba. Il s'est chargé en outre de former les opératrices et le personnel de maintenance nécessaires à cette liaison.
Centres multinationaux de formation (Kenya, Malawi, Souaziland, Tanzanie, Ouganda et Zambie) (Fonds spécial)	William B. Jago (Royaume-Uni)	Expert en formation du personnel des postes et des télécommunications	30.12.1968	Les fonctions de l'expert ont consisté à établir les plans et à rédiger les demandes concernant un groupe complet et coordonné de centres multinationaux de formation de personnel des postes et des télécommunications dans les pays de l'Afrique orientale. Les travaux préliminaires entrepris à cet effet sont achevés.

Pays ou région d'affectation	Nom (nationalité)	Spécialité et/ou fonction	Dates de début et de fin de la mission	Brève description des travaux; observations
Projet africain de préinvestissement (Fonds spécial)	Paul Bassole (France)	Directeur du projet (Expert régional en Afrique pour les télécommunications du 1.4.1968 au 31.8.1968)	1. 9.1968	Les experts ont effectué des études préliminaires en vue de l'établissement des plans d'un réseau panafricain complet des télécommunications; ils ont en outre élaboré des demandes relatives à de nouvelles études détaillées de préinvestissement. Ces études portent sur des liaisons qui ont été dégagées par les études préliminaires, et qui sont nécessaires. Tous les travaux effectués au titre des études préliminaires ont été achevés pour la fin de 1969. Un projet de demande complet a été soumis au PNUD à New York. La demande se divise en cinq parties, dont chacune concerne un groupe de pays différent. Un rapport général sur les opérations préliminaires a été achevé, ainsi que tous les rapports relatifs aux pays d'Afrique intéressés, au nombre de 38.
	Taofiqui Bouraima (Dahomey)	Expert en transmission (Abidjan)	20. 2.1969	
	Samuel A. Boyd (Royaume-Uni)	Expert en planification (Addis-Abéba)	31. 3.1969	
	Lars O. Engvall (Suède)	Expert en trafic (Abidjan)	8. 1.1969	
	Ingidayehu Girmaw (Ethiopie)	Expert en trafic (Addis-Abéba)	9.12.1968 8. 9.1969	
	Georges A. Joël (France)	Expert en planification (Abidjan)	14. 1.1969	
	Jan H. Spinning (Norvège)	Expert en transmission (Addis-Abéba)	16.12.1968 14. 5.1969	
<b>2. AMERIQUE</b>				
Antigua (Assistance technique)	Albert J. Carey (Etats-Unis)	Directeur des téléphones (OPAS)	19.11.1968	L'expert s'est occupé principalement du contrôle du service téléphonique intérieur exploité par le Gouvernement; il a donné des conseils au Gouvernement sur des questions de télécommunications, et préparé l'octroi de licences pour les télécommunications et l'assignation de fréquences pour les radiocommunications.
Argentine (Assistance technique)	Antoine Fleuret (France)	Expert chargé d'évaluer la qualité du service téléphonique	6. 1.1969 5. 7.1969	L'expert a mis au point une méthode de mesure de la qualité du service téléphonique et l'a appliquée à deux centres de commutation principaux, ce qui a permis d'améliorer les méthodes de maintenance.
	Ercole Marelllo (Italie)	Expert en télécommunications par satellites	6. 6.1969 5.11.1969	L'expert a collaboré aux essais de recette de la station terrienne située près de Balcarce. En particulier il a donné des avis sur l'organisation des nouvelles mesures à effectuer, sur l'exploitation de la station et sur sa maintenance.
Bolivie (Assistance technique)	Pedro Chaher (Argentine)	Conseiller en télécommunications	2. 9.1969	L'expert a donné des avis sur l'établissement d'une politique nationale des télécommunications (organisation et exploitation). A cet effet il a collaboré à la formulation des normes techniques et des règles touchant l'administration et l'exploitation, relativement à la création d'une Entreprise nationale des télécommunications (ENTEL). Ces travaux suivent leur cours.

Pays ou région d'affectation	Nom (nationalité)	Spécialité et/ou fonction	Dates de début et de fin de la mission	Brève description des travaux; observations
Chili (Assistance technique)	Lothar Diehl (R. F. d'Allemagne)	Expert en commutation et transmission automatique dans le service télex	31. 7.1967	L'expert a prêté son assistance pour la planification, l'installation et l'exploitation du nouveau réseau télex, ainsi que pour l'intégration de ce réseau aux réseaux télex national et international. La planification de la seconde phase de réalisation du réseau télex, comprenant l'établissement de plans pour le centre international télex de commutation et l'extension du service télégraphique à l'intérieur du pays, a été entreprise aussi avec l'assistance de l'expert.
	John Herbert Reinhardt (Etats-Unis)	Expert en organisation et administration des télécommunications, et en gestion des fréquences	4.11.1969	L'expert a commencé à prêter son assistance pour l'organisation du Département des télécommunications, qui sera responsable de la réglementation et du contrôle des télécommunications dans le pays. En outre, l'expert donnera des avis sur la création d'un centre d'essais et de développement et sur la modernisation des stations de contrôle des émissions.
	(Fonds spécial)	Jacques Raverdy (France)	Directeur du projet	1. 7.1968

Colombie (Fonds spécial)	Charles Rinaldi (France)	Instructeur en systèmes de faisceaux hertziens et multiplex	1.10.1969	Le Centre forme des ingénieurs, des techniciens et des opérateurs qualifiés dans le domaine des télécommunications; les experts ont commencé la préparation de programmes d'études en vue des cours à donner dans leurs branches spécialisées. Ils ont aussi élaboré une liste du matériel requis pour les laboratoires. Durant l'année, plus de 1000 élèves ont poursuivi leur formation au Centre.
	Claude M. Zenati (France)	Instructeur en télégraphie	28.11.1969	
	Ingemar Norberg (Suède)	Directeur du projet	25. 9.1965	
	Lennart G. Andersson (Suède)	Expert associé — commutation	28. 5.1969	
	Lars-Rune Berg (Suède)	Expert associé — transmission	30. 9.1968	
	José L. Colon (Etats-Unis)	Instructeur — propagation	13. 7.1966	
	José E. Cordero (Etats-Unis)	Instructeur transmission et équipements à courants porteurs	15. 3.1969 20.11.1965 7.11.1969	
	Kaj S. Elgstrand (Suède)	Expert associé ergonomie	15. 8.1968	
	Johan J. Ernberg (Suède)	Expert associé physique	30. 9.1968	
	Matthias J. Josten (R. F. d'Allemagne)	Instructeur — mathématiques	30. 6.1969	
		Instructeur — commutation (travaux de recherche appliquée)	1. 7.1969 1. 7.1968	

Pays ou région d'affectation	Nom (nationalité)	Spécialité et/ou fonction	Dates de début et de fin de la mission	Brève description des travaux; observations
Colombie (Fonds spécial) (suite)	Knut E. Källström (Suède)	Expert associé — commutation	30. 9.1968	
		Chargé de cours et travaux de recherche en propagation	31. 3.1969 1. 4.1969	
	Arnulf G. Liebetegger (Royaume-Uni)	Professeur de mathématiques	3. 6.1968 2. 7.1969	
	Artème Nicolazzi (France)	Instructeur — transmission et équi- pement associé	1. 4.1966	
	Hector Rivera (Etats-Unis)	Instructeur — télégraphie	3. 3.1967 31. 1.1969	
	Lars A. Wern (Suède)	Expert associé — électronique et transmission	30. 9.1968 29. 9.1969	
Dominicaine (République) (Assistance technique)	Benjamin Brok <sup>1)</sup> (Etats-Unis)	Expert en équipement des centraux télé- graphiques et téléphoniques	13. 2.1964	L'expert a continué à prêter son assistance pour le développement des réseaux de télécommunication, et en particulier pour la préparation de spécifications techniques pour l'équipement de centraux téléphoniques et de centres de commutation télégraphique. Il a aussi donné des avis sur l'évaluation technique des soumissions et sur l'organisation de la main-d'œuvre et de l'exploitation. A ce dernier titre, il s'est rendu dans les pays ci-après: Dominique (Ile), St. Kitts, Haïti et Jamaïque.

Equateur (Assistance technique)	Johannes B. Berger (R. F. d'Allemagne)	Expert en gestion des fréquences	13.10.1969	L'expert a offert son assistance pour l'établissement d'un centre de contrôle des émissions et de gestion des fréquences, et pour l'installation de l'équipement nécessaire. Il s'est chargé aussi de la formation en cours d'emploi du personnel local de contrepartie.
	Heinrich F. Kunst (R. F. d'Allemagne)	Expert en faisceaux hertziens hyper- fréquences	13.10.1969	L'expert a prêté son assistance pour la planification et la mise au point des systèmes de faisceaux hertziens à grande distance; cette tâche se répartissait ainsi: participation à l'établissement de spécifications, évaluation des aspects techniques des offres, études de trafic et des possibilités de réalisation, assistance pour l'installation du matériel, formation de personnel national en cours d'emploi.
	Omar A. Posada da Silveira (Uruguay)	Expert en hyperfréquences	17. 3.1968 16.3.1969	L'expert a préparé des spécifications pour l'équipement des systèmes hyperfréquences à grande distance; il a donné des conseils pour l'évaluation technique des soumissions et a assuré la formation en cours d'emploi du personnel national (techniques des hyperfréquences, maintenance et exploitation des réseaux à hyperfréquences).

Pays ou région d'affectation	Nom (nationalité)	Spécialité et/ou fonction	Dates de début et de fin de la mission	Brève description des travaux; observations
Guatemala (Assistance technique)	Hirokazu Shimada <sup>1)</sup> (Japon)	Expert en équipements de centraux télégraphiques et téléphoniques	14.12.1967	L'expert a offert son assistance aux gouvernements des pays d'Amérique centrale pour la planification et le développement de leurs réseaux nationaux et internationaux; il a participé en outre à l'établissement de spécifications pour l'achat d'équipements destinés à leurs centraux, et a donné des conseils sur la façon d'évaluer les aspects techniques des offres, sur l'installation, la maintenance et l'exploitation, ainsi que sur l'exécution des essais de réception. Il s'est chargé en outre de la formation de personnel national en cours d'emploi. Ces tâches l'ont amené à se rendre dans les pays suivants: Honduras, Nicaragua, Costa Rica, El Salvador et Panama.

Honduras (Assistance technique)	Lars E. G. Gustafsson <sup>1)</sup> (Suède)	Expert en organisation et exploitation des services et en tarification	2.10.1967	L'expert a offert son assistance aux pays de l'Amérique centrale pour le développement de leurs réseaux nationaux et internationaux; il a donné à ces pays des conseils sur les problèmes d'organisation et d'exploitation des services téléphoniques publics; il a participé à des études de problèmes de trafic pour l'établissement de tarifs et à des études sur les possibilités de réalisation. Il a en outre donné des avis sur l'évaluation des aspects financiers et économiques des offres et donné au personnel national une formation en cours d'emploi. A cet effet, il s'est rendu dans les pays ci-après: Nicaragua, Costa Rica, El Salvador, Panama et Guatemala.
Jamaïque (Assistance technique)	Patrick J. O'Sullivan (Irlande)	Chargé de cours principal (Technique des télécommunications) (OPAS)	7. 8.1967	L'expert OPAS, en qualité de chargé de cours au « College of Arts, Science and Technology » de Kingston, a donné des cours de mathématiques et dans diverses disciplines du domaine des télécommunications, jusqu'à un niveau analogue à celui du « City and Guild Telecommunication Technician Certificate » et du Diplôme national supérieur du Royaume-Uni. Il a aussi préparé des programmes détaillés d'études et de formation pratique. Deux experts associés lui prêteront leur concours pour les conférences et la conduite des cours; l'un de ces experts a pris ses fonctions vers la fin de l'année.
	Björn B. Nyberg (Suède)	Expert associé en électrotechnique	6.11.1969	

Pays ou région d'affectation	Nom (nationalité)	Spécialité et/ou fonction	Dates de début et de fin de la mission	Brève description des travaux; observations
Nicaragua (Assistance technique)	Wilfred D. McKenzie <sup>1)</sup> (Australie)	Expert en transmission	1. 7.1969	L'expert a prêté son assistance aux Gouvernements des pays de l'Amérique centrale pour la planification et le développement de leurs réseaux nationaux et internationaux et pour l'établissement de spécifications destinées aux systèmes de transmission à grande distance. Il a aussi donné des conseils en ce qui concerne l'évaluation technique des offres, l'installation du matériel, sa maintenance et son exploitation. Il a participé aux essais de réception et formé du personnel national en cours d'emploi. A cet effet, il s'est rendu dans les pays ci-après: Honduras, Guatemala, Costa Rica, El Salvador et Panama.

Panama (Assistance technique)	Wilhelmus J. Bünger <sup>1)</sup> (Pays-Bas)	Expert en organisation et exploitation des services, et en tarification	30. 6.1969	L'expert a prêté son assistance aux Gouvernements de l'Amérique centrale pour le développement de leurs réseaux nationaux et internationaux, et a donné des conseils sur les problèmes d'organisation et d'exploitation des services téléphoniques publics. Il a participé aussi à des études sur les problèmes de trafic pour l'établissement de tarifs et à des études sur les possibilités de réalisation, et a donné des conseils sur l'évaluation des aspects financiers et économiques des offres. En outre, il a donné au personnel national une formation en cours d'emploi. Cette activité l'a conduit à se rendre dans les pays ci-après: Honduras, Nicaragua, Guatemala, Costa Rica et El Salvador.
Paraguay (Assistance technique)	Horst Schaetzke (R. F. d'Allemagne)	Expert en équipements de téléphonie automatique	7.11.1966 30. 6.1969	Après avoir collaboré à l'installation d'un nouveau matériel de commutation téléphonique, l'expert a participé à l'élaboration d'instructions et consignes de maintenance; il a participé en outre à la mise en œuvre d'un système de statistiques sur le trafic, à l'organisation du service de maintenance, et à des mesures de trafic.

Pays ou région d'affectation	Nom (nationalité)	Spécialité et/ou fonction	Dates de début et de fin de la mission	Brève description des travaux; observations
Paraguay (Fonds spécial)	José E. Cordero (Etats-Unis)	Directeur du projet	8.11.1969	L'expert a commencé à accomplir sa tâche, qui consiste à collaborer à la mise en œuvre du Plan national des télécommunications pour ce qui a trait à la formation du personnel technique et administratif. Cette tâche comprendra notamment la révision du programme d'enseignement de l'Institut paraguayen des télécommunications et son adaptation aux besoins du pays.
Pérou (Assistance technique)	Venkat V. Rao (Inde)	Expert en gestion de fréquences	13. 4.1968	L'expert a formulé des avis sur des questions de principe se rapportant à la gestion des fréquences, établi des plans d'attribution de fréquences et étudié les nouvelles demandes d'assignation de fréquence. Il a aussi prêté son assistance pour l'établissement de centres de contrôle des émissions, ainsi que pour l'extension du Département du contrôle des radiocommunications.

Trinité (Assistance technique)	Johannes Marsman <sup>2)</sup> (Pays-Bas)	Expert en organisation et en administration	13. 1.1966 12. 1.1969	L'expert a terminé sa mission au début de l'année; elle a eu pour objet principal d'aider les gouvernements des divers pays de la région des Caraïbes dans l'organisation de compagnies nationales d'exploitation. En particulier, l'expert a élaboré des projets de loi applicables aux télécommunications, des règlements pour l'exploitation des divers services, des procédures pour l'octroi des licences, etc. Il a en outre donné des conseils sur des problèmes généraux de télécommunications, notamment pour la formation du personnel
	Theodorus Pasman <sup>2)</sup> (Pays-Bas)	Expert en administration des télécommunications et en tarification	27. 7.1969	L'expert a poursuivi le travail entrepris par M. Marsman dans la région des Caraïbes; ses activités en 1969 ont été essentiellement les suivantes: conseils sur les questions de tarification et sur la mise à jour de règlements, rapports sur l'exploitation des divers services, et recommandations sur les principes à adopter pour l'octroi de licences et la fixation de tarifs. Au titre de ses activités, l'expert s'est rendu à Surinam, à St. Vincent, à la Barbade, à St. Kitts et en République Dominicaine.
Venezuela (Fonds spécial)	Jan Deketh (Pays-Bas)	Directeur du projet	1. 1.1964	Les experts ont poursuivi leur tâche, consistant à former du personnel technique de toutes catégories en télécommunications, jusqu'au niveau de techniciens supérieurs, au Centre de formation des techniciens des télécommunications.
	Humberto Ruiz (Pérou)	Instructeur — équipements et systèmes de radiocommunications	29. 4.1969 8. 9.1964	
		Directeur du projet par intérim	1. 5.1969	

Pays ou région d'affectation	Nom (nationalité)	Spécialité et/ou fonction	Dates de début et de fin de la mission	Brève description des travaux; observations
Venezuela (Fonds spécial) (suite)	Yoshizo Ito (Japon)	Instructeur — commutation téléphonique et trafic	17. 8.1969	Le projet est maintenant près de l'achèvement de sa première phase; une demande portant sur une seconde phase a été déposée auprès du PNUD à New York. Un groupe d'instructeurs vénézuéliens a été formé pour continuer la formation de nouveaux techniciens supérieurs. Chaque instructeur recruté sur le plan international a au moins un homologue local (2 dans la plupart des cas), deux ou trois instructeurs et instructeurs assistants étant prévus dans chaque spécialité. Environ 300 techniciens supérieurs ont été formés, et une centaine de techniciens, dans les diverses spécialités, ont été formés en cours d'emploi. Plus de 500 employés ont suivi des cours du soir, et plus de 1100 ont suivi, jusqu'à achèvement, des cours par correspondance.
	Jorge Mareggiani (Argentine)	Instructeur — mesures électriques et sources d'énergie	7. 9.1964	
	Claude Moussac (France)	Instructeur — théorie et pratique de la transmission	16. 4.1966	
	Oscar G. Platter (Italie)	Instructeur — télégraphie	11. 3.1966	
	Kaare Welle (Norvège)	Instructeur — équipements de commutation téléphonique et trafic	14. 6.1967 13. 6.1969	
	Christianus P. van Vucht (Pays-Bas)	Instructeur — installations extérieures	3. 6.1969	
Amérique latine (Projet régional) (Assistance technique)	Juan A. Autelli (Argentine)	Expert en planification des télécommunications	1. 1.1968	La tâche de l'expert régional a surtout consisté à aider le Coordonnateur du groupe sous-régional 3 de la CITEL dans ses études de préinvestissement entreprises aux fins du Réseau interaméricain de télécommunications et à étudier les réseaux nationaux de télécommunications des pays dont il est responsable

	Roger L. Freeman (Etats-Unis)	Expert en planification des télécommunications	24. 2.1968 23. 2.1969	(Brésil, Uruguay, Paraguay, Bolivie, Pérou, Chili et Argentine). Au cours des visites qu'il a faites dans ces pays, il leur a donné des conseils et une assistance sur la promotion, la coordination et la surveillance des projets PNUD/AT, à mettre en oeuvre par les soins de l'U.I.T. et sur l'établissement de demandes de projets PNUD/FS. L'expert régional a continué à offrir son assistance au Coordonnateur de la CITEL (groupe sous-régional 2) dans le cadre de l'étude de préinvestissement pour le réseau interaméricain de télécommunications; à ce titre, il a fait l'étude des réseaux de télécommunications des pays dont il est responsable, à savoir: Colombie, Equateur, Venezuela et Région des Caraïbes.
	Irwin S. Henderson (Canada)	Expert en commutation, numérotage et signalisation attaché à la CITEL (Commission interaméricaine des télécommunications)	4.10.1967 3. 2.1969	L'expert a prêté son assistance au Secrétariat de la CITEL pour les questions touchant l'étude de préinvestissement pour le réseau interaméricain de télécommunications. Conformément aux recommandations de la Commission du Plan C.C.I.T.T./C.C.I.R., il a donné des avis sur les aspects particuliers de l'étude ayant trait à la commutation, au numérotage et à la signalisation, et il a participé activement à la rédaction des chapitres pertinents du rapport final sur cette étude.

Pays ou région d'affectation	Nom (nationalité)	Spécialité et/ou fonction	Dates de début et de fin de la mission	Brève description des travaux; observations
Amérique latine (Projet régional) (Assistance technique) (suite)	Alexander B. MacLennan (Royaume-Uni)	Expert en planification des télécommunications (Expert des systèmes à hyperfréquences en Amérique centrale, 3.2.1964-31.12.1968)	1. 1.1969	L'expert régional a consacré la majeure partie de son temps à aider les administrations des pays d'Amérique centrale dans la planification de leurs réseaux régionaux et nationaux de télécommunications, y compris l'élaboration de spécifications techniques. Il a coordonné les activités des autres experts en poste dans cette région, tout en les aidant dans leur tâche. Il a en outre prêté son assistance aux divers pays pour le choix de candidats à des bourses d'études, et collaboré à l'établissement d'une demande concernant un centre de formation à créer dans la région. Durant l'année, il s'est rendu dans les pays suivants: Nicaragua, Costa Rica, El Salvador, Honduras, Panama, Paraguay et Mexique.

	Omar A. Posada da Silveira (Uruguay)	Expert en planification des télécommunications	17. 3.1969	L'expert régional a prêté son assistance au Coordonnateur du Groupe sous-régional 2 de la CITELE dans le cadre de l'étude de préinvestissement pour le réseau interaméricain de télécommunications. Lors des visites qu'il a faites dans les pays ci-après: Colombie, Venezuela, Trinité, Paraguay, Uruguay, Haiti et République Dominicaine, il a donné des avis sur des questions touchant l'établissement de programmes PNUD/AT à mettre en œuvre par les soins de l'U.I.T. Il a collaboré, en outre, à l'établissement de la demande portant sur la seconde phase de la réalisation du Centre de formation de techniciens des télécommunications au Venezuela, ainsi que pour l'Institut de formation professionnelle et de recherche en électronique et télécommunications, en Colombie.
Etude de préinvestissement pour le Réseau interaméricain (BID/UIT) (Fonds spécial)	Caesar F. Fiore (Etats-Unis)	Spécialiste en planification des réseaux de télécommunications	1.12.1969	L'expert a entamé ses activités, consistant à représenter l'U.I.T. au sein du Groupe de gestion du programme (formé par la Banque interaméricaine de développement — BID) en vue de la mise en œuvre de l'étude de préinvestissement pour le Réseau interaméricain de télécommunications, à donner des conseils sur les aspects techniques de l'étude et à coordonner l'organisation du programme de bourses d'études prévu dans ce projet.

<sup>1)</sup> Sur demande, assistance à d'autres pays d'Amérique centrale.

<sup>2)</sup> Sur demande, assistance à d'autres pays de la région des Caraïbes.

Pays ou région d'affectation	Nom (nationalité)	Spécialité et/ou fonction	Dates de début et de fin de la mission	Brève description des travaux; observations
3. ASIE ET EXTRÊME-ORIENT  Afghanistan (Assistance technique)	Bernward Kupitz (R. F. d'Allemagne)	Expert en courant porteurs et transmission sur lignes	27. 7.1967 31.12.1969	L'expert a prêté son assistance en matière de planification; il a donné des avis sur l'installation, l'exploitation et la maintenance des systèmes de transmission à courants porteurs et sur lignes. Il a collaboré aussi à la création d'un atelier et a formé du personnel local. Le réseau s'est développé de manière considérable au cours de sa mission.
	Geoffrey Leng (Royaume-Uni)	Expert en radio-communications sur ondes décimétriques	6.10.1969	L'expert a donné des conseils et a prêté son assistance en ce qui concerne la maintenance et l'exploitation des stations de radiocommunications à ondes décimétriques — transmission, réception et matériel connexe. Il a aussi apporté son aide en matière de relève des dérangements, pour l'élaboration et l'exécution de consignes de maintenance et pour la formation d'homologues locaux.
	Hermann Sauermilch (R. F. d'Allemagne)	Conseiller en télécommunications	8. 9.1958	L'expert a donné des avis sur tous les aspects des télécommunications, à un niveau technique élevé; son assistance a porté particulièrement sur des questions de planification.
(Fonds spécial)	Sadayuki Ohnuma (Japon)	Directeur du projet	21. 4.1969	La première phase du Projet de Centre de formation technique a pris fin le 31 décembre 1969. D'excellentes installations ont été mises en place. Durant l'année écoulée, les cours de techniciens ont été poursuivis et 32 élèves ont obtenu leur diplôme; les meilleurs d'entre eux ont été retenus au Centre pour y recevoir une instruction plus poussée à titre d'homologues locaux. Les experts ont continué à mettre au point du matériel d'enseignement; d'excellentes installations extérieures à des fins de formation pratique ont été réalisées.  Le projet doit se poursuivre au titre d'une seconde phase d'une durée de cinq ans.
	Arthur D. Bungay-Prevett (Royaume-Uni)	Instructeur — téléphonie	1.11.1969	
	Roland Carnefur (Suède)	Instructeur — transmission et systèmes à courants porteurs	1.10.1967 31. 8.1969	
	Joseph Kennedy (Irlande)	Instructeur — téléphonie	31. 8.1965	
	Yoshinori Kimura (Japon)	Instructeur — transmission et systèmes à courants porteurs	30. 5.1969 17. 8.1969	
	Percival F. A. Morgan (Royaume-Uni)	Instructeur — installations extérieures	5. 8.1968	
	Gijsbertus J. M. Pappot (Pays-Bas)	Expert associé — transmission et systèmes à courants porteurs	3. 1.1968	
	Eckhard Pense (R. F. d'Allemagne)	Instructeur — télégraphie	15. 5.1967	
	Kurt Scherrer (Suisse)	Instructeur — radioélectricité	1. 8.1965	
Arabie Saoudite (Assistance technique à titre onéreux)	Rafique Ahmad (Pakistan)	Expert — réseaux téléphoniques automatiques et manuels	18. 2.1968	

Pays ou région d'affectation	Nom (nationalité)	Spécialité et/ou fonction	Dates de début et de fin de la mission	Brève description des travaux; observations
Arabie Saoudite (Assistance technique à titre onéreux) (suite)	Mukkavalli L. Sastry (Inde)	Conseiller — radiodiffusion	5. 2.1965	L'expert a prêté son assistance pour le développement du réseau de radiodiffusion, y compris le projet de réalisation d'un émetteur de radiodiffusion à grande puissance (liaison pour transmissions radio-phoniques Djeddah-Riad), ainsi que pour la maintenance et l'exploitation de stations de radiodiffusion.
(Fonds spécial)	Rolf H. Stenerudh (Suède)	Directeur du projet	28. 1.1968 27. 9.1969	Le Plan d'opération du Projet de Centre de formation professionnelle en télécommunications et en radiodiffusion a été signé en février 1969. L'expert a prêté son assistance au Gouvernement dans toutes les tâches préparatoires en vue du démarrage de la formation; il a fait en outre des propositions précises en ce qui concerne l'emplacement et l'aménagement des bâtiments du Centre, le recrutement des instructeurs locaux, les programmes d'enseignement, le choix des candidats à des bourses d'études, etc.

Ceylan (Assistance technique)	Sachio Iijima (Japon)	Expert — planification et conception de centraux téléphoniques	9. 1.1969	L'expert a prêté son assistance pour l'évaluation des données de trafic et a recommandé, au titre de la seconde étape du plan de développement des télécommunications (Plan de développement de la région de Colombo), un plan modifié permettant l'écoulement du volume de trafic estimé pour 1972 et les années suivantes. L'expert a en outre collaboré à l'élaboration d'un plan de numérotage pour l'ensemble du pays.
Indonésie (Fonds spécial)	Masafumi Kinoshita (Japon)	Directeur du projet	1. 6.1968	Le Plan d'opérations a été signé en février 1969 et le groupe d'experts a collaboré à la création de laboratoires et de demandes d'équipement. Aidés de leurs homologues locaux, les experts ont élaboré des programmes d'enseignement. Trois cours de quatre mois (installations extérieures, radiocommunications et télégraphie) ont été achevés, et les homologues locaux ont suivi une formation leur permettant de se charger eux-mêmes des cours ultérieurs; des cours analogues en transmission et en commutation ont aussi été préparés et l'on a poursuivi la préparation d'un cours sur les sources d'énergie.
	Hans-Jürgen Heymann (R. F. d'Allemagne)	Instructeur — commutation	1. 6.1969	
	Ryuzaburo Inano (Japon)	Instructeur — radioélectricité	24.12.1968	
	Dieter Rosenbaum (R. F. d'Allemagne)	Instructeur — sources d'énergie pour les télécommunications	19.11.1969	
	Sten G. Sallander (Suède)	Instructeur — lignes et câbles	4.12.1968	
	Helmut E. A. Schnitzke (R. F. d'Allemagne)	Instructeur en télégraphie	10. 2.1969	
Alexander M. Skinner (Australie)	Instructeur en courants porteurs et transmission sur lignes	16. 1.1969		
John W. Willmot (Royaume-Uni)	Conseiller en formation professionnelle	1.11.1968		

Pays ou région d'affectation	Nom (nationalité)	Spécialité et/ou fonction	Dates de début et de fin de la mission	Brève description des travaux; observations
Irian occidental (FUNDWI)	Oystein Linge (Norvège)	Directeur du projet	10.10.1968	Le Directeur du Projet a collaboré à l'établissement d'une demande portant sur les pièces de rechange les plus urgentes pour les travaux de remise en état. Le groupe d'experts a examiné le matériel existant, élaboré les spécifications concernant des pièces de rechange et du matériel neuf; il a en outre établi le programme des réparations et travaux de remise en état à entreprendre en 1970 et 1971.
	Per-Erik Lundborg (Suède)	Expert en maintenance des installations de radiocommunications	20.10.1969	
	Maurice Ravarit (France)	Expert en maintenance des installations de télégraphie	20.10.1969	
	Stig T. Toreson (Suède)	Expert en maintenance des installations de radiocommunications	20.10.1969	
Iran (Assistance technique)	Kinji Iwasaki (Japon)	Conseiller supérieur pour les télécommunications par satellites (stations terriennes)	28. 9.1969 7.12.1969	L'expert a collaboré à l'évaluation des résultats des essais effectués à la station terrienne d'Asadabad, mise en service en octobre 1969. Il a fait en outre des recommandations sur la maintenance et l'exploitation de la station terrienne ainsi que des circuits correspondants de télécommunications par satellites.
(Fonds spécial)	Duncan P. Taylor (Royaume-Uni)	Directeur du projet désigné	12.12.1969	Dans le cadre des opérations préliminaires du projet du Fonds spécial, l'expert prête son assistance au Gouvernement pour tous les travaux préparatoires concernant la création d'un Centre de formation professionnelle en télécommunications qui viendra compléter l'Ecole des P.T.T. existante.

Iraq (Assistance technique)	Yoshio Kobayashi (Japon)	Expert — planification de réseaux de télécommunications	9.12.1969	L'expert a été transféré à ce projet après avoir accompli sa mission d'instructeur au Centre de formation professionnelle des télécommunications. Il a prêté son assistance au Ministère de l'industrie pétrolière pour la planification de son réseau de télécommunications. L'expert a collaboré à la planification et à la mise en service du réseau télex. Les données fondamentales du trafic télégraphique ont été analysées et les installations de télégraphie harmonique ont été contrôlées à cette fin. Il a aussi formé des homologues locaux pour le service télex.
	Yuichi Sato (Japon)	Conseiller technique pour les centraux automatiques télex	2. 3.1969	
(Fonds spécial)	Engels A. Demin (U.R.S.S.)	Directeur du projet	16. 5.1969	On avait prévu à l'origine, que le projet de Centre de formation professionnelle des télécommunications serait terminé en octobre 1968, mais son exécution a été prolongée d'une année et demie. En 1969, on a continué un cours de longue durée destiné à des techniciens, et 86 élèves ont obtenu leur diplôme. Durant l'année tous les experts, à l'exception du Directeur du projet, sont arrivés au terme de leur contrat et ont quitté le Centre. Les homologues locaux ont repris les fonctions des experts; ils se sont bien acquittés de leurs tâches d'enseignement.
	Johan F. Bos (Pays-Bas)	Expert associé — problèmes généraux des télécommunications	30. 1.1967 29. 7.1969	
	Alfred K. Højbjerg (Danemark)	Instructeur — télégraphie	15. 9.1968 14. 9.1969	
	David Holland (Royaume-Uni)	Instructeur — installations extérieures	31. 5.1966 31. 7.1969	
	Yoshio Kobayashi (Japon)	Instructeur — techniques générales des télécommunications	9.12.1968 8.12.1969	
	Mitsuhiro Kondo (Japon)	Expert en transmission et courants porteurs	9.12.1968 8.12.1969	
	Karl-Heinz Pophal (R. F. d'Allemagne)	Instructeur en radioélectricité	1. 8.1966 31. 7.1969	
	Ramamrutham Radhakrishnan (Inde)	Instructeur en communication téléphonique	29.11.1968 31. 7.1969	

Pays ou région d'affectation	Nom (nationalité)	Spécialité et/ou fonction	Dates de début et de fin de la mission	Brève description des travaux; observations
Jordanie (Assistance technique)	Petr P. Bazhan (U.R.S.S.)	Expert — transmission téléphonique par réseaux en câbles et par lignes.	10. 1.1966 8. 1.1969	L'expert a achevé sa mission, au cours de laquelle il a prêté son assistance pour améliorer et développer le réseau de transmission sur lignes. Il a établi les plans de reconstruction d'anciennes lignes en fils nus aériens, et de la construction de lignes nouvelles. Des consignes ont été établies pour la maintenance des câbles et des lignes. L'expert a donné aussi à des techniciens une formation pratique régulière dans le terrain.
	Ernst Hondong (R. F. d'Allemagne)	Expert — radio-communications et réseaux à courants porteurs	30.10.1965 9. 1.1969	L'expert a achevé sa mission, durant laquelle il a donné des avis et prêté son assistance pour la modernisation et l'extension des services de radio-communications; il a donné une formation en cours d'emploi; s'est occupé de la maintenance et de la réparation du matériel, de l'installation d'ateliers, etc. Il a fait des recommandations sur la planification du réseau de radiocommunications, ainsi que sur la gestion des fréquences et le contrôle des émissions.

Koweït (Assistance technique à titre onéreux)	Subbiah Sankara Raman (Inde)	Expert — téléphonie et télex	7.12.1965	L'expert avait rempli les fonctions de chef du groupe des experts de l'U.I.T. Dans le domaine de sa spécialité, il a donné des avis et prêté son assistance dans le cadre du projet de développement des installations téléphoniques et la mise en service des circuits télex. Il a collaboré aussi à l'amélioration du réseau de câbles, en attendant l'arrivée d'un nouvel expert dans ce domaine.
	Wadie F. Boulos (R.A.U.)	Instructeur — télécommunications	8. 7.1968	L'expert s'est occupé de la formation en cours d'emploi de techniciens, d'assistants techniciens et opérateurs attachés au Ministère des P.T.T.
	Austin F. Burke (Irlande)	Ingénieur chargé de la planification des services de télécommunications de la police (OPAS)	6. 1.1967	Le fonctionnaire OPAS a continué à prêter son concours au Ministère de l'Intérieur pour la planification et l'extension des services de radio-communications de la police.
	Fouad H. El Kaffas (R.A.U.)	Instructeur — télécommunications	8. 7.1968	L'expert s'est occupé de la formation en cours d'emploi de techniciens, assistants techniciens et opérateurs attachés au Ministère des P.T.T.
	Shaikh A. Raheem (Pakistan)	Ingénieur en chef radiocommunications (OPAS)	2.11.1966 1.11.1969	Durant la dernière année de sa mission l'expert OPAS a continué à prêter son assistance pour les travaux d'installation, d'exploitation et de maintenance de tous les services de radiocommunications.
	Chaudhry M. Sadiq (Pakistan)	Ingénieur en chef des télécommunications (Téléphone) (OPAS)	23. 7.1967	L'expert OPAS a poursuivi sa mission consistant à collaborer à l'installation, à l'exploitation et à la maintenance de tous les services téléphoniques.

Pays ou région d'affectation	Nom (nationalité)	Spécialité et/ou fonction	Dates de début et de fin de la mission	Brève description des travaux; observations
Koweït (Assistance technique à titre onéreux) (suite)	M. M. Siddiqi (Pakistan)	Expert en organisation des stocks (fonctionnaire chargé des achats et de l'économat)	19. 7.1967	L'expert a continué de collaborer aux travaux ayant pour but d'améliorer l'organisation des stocks, et il a élaboré des Règles de procédure en matière d'achats et de gestion de service d'économat. Des techniciens ont été formés pour remplir les fonctions de magasinier dans divers entrepôts.
Malaisie (Assistance technique)	Jack C. Whybourne (Australie)	Expert en planification des réseaux automatiques nationaux	12. 4.1967 11. 4.1969	L'expert a collaboré à l'établissement de plans pour des systèmes fondamentaux de commutation destinés à la Malaisie orientale, et à l'établissement de principes définitifs pour la conception des nouvelles installations de commutation qui permettront de réaliser l'objectif fixé, à savoir la mise en place du réseau téléphonique national.
(Fonds spécial)	Colin W. C. Richards (Royaume-Uni)	Directeur du projet	24. 9.1962	Les experts ont complété le programme de formation technique établi dans le projet de Phase I; ils ont mis au point des matériels d'enseignement et ont introduit un enseignement programmé dans les cours pour techniciens. Une section du trafic a été créée au Centre professionnel de Kuala Lumpur et des sections régionales ont été mises en place au Sabah et au Sarawak.
	Denis W. Berry (Royaume-Uni)	Instructeur — matériel de lignes, postes d'abonnés et commutation	24.10.1967	
	John M. Broderick (Australie)	Instructeur — trafic des télécommunications	12.12.1967	
	Clarence L. Canute (Australie)	Instructeur — transmission	8. 6.1963	

	Bertil R. Carlsson (Suède)	Expert-associé — problèmes généraux des télécommunications	18. 3.1968 17. 3.1969	
	Nils A. Carlsson (Suède)	Expert associé — radioélectricité et transmission	18. 3.1968	
	Benno Engström (Suède)	Expert associé — commutation et appareils téléphoniques	18. 3.1968	
	Mme Kerstin M. Engström (Suède)	Expert associé — techniques d'écoulement du trafic	18. 3.1968	
	Signar Hammargren (Suède)	Expert associé — problèmes généraux des télécommunications	22.10.1969	
	Alfred Kurth Højbjerg (Danemark)	Instructeur — conseil systèmes et matériel de télégraphie	15 .9.1969	
	Robert M. Johnsen (Norvège)	Instructeur — radio-électricité	28. 7.1964	
	John P. Killeen (Australie)	Instructeur — matériel de lignes	8. 6.1963	
	Stig-Arne Larsson (Suède)	Expert associé — problèmes généraux des télécommunications	18. 3.1968	
	Bruce R. Muir (Royaume-Uni)	Instructeur — commutation	15. 6.1966 14. 9.1969	

Pays ou région d'affectation	Nom (nationalité)	Spécialité et/ou fonction	Dates de début et de fin de la mission	Brève description des travaux; observations
Népal (Assistance technique)	Alfred H. T. Waldram (Royaume-Uni)	Conseiller général	13. 5.1968	L'expert a collaboré à l'établissement d'un plan de développement à long terme; le prêt destiné à financer l'achat du matériel et l'installation de celui-ci sera accordé par la Banque internationale pour la reconstruction et le développement. L'expert a aussi collaboré à l'établissement d'une demande d'assistance à adresser au PNUD/FS pour la création d'un Centre professionnel national des télécommunications.
Philippines (Assistance technique)	Edward L. Wright (Australie)	Expert — organisation et administration des télécommunications	1. 4.1968 31.3.1969	L'expert s'est occupé de l'amélioration du service télégraphique national: développement des moyens d'exploitation modernes et amélioration des méthodes d'exploitation. Il a participé en outre aux études visant la réorganisation du Bureau des télécommunications.
République Arabe Syrienne (Assistance technique)	Marcel Mauboussin (France)	Expert en comptabilité	23. 9.1968 22. 3.1969	L'expert a prêté son assistance pour la création d'un plan de système centralisé de comptabilité. Il a fait des recommandations sur l'organisation et le fonctionnement du Centre comptable, et fixé les spécifications du système mécanisé à utiliser.
	Madan M. Misra (Inde)	Expert — installations extérieures	9.12.1968 8.12.1969	L'expert a prêté son assistance pour établir les plans d'extension des réseaux locaux, en particulier dans les régions de Damas et d'Alep. Il a fait une recommandation portant sur un système de planification de réseaux locaux adapté aux conditions du pays. Du personnel régional a été formé pour l'application de ce système.
	Djoka Branovacki (Yougoslavie)	Expert en hyperfréquences (planification et maintenance)	7. 1.1969 6. 7.1969	L'expert a collaboré à l'établissement des plans d'extension du réseau de radiocommunications à hyperfréquences, ainsi que pour améliorer le fonctionnement des liaisons de radiocommunications existantes. Une proposition particulière a été faite en ce qui concerne le réseau compris dans le triangle Homs-Tartus-Latakia-Alep; l'expert a recommandé en outre des méthodes de maintenance normalisées.
Thaïlande (Assistance technique à titre onéreux)	James J. Senyard (Australie)	Expert — centraux téléphoniques et exploitation des réseaux locaux (Élément Assistance technique, du 29.11.1967 au 28.11.1968)	29.11.1967 28.11.1969	L'expert a collaboré à l'établissement de consignes de maintenance visant à améliorer la qualité des services téléphoniques. L'expert a spécifié à cette fin, des procédures techniques et administratives et des procédures d'organisation.

Pays ou région d'affectation	Nom (nationalité)	Spécialité et/ou fonction	Dates de début et de fin de la mission	Brève description des travaux; observations
Thaïlande (Fonds spécial)	R. Seshasayee (Inde)	Instructeur — transmission et courants porteurs	14.12.1964 30. 6.1967	Au centre de formation technique, d'études et d'essais des télécommunications, on a développé le programme de formation et préparé la documentation nécessaire à de nouveaux cours. On a construit un nouveau bâtiment pour les études et essais, et l'installation de l'équipement nécessaire a commencé. La première phase d'exécution du projet a pris fin le 30 juin 1969, et elle a été suivie d'une Phase II d'une durée de trois ans. Pendant l'année 1969, le nombre des élèves a encore augmenté; on a atteint un total de 11.350 semaines de cours. Tout l'appareillage nécessaire aux étalonnages a été installé au Centre d'études et d'essais. En outre, un camion pourvu d'appareils d'étalonnage a été mis en service; il fera la tournée de toutes les stations du pays pour faire des étalonnages. La question de l'installation de répéteurs à impédance négative dans le réseau local de Bangkok a été soumise au Centre d'études et d'essais, où les travaux ont commencé. Le travail préliminaire pour l'établissement de spécifications a commencé aussi.
	Osmo S. Alho (Finlande)	Directeur du projet Instructeur — ondes métriques et décimétriques	1. 7.1967 1. 3.1967 28. 2.1969	
	Wilfred A. Bergeron (Etats-Unis)	Instructeur — radio-électricité	30. 1.1965	
	Hans H. Junge Hansen (Danemark)	Expert associé — électronique	3.11.1968	
	Olof S. Linder (Suède)	Instructeur — systèmes de commutation téléphonique	18. 1.1965	
	Gösta A. Myrenfors (Suède)	Instructeur — analyste en télécommunications, prix de revient, stocks	15. 8.1966 22. 8.1969	
	Tarakad S. Subramanian (Inde)	Instructeur — transmission et systèmes à courants porteurs	8. 5.1969	
Thaïlande (Fonds spécial)	Kazuo Takeuchi (Japon)	Instructeur — télégraphie	5. 9.1966 4. 9.1969	

Yémen (Assistance technique)	Igor M. Pavlichev (U.R.S.S.)	Conseiller en télécommunications	1. 9.1966 31.12.1969	Les activités de l'expert ont porté plus spécialement sur l'extension des centraux téléphoniques et des réseaux locaux dans les trois villes principales, et sur la concentration de tous les services des postes et des télécommunications dans un bâtiment de chacune de ces villes. L'expert a en outre prêté son assistance pour l'établissement des plans et l'installation d'un réseau interurbain sur lignes aériennes, dont la première liaison — Hodeida-Taiz — est en service.
(Fonds spécial)	Frank J. Collins (Royaume-Uni)	Ingénieur-conseil	5. 9.1969 5.10.1969	Un expert-conseil a été engagé auprès de la firme Preece, Cardew & Rider pour l'exécution d'une étude des possibilités de réalisation concernant la construction d'un circuit de télécommunications par diffusion troposphérique entre les capitales de la République Arabe du Yémen et la République Populaire du Yémen du Sud; cet expert devait en outre faire des recommandations sur cette question.
Yémen du Sud (Assistance technique)	Terence A. A. Marshall (Royaume-Uni)	Expert en maintenance des centraux téléphoniques et du matériel correspondant	25. 6.1969	L'assistance fournie par l'expert a consisté à améliorer et développer les services de télécommunications du pays et plus particulièrement à mettre au point la maintenance et la réparation du matériel des centraux téléphoniques. Il s'est chargé en outre de la formation de techniciens de maintenance pour les centraux automatiques et les postes d'abonnés.



Pays ou région d'affectation	Nom (nationalité)	Spécialité et/ou fonction	Dates de début et de fin de la mission	Brève description des travaux; observations
<p><b>4. EUROPE</b></p> <p>Turquie (Fonds spécial)</p>	<p>Edward W. Collett (Royaume-Uni)</p> <p>Martin J. Keane (Irlande)</p> <p>Walter J. Lander (Canada)</p> <p>Ian Lemco (Canada)</p> <p>William S. Martin (Canada)</p>	<p>Directeur du projet</p> <p>Instructeur — courants porteurs et transmission en ligne</p> <p>Instructeur-adjoint commutation</p> <p>Instructeur — commutation</p> <p>Instructeur — lignes et câbles</p>	<p>6.11.1967</p> <p>23.10.1968</p> <p>3.11.1968</p> <p>21.10.1968</p> <p>1.10.1968</p>	<p>Des progrès sensibles ont été réalisés, au Centre national professionnel des télécommunications, en ce qui concerne le développement des cours l'établissement des programmes d'enseignement, la documentation nécessaire à cet effet et le matériel d'enseignement. Des cours de longue durée, s'adressant à des techniciens nouvellement recrutés (Centraux, télégraphie et installations extérieures), ont débuté avec un total de 40 élèves. Plusieurs cours de courte durée pour techniciens et techniciens supérieurs ont été donnés, ainsi que des cycles d'études à l'intention des ingénieurs. Les cinq bâtiments du Centre sont maintenant achevés. Cinq bourses d'études ont été octroyées.</p>

**PAGE LAISSEE EN BLANC INTENTIONNELLEMENT**

**PAGE INTENTIONALLY LEFT BLANK**

TABLEAU 2

## BOURSES GÉRÉES EN 1969

Pays	Secteur du Programme	Année de l'octroi	Année de l'utilisation	Nombre de mois en 1969	Pays d'accueil	Domaine d'étude
<b>1. AFRIQUE</b>						
Algérie	AT	1968	1968/69/70/71	1/12	France	Technique des télécommunications
	AT	1968	1968/69/70/71	1/12	France	Technique des télécommunications
	AT	1969	1969	1/*	Sénégal	Services de radiodiffusion et de télévision, Cycle d'études
	FS	1969	1969	1/1	France, Thaïlande	Méthodes de formation
	FS	1968	1968/69	1/5	France	Commutation
	FS	1968	1968/69	1/6	France	Transmission
	FS	1969	1969/70	1/3	France	Commutation
	FS	1969	1969/70	1/3	France	Radio
	FS	1968	1968/69/70	1/12	France	Commutation et transmission
	AT	1969	1969	1/*	U.I.T.	Intégration des télécommunications par satellites, Cycle d'études
Botswana	AT	1969	1969	1/*	Ethiopie	Méthodes de gestion des télécommunications, Cycle d'études
Burundi	AT	1969	1969	1/*	Sénégal	Services de radiodiffusion et de télévision, Cycle d'études
	AT	1969	1969	1/*	U.I.T.	Intégration des télécommunications par satellites, Cycle d'études
Cameroun	AT	1969	1969	1/*	Ethiopie	Méthodes de gestion des télécommunications, Cycle d'études
Centrafricaine (République)	AT	1969	1969	1/*	Ethiopie	Méthodes de gestion des télécommunications, Cycle d'études
	AT	1969	1969	1/*	Sénégal	Services de radiodiffusion et de télévision, Cycle d'études
	AT	1969	1970	1/1	France	Télécommunications par satellites
	AT	1969	1970	1/—	Madagascar	Technique des télécommunications
	AT	1967	1967/68/69	1/1	Madagascar	Installations électromécaniques
	AT	1969	1970	1/—	Madagascar	Techniques des télécommunications
	AT	1968	1968/69	1/4	France	Conducteur de travaux
	AT	1967	1967/68/69	1/1	Madagascar	Installations électromécaniques
	AT	1967	1967/68/69	1/1	Madagascar	Installations électromécaniques
	AT	1967	1967/68/69	1/6	Madagascar	Installations électromécaniques
AT	1969	1969	1/*	Sénégal	Services de radiodiffusion et de télévision, Cycle d'études	
Comores	AT	1968	1968/69	1/5	Madagascar	Télégraphie
Communauté de l'Afrique orientale	AT	1968	1968/69	1/8	Royaume-Uni	Pratique des télécommunications
	AT	1968	1968/69	1/9	Royaume-Uni	Pratique des télécommunications
	AT	1968	1968/69	1/8	Royaume-Uni	Pratique des télécommunications
	AT	1968	1968/69	1/8	Royaume-Uni	Pratique des télécommunications
	AT	1969	1969/70	1/3	Royaume-Uni	Pratique des télécommunications
Congo (Brazzaville)	AT	1967	1968/69	1/4	France	Pratique des télécommunications
	AT	1967	1967/68/69	1/5	Madagascar	Pratique des télécommunications
	AT	1967	1967/68/69	1/5	Madagascar	Pratique des télécommunications
	AT	1968	1968/69	1/12	France	Lignes aériennes, câbles souterrains
	AT	1968	1968/69	1/12	France	Lignes aériennes, câbles souterrains
	AT	1969	1969	1/*	Sénégal	Services de radiodiffusion et de télévision, Cycle d'études
Congo (Kinshasa)	AT	1969	1969	1/*	U.I.T.	Intégration des télécommunications par satellites, Cycles d'études
	AT	1968	1969	1/7	Belgique, France, Suisse	Administration des télécommunications

Pays	Secteur du Programme	Année de l'octroi	Année de l'utilisation	Nombre de mois en 1969	Pays d'accueil	Domaine d'étude
Congo Kinshasa (suite)	AT	1968	1969	1/7	Belgique, France Suisse	Administration des télécommunications
	AT	1968	1969	1/8	Belgique, France	Exploitation des télécommunications
	AT	1968	1969/70	1/4	Belgique, R.F. Allemagne	Télégraphie
	AT	1969	1970	1/—	France	Téléphonie
	AT	1968	1969/70	1/7	R.F. Allemagne, Belgique	Télégraphie
	FS	1968	1968/69	1/5	France	Lignes et câbles
	FS	1968	1968/69	1/4	France	Lignes et câbles
	FS	1969	1970	1/—	France	Pratique des télécommunications
	FS	1969	1970	1/—	France	Radio
	FS	1969	1969/70	1/8	R.F. Allemagne, Belgique	Télégraphie
Côte d'Ivoire	AT	1969	1969/70	1/1	France	Techniques des télécommunications
	AT	1969	1969/70	1/1	France	Techniques des télécommunications
	AT	1969	1969	1/*	Sénégal	Services de radiodiffusion et de télévision, Cycle d'études
	AT	1969	1969	1/*	U.I.T.	Intégration des télécommunications par satellites, Cycle d'études
Dahomey	AT	1968	1969/70	1/7	France	Téléphonie
	AT	1968	1970	1/—	France	Surveillance des opérateurs téléphoniques
	AT	1968	1969/70	1/3	France	Lignes aériennes, câbles souterrains
	AT	1968	1970	1/—	France, Suisse	Dessinateur
	AT	1969	1969	1/*	U.I.T.	Intégration des télécommunications par satellites, Cycle d'études
	AT	1969	1969	1/*	Sénégal	Services de radiodiffusion et de télévision, Cycle d'études
Ethiopie	AT	1969	1969	1/*	U.I.T.	Intégration des télécommunications par satellites, Cycle d'études

Gabon	AT	1969	1969	1/*	U.I.T.	Intégration des télécommunications par satellites, Cycle d'études
	AT	1969	1969	1/*	Sénégal	Services de radiodiffusion et de télévision, Cycle d'études
	AT	1968	1968/69	1/7	Sénégal	Radio
Gambie	AT	1969	1969	1/*	Ethiopie	Méthodes de gestion, Cycle d'études
	AT	1969	1969	1/*	U.I.T.	Intégration des télécommunications par satellites, Cycle d'études
Ghana	AT	1969	1969	1/*	Sénégal	Services de radiodiffusion et de télévision, Cycle d'études
	AT	1969	1969	1/6	Royaume-Uni, Pays-Bas	Vente, trafic
	AT	1969	1970/71	1/—	Etats-Unis	Climatisation des installations de télécommunications
	AT	1969	1970/71	1/—	Etats-Unis, R.F. Allemagne, Pays-Bas, Suède	Tarifs et trafic
	AT	1969	1969	1/*	Ethiopie	Méthodes de gestion des télécommunications, Cycle d'études
	AT	1969	1969	1/*	Ethiopie	Méthodes de gestion des télécommunications, Cycle d'études
	AT	1969	1969	1/*	U.I.T.	Intégration des télécommunications par satellites, Cycle d'études
	AT	1969	1969	1/*	Sénégal	Services de radiodiffusion et de télévision, Cycle d'études
Haute-Volta	AT	1967	1967/68/69	1/5	Madagascar	Lignes à grande distance
	AT	1967	1967/68/69	1/6	Madagascar	Commutation
	AT	1967	1967/68/69	1/5	Madagascar	Radio
	AT	1967	1967/68/69	1/6	Madagascar	Télégraphie
	AT	1967	1967/68/69	1/6	Madagascar	Télégraphie
	AT	1969	1969/70	1/—	Madagascar	Technique des télécommunications
	AT	1969	1970	1/—	Madagascar	Technique des télécommunications
	AT	1969	1969	1/*	Sénégal	Services de radiodiffusion et de télévision, Cycle d'études

Pays	Secteur du Programme	Année de l'octroi	Année de l'utilisation	Nombre de mois en 1969	Pays d'accueil	Domaine d'étude
Kenya	AT	1969	1969	1/*	Ethiopie	Méthodes de gestion des télécommunications, Cycle d'études
	AT	1969	1969	1/*	Ethiopie	Méthodes de gestion des télécommunications, Cycle d'études
	AT	1969	1969	1/*	U.I.T.	Intégration des télécommunications par satellites, Cycle d'études
	AT	1969	1969	1/*	Sénégal	Services de radiodiffusion et de télévision, Cycle d'études
Lesotho	AT	1969	1969	1/*	Ethiopie	Méthodes de gestion, Cycle d'études
Liban	AT	1969	1969	1/*	U.I.T.	Intégration des télécommunications par satellites, Cycle d'études
Libéria	AT	1968	1969	1/9	Etats-Unis	Gestion administrative
	AT	1967	1968/69/70	1/12	Royaume-Uni	Téléphonie
	AT	1967	1970	1/—	Royaume-Uni	Technique des télécommunications
	AT	1969	1969	1/*	Ethiopie	Méthodes de gestion, Cycle d'études
	AT	1969	1969	1/*	Ethiopie	Méthodes de gestion, Cycle d'études
	AT	1969	1969	1/*	U.I.T.	Intégration des télécommunications par satellites, Cycle d'études
	AT	1969	1969	1/*	Sénégal	Services de radiodiffusion et de télévision, Cycle d'études
Libye	AT	1969	1969	1/*	Sénégal	Services de radiodiffusion et de télévision, Cycle d'études
	AT-TO	1968	1969/70	1/8	Italie	Transmission
Madagascar	AT	1969	1969	1/*	U.I.T.	Intégration des télécommunications par satellites, Cycle d'études
	AT	1969	1969	1/*	Sénégal	Services de radiodiffusion et de télévision, Cycle d'études

Malawi	FS	1967	1967/68/69	1/7	France	Technique des télécommunications
	FS	1967	1967/68/69	1/7	France	Technique des télécommunications
	FS	1967	1967/68/69	1/8	France	Transmission, lignes à grande distance
	AT	1968	1969/70/71/72	1/3	Royaume-Uni	Technique des télécommunications
	AT	1968	1969/70/71/72	1/3	Royaume-Uni	Technique des télécommunications
	AT	1968	1969/70/71/72	1/3	Royaume-Uni	Technique des télécommunications
	AT	1968	1969/70/71/72	1/3	Royaume-Uni	Technique des télécommunications
	AT	1968	1969/70/71/72	1/3	Royaume-Uni	Technique des télécommunications
	AT	1968	1969/70/71/72	1/3	Royaume-Uni	Technique des télécommunications
	AT	1968	1969/70/71/72	1/3	Royaume-Uni	Technique des télécommunications
	AT	1968	1969/70/71/72	1/3	Royaume-Uni	Technique des télécommunications
	AT	1969	1969	1/*	Ethiopie	Méthodes de gestion, Cycle d'études
	AT	1969	1969	1/*	Ethiopie	Méthodes de gestion, Cycle d'études
	AT	1967	1967/68/69/70	1/2	Kenya	Technique des télécommunications
	AT	1967	1967/68/69/70	1/2	Kenya	Technique des télécommunications
	AT	1967	1967/68/69/70	1/2	Kenya	Technique des télécommunications
	AT	1966	1966/67/68/69/70	1/2	Kenya	Technique des télécommunications
	AT	1966	1966/67/68/69/70	1/2	Kenya	Technique des télécommunications
	AT	1969	1969/70	1/4	Kenya	Technique des télécommunications
	AT	1969	1969/70	1/4	Kenya	Technique des télécommunications
AT	1969	1969/70	1/2	Kenya	Technique des télécommunications	
AT	1969	1969/70	1/1	Kenya	Technique des télécommunications	
AT	1969	1969/70	1/1	Kenya	Technique des télécommunications	
AT	1969	1969/70	1/1	Kenya	Technique des télécommunications	
AT	1969	1969/70	1/1	Kenya	Technique des télécommunications	
Mali	AT	1969	1969	1/*	U.I.T.	Intégration des télécommunications par satellites, Cycle d'études
	AT	1969	1969	1/*	Sénégal	Services de radiodiffusion et de télévision, Cycle d'études
Maroc	AT	1969	1969	1/*	U.I.T.	Intégration des télécommunications par satellites, Cycle d'études
	AT	1969	1969	1/*	Sénégal	Services de radiodiffusion et de télévision, Cycle d'études

Pays	Secteur du Programme	Année de l'octroi	Année de l'utilisation	Nombre de mois en 1969	Pays d'accueil	Domaine d'étude
Maurice	AT	1969	1969	1/*	Ethiopie	Méthodes de gestion, Cycle d'études
Mauritanie	AT	1969	1969	1/*	Sénégal	Services de radiodiffusion et de télévision, Cycle d'études
Niger	AT	1968	1968/69/70	1/12	France	Technique des télécommunications
	AT	1968	1968/69	1/10	France	Technique des télécommunications
	AT	1969	1969	1/*	U.I.T.	Intégration des télécommunications par satellites, Cycle d'études
Nigeria	AT	1969	1969	1/*	Sénégal	Services de radiodiffusion et de télévision, Cycle d'études
	AT	1969	1969	1/*	U.I.T.	Intégration des télécommunications par satellites, Cycle d'études
	AT	1969	1969	1/*	Sénégal	Services de radiodiffusion et de télévision, Cycle d'études
Ouganda	AT	1969	1969	1/*	Ethiopie	Méthodes de gestion des télécommunications, Cycle d'études
	AT	1969	1969	1/*	U.I.T.	Intégration des télécommunications par satellites, Cycle d'études
R.A.U.	AT	1968	1968/69	1/4	France	Propagation par diffusion troposphérique
	AT	1968	1969	1/4	Etats-Unis	Comptabilité
	AT	1968	1969	1/4	Etats-Unis	Comptabilité
	AT	1968	1969	1/4	Etats-Unis	Ordinateurs en télécommunications
	AT	1968	1969	1/4	R.U., Suède	Planification des réseaux
	AT	1968	1969	1/4	R.U., Suède	Planification des réseaux
	AT	1968	1969	1/4	R.U., Suède	Planification des réseaux
	AT	1968	1969	1/5	Etats-Unis	Comptabilité
AT	1968	1969	1/4	R.U., Suède	Planification des réseaux	

	AT	1968	1969	1/5	Etats-Unis	Ordinateurs en télécommunications
	AT	1968	1969	1/5	Etats-Unis	Ordinateurs en télécommunications
	AT	1968	1969	1/6	R.U., Suède	Réseaux interurbains, Transmission en ondes décimétriques
	AT	1968	1969	1/6	Italie	Stations terriennes, télécommunications spatiales
	AT	1968	1969	1/4	R.U., Suède	Planification des réseaux
	AT	1968	1969	1/4	R.U., Suède	Planification des réseaux
	AT	1968	1969/70	1/1	Etats-Unis	Comptabilité
	AT	1967	1969/70	1/3	Italie, R.F. d'Allemagne	Equipement télex
	AT	1968	1969/70	1/1	Etats-Unis	Comptabilité
	AT	1968	1969/70	1/1	Etats-Unis	Comptabilité
	AT	1969	1969	1/*	Ethiopie	Méthodes de gestion, Cycle d'études
	AT	1969	1969	1/*	Sénégal	Services de radiodiffusion et de télévision, Cycle d'études
Rwanda	AT	1969	1969	1/5	Pays-Bas	Commutation téléphonique
	AT	1969	1969	1/5	Pays-Bas	Commutation téléphonique
Sénégal	AT	1969	1969	1/*	U.I.T.	Intégration des télécommunications par satellites, Cycle d'études
Sierra Leone	AT	1969	1969	1/*	Ethiopie	Méthodes de gestion des télécommunications, Cycle d'études
	AT	1969	1969	1/*	Ethiopie	Méthodes de gestion des télécommunications, Cycle d'études
	AT	1969	1969	1/*	U.I.T.	Intégration des télécommunications par satellites, Cycle d'études
	AT	1969	1969	1/*	Sénégal	Services de radiodiffusion et de télévision, Cycle d'études
Somalie	AT	1966	1967/68/69	1/9	Yougoslavie	Technique des télécommunications
	AT	1969	1969	1/*	Ethiopie	Méthodes de gestion, Cycle d'études
	AT	1969	1969	1/*	Ethiopie	Méthodes de gestion, Cycle d'études
	AT	1969	1969	1/*	U.I.T.	Intégration des télécommunications par satellites, Cycle d'études
	AT	1969	1969	1/*	Sénégal	Services de radiodiffusion et de télévision, Cycle d'études

Pays	Secteur du Programme	Année de l'octroi	Année de l'utilisation	Nombre de mois en 1969	Pays d'accueil	Domaine d'étude
Souaziland	AT	1969	1969	1/*	Ethiopie	Méthodes de gestion, Cycle d'études
Soudan	AT	1967	1967/68/69	1/5	Royaume-Uni	Radio
	AT	1967	1968/69	1/7	Royaume-Uni	Téléphonie automatique
	AT	1969	1969	1/*	Ethiopie	Méthodes de gestion des télécommunications, Cycle d'études
	AT	1969	1969	1/*	Ethiopie	Méthodes de gestion des télécommunications, Cycle d'études
	AT	1969	1969	1/*	Sénégal	Services de radiodiffusion et de télévision, Cycle d'études
Tanzanie	FS	1968	1968/69	1/11	Pays-Bas	Radio
	FS	1969	1970	1/—	R.-U., R.F. d'Allemagne	Radio
	AT	1969	1969	1/*	Ethiopie	Méthodes de gestion des télécommunications, Cycle d'études
Tchad	AT	1969	1969	1/*	U.I.T.	Intégration des télécommunications par satellites, Cycle d'études
	AT	1969	1969	1/*	Sénégal	Services de radiodiffusion et de télévision, Cycle d'études
	AT	1969	1970	1/—	Madagascar	Technique des télécommunications
Togo	AT	1969	1970	1/—	Madagascar	Radio
	AT	1969	1970	1/—	Madagascar	Systèmes de télécommunications
	AT	1969	1970	1/—	Madagascar	Services de radiodiffusion et de télévision, Cycle d'études
	AT	1969	1969	1/*	Sénégal	Services de radiodiffusion et de télévision, Cycle d'études
Togo	AT	1969	1969	1/*	Sénégal	Services de radiodiffusion et de télévision, Cycle d'études
	AT	1969	1969	1/*	U.I.T.	Intégration des télécommunications par satellites, Cycle d'études

Tunisie	AT	1969	1969	1/*	U.I.T.	Intégration des télécommunications par satellites, Cycle d'études
	AT	1969	1969	1/6	France, Belgique, Suède	Lignes et réseaux
	AT	1968	1969	1/4	U.I.T., Suisse, France	Gestion des fréquences
	AT	1968	1969	1/4	U.I.T., Suisse, France	Gestion des fréquences
Zambie	AT	1969	1969	1/*	Sénégal	Services de radiodiffusion et de télévision, Cycle d'études
<b>2. AMERIQUE</b>						
Argentine	AT	1968	1970	1/—	R.-U., R.F. d'Allemagne, Etats-Unis	Tarifs
	AT	1968	1969	1/3	Italie	Tarifs
	AT	1968	1969	1/3	Italie	Tarifs
	AT	1969	1969	1/*	Venezuela	Gestion et planification des réseaux, Cycle d'études
	AT	1969	1969	1/*	Venezuela	Gestion et planification des réseaux, Cycle d'études
Bolivie	AT	1969	1969	1/*	U.I.T.	Intégration des télécommunications par satellites, Cycle d'études
	AT	1968	1969/70	1/5	R.-U., Italie	Hyperfréquences
	AT	1968	1968/69/70	1/12	R.F. d'Allemagne	Télex
	AT	1969	1970	1/—		Gestion des fréquences
	AT	1969	1970	1/—		Commutation téléphonique
	AT	1969	1970	1/—		Systèmes de télécommunications
	AT	1969	1970	1/—		Commutation téléphonique
	AT	1969	1969	1/*	Venezuela	Gestion et planification des réseaux, Cycle d'études
	AT	1969	1969	1/*	Venezuela	Gestion et planification des réseaux, Cycle d'études
	AT	1969	1969	1/*	Venezuela	Gestion et planification des réseaux, Cycle d'études

Pays	Secteur du Programme	Année de l'octroi	Année de l'utilisation	Nombre de mois en 1969	Pays d'accueil	Domaine d'étude
Brésil	AT	1969	1969	1/*	Venezuela	Gestion et planification des réseaux, Cycle d'études
	AT	1969	1969	1/*	Venezuela	Gestion et planification des réseaux, Cycle d'études
Chili	AT	1968	1969	1/3	R.-U., Italie	Communications à grande distance
	AT	1967	1969/70	1/4	R.F. d'Allemagne, Belgique, R.-U., Mexique	Hyperfréquences
	AT	1969	1970/71	1/—	France	Economie des télécommunications
	AT	1969	1970	1/—	R.F. d'Allemagne, Belgique, Royaume-Uni	Hyperfréquences (maintenance)
	AT	1969	1969	1/*	Venezuela	Gestion et planification des réseaux, Cycle d'études
	AT	1969	1969	1/*	Venezuela	Gestion et planification des réseaux, Cycle d'études
Colombie	AT	1969	1969	1/*	U.I.T.	Intégration des télécommunications par satellites, Cycle d'études
	AT	1969	1969	1/*	Venezuela	Gestion et planification des réseaux, Cycle d'études
	AT	1969	1969	1/*	Venezuela	Gestion et planification des réseaux, Cycle d'études
	FS	1968	1968/69	1/7	Suède, R.-U., Espagne	Téléphonie, commutation, trafic
	FS	1968	1968/69	1/10	R.F. d'Allemagne, Italie, Suède, Belgique, Royaume-Uni	Téléphonie
	FS	1969	1969	1/2	Royaume-Uni	Hyperfréquences
	FS	1968	1969/70/71/72	1/12	Etats-Unis	Physique théorique
	FS	1969	1969/70	1/4	R.-U., Suède, R.F. d'Allemagne	Transmission et hyperfréquences
	FS	1969	1969/70	1/6	Etats-Unis	Antennes et propagation
FS	1969	1969/70	1/4	Royaume-Uni	Hyperfréquences et systèmes à courants porteurs	

Costa Rica	FS	1969	1970/71	1/—	Suède, Mexique	Installations extérieures
	FS	1969	1969/70	1/3	R.-U., R.F. d'Allemagne, Italie	Télégraphie
	FS	1968	1968/69/70	1/12	Etats-Unis	Théorie des systèmes
	FS	1969	1969/70	1/3	Pays-Bas	Electronique appliquée
	AT	1968	1968/69	1/8	Etats-Unis	Réseaux téléphoniques
	AT	1969	1969	1/8	Espagne, Suède	Réseaux téléphoniques
Cuba	AT	1969	1969	1/*	Venezuela	Gestion et planification des réseaux, Cycle d'études
	AT	1969	1969	1/*	Venezuela	Gestion et planification des réseaux, Cycle d'études
	AT	1969	1969	1/*	Venezuela	Gestion et planification des réseaux, Cycle d'études
République Dominicaine	AT	1969	1970	1/—	Royaume-Uni	Hyperfréquences
	AT	1969	1970	1/—	Royaume-Uni	Multiplexage
El Salvador	AT	1969	1969	1/*	Venezuela	Gestion et planification des réseaux, Cycle d'études
	AT	1969	1969	1/*	Venezuela	Gestion et planification des réseaux, Cycle d'études
	AT	1969	1969	1/*	Venezuela	Gestion et planification des réseaux, Cycle d'études
Equateur	AT	1969	1970	1/—	Royaume-Uni	Hyperfréquences
	AT	1969	1969	1/*	Venezuela	Gestion et planification des réseaux, Cycle d'études
	AT	1969	1969	1/*	Venezuela	Gestion et planification des réseaux, Cycle d'études
Guatemala	AT	1969	1969	1/*	Venezuela	Gestion et planification des réseaux, Cycle d'études
	AT	1969	1969	1/*	Venezuela	Gestion et planification des réseaux, Cycle d'études
	AT	1969	1969	1/*	U.I.T.	Intégration des télécommunications par satellites, Cycle d'études

Pays	Secteur du Programme	Année de l'octroi	Année de l'utilisation	Nombre de mois en 1969	Pays d'accueil	Domaine d'étude
Guyane	AT	1969	1970	1/—	U.I.T., R.-U., Canada, Etats-Unis	Gestion des fréquences
	AT	1969	1969	1/*	Venezuela	Gestion et planification des réseaux, Cycle d'études
	AT	1969	1969	1/*	Venezuela	Gestion et planification des réseaux, Cycle d'études
Honduras	AT	1969	1970	1/—	E.-U., R.-U.	Technique de la transmission
	AT	1969	1969	1/*	Venezuela	Gestion et planification des réseaux, Cycle d'études
	AT	1969	1969	1/*	Venezuela	Gestion et planification des réseaux, Cycle d'études
Jamaïque	AT	1969	1969	1/3	Etats-Unis	Administration des télécommunications
	AT	1968	1969/70	1/3	R.-U., E.-U.	Hyperfréquences, circuits d'ordinateurs
	AT	1969	1969	1/*	Venezuela	Gestion et planification des réseaux, Cycle d'études
	AT	1969	1969	1/*	Venezuela	Gestion et planification des réseaux, Cycle d'études
	AT	1969	1969	1/*	U.I.T.	Intégration des télécommunications par satellites, Cycle d'études
Mexique	AT	1968	1970	1/—	Japon	Hyperfréquences
	AT	1968	1970	1/—	R.F. d'Allemagne	Faisceaux hertziens
	AT	1968	1970	1/—	R.F. d'Allemagne	Ordinateurs en télécommunications
	AT	1968	1970	1/—	R.F. d'Allemagne	Ordinateurs en télécommunications
	AT	1969	1969	1/*	Venezuela	Gestion et planification des réseaux, Cycle d'études
	AT	1969	1969	1/*	Venezuela	Gestion et planification des réseaux, Cycle d'études

Nicaragua	AT	1969	1970/71	1/—		Pratique des télécommunications
	AT	1969	1969	1/*	Venezuela	Gestion et planification des réseaux, Cycle d'études
	AT	1969	1969	1/*	Venezuela	Gestion et planification des réseaux, Cycle d'études
	AT	1969	1969	1/*	U.I.T.	Intégration des télécommunications par satellites, Cycle d'études
Panama	AT	1969	1970/71	1/—		Pratique des télécommunications
	AT	1969	1969	1/*	Venezuela	Gestion et planification des réseaux, Cycle d'études
	AT	1969	1969	1/*	Venezuela	Gestion et planification des réseaux, Cycle d'études
Paraguay	AT	1969	1969	1/*	Venezuela	Gestion et planification des réseaux, Cycle d'études
	AT	1969	1969	1/*	Venezuela	Gestion et planification des réseaux, Cycle d'études
Ste.-Lucie	AT	1969	1969	1/*	Venezuela	Gestion et planification des réseaux, Cycle d'études
Surinam	AT	1969	1970	1/—	Pays-Bas	Téléphonie (gestion, tarifs)
	AT	1969	1969	1/*	Venezuela	Gestion et planification des réseaux, Cycle d'études
	AT	1969	1969	1/*	Venezuela	Gestion et planification des réseaux, Cycle d'études
Trinité et Tobago	AT	1969	1969	1/*	U.I.T.	Intégration des télécommunications par satellites, Cycle d'études
Uruguay	AT	1969	1969	1/*	U.I.T.	Intégration des télécommunications par satellites, Cycle d'études
	AT	1968	1969	1/6	Italie, France	Télex
	AT	1969	1969	1/*	Venezuela	Gestion et planification des réseaux, Cycle d'études
	AT	1969	1969	1/*	Venezuela	Gestion et planification des réseaux, Cycle d'études

Pays	Secteur du Programme	Année de l'octroi	Année de l'utilisation	Nombre de mois en 1969	Pays d'accueil	Domaine d'étude
Venezuela	FS FS FS	1969 1968 1969	1970 1969 1969/70	1/— 1/3 1/2	Mexique Italie, Pays-Bas R.F. d'Allemagne, Italie	Téléphonie Gestion, enseignement professionnel Télégraphie
<b>3. ASIE ET EXTRÊME ORIENT</b>						
Afghanistan	AT	1969	1970	1/—	Royaume-Uni	Installations extérieures
	AT	1969	1970	1/—	R.F. d'Allemagne	Centraux interurbains
	FS	1969	1969	1/6	Royaume-Uni, R.F. d'Allemagne, U.R.S.S.	Gestion de centres de formation professionnelle
	FS	1968	1968/69	1/2	Australie, Thaïlande, Malaisie	Enseignement professionnel de la téléphonie
	FS	1969	1969/70	1/3	Royaume-Uni	Centraux téléphoniques automatiques
	AT	1969	1969	1/*	U.I.T.	Intégration des télécommunications par satellites, Cycle d'études
Arabie Saoudite	AT	1968	1969/70	1/4	Suède, R.F. d'Allemagne	Système crossbar
Birmanie	AT	1968	1970	1/—	Suède	Réseaux téléphoniques automatiques
	AT	1968	1969/70	1/8	Suède, Finlande, Danemark	Centraux crossbar
	AT	1968	1970	1/—	Australie, Hongkong	Téléphonie et télégraphie par courants porteurs
	AT	1969	1969	1/*	U.I.T.	Intégration des télécommunications par satellites, Cycle d'études
Ceylan	AT	1968	1970	1/—	Japon, Inde	Centraux téléphoniques automatiques
	AT	1969	1970	1/—	Inde, Japon	Systèmes en câble interurbains et de jonction

	AT	1969	1970	1/—	Japon, Thaïlande	Centraux de commutation crossbar
	AT	1969	1970	1/—	Japon, Malaisie	Hyperfréquences
	AT	1969	1970	1/—	Japon, Malaisie	Hyperfréquences
Chine	AT	1967	1968/69	1/5	Etats-Unis	Téléphonie interurbaine automatique
	AT	1969	1969	1/6	Etats-Unis	Propagation par ondes millimétriques
	AT	1969	1970	1/—	Etats-Unis	Ordinateurs en télécommunications
	AT	1969	1970	1/—	Etats-Unis	Ordinateurs en télécommunications
Corée	AT	1968	1969/70	1/4	Etats-Unis	Technique des télécommunications
	AT	1969	1969	1/*	U.I.T.	Intégration des télécommunications par satellites, Cycle d'études
	FS	1968	1969	1/2	Japon, Malaisie	Méthodes de formation professionnelle
	FS	1968	1969	1/2	Japon, Malaisie	Méthodes de formation professionnelle
	FS	1968	1969	1/2	Japon, Malaisie	Hyperfréquences, formation professionnelle
Inde	AT	1968	1969	1/6	Etats-Unis	Centraux électroniques
	AT	1968	1969	1/6	Etats-Unis	Systèmes crossbar
	AT	1968	1969	1/6	Etats-Unis	Administration et planification
	AT	1969	1969/70	1/1	Etats-Unis	Commutation électronique
	AT	1969	1969/70	1/3	Etats-Unis	Centraux crossbar
	AT	1969	1969	1/*	U.I.T.	Intégration des télécommunications par satellites, Cycle d'études
	FS	1968	1969	1/2	Etats-Unis, Canada, Suisse	Télécommunications par satellites
Indonésie	AT	1968	1969/70	1/11	Australie	Administration des télécommunications maritimes
	AT	1968	1968/69	1/2	R.F. d'Allemagne, Suède, Malaisie	Commutation téléphonique
	AT	1968	1969	1/6	R.F. Allemagne, Malaisie	Equipements à courants porteurs

Pays	Secteur du Programme	Année de l'octroi	Année de l'utilisation	Nombre de mois en 1969	Pays d'accueil	Domaine d'étude
Indonésie (suite)	AT	1967	1968/69	1/3	Australie U.I.T.	Installations extérieures Intégration des télécommunications par satellites, Cycle d'études
	AT	1969	1969	1/*		
Iran	AT	1968	1968/69	1/1	U.I.T., Suisse	Gestion des fréquences
	AT	1968	1968/69	1/2	U.I.T., Suisse, R.-U.	Gestion des fréquences
	AT	1969	1969/70	1/4	Italie, Inde, Malaisie	Méthodes de formation (télécommunications)
	AT	1969	1969	1/*	U.I.T.	Intégration des télécommunications par satellites, Cycle d'études
Iraq	FS	1968	1969	1/6	Royaume-Uni	Méthodes de formation (télégraphie)
	FS	1968	1969	1/7	Australie	Méthodes de formation (lignes et câbles)
	FS	1967	1968/69	1/3	Pakistan, Malaisie, Japon, Australie	Méthodes de formation (télécommunications)
	FS	1968	1969	1/7	Royaume-Uni	Méthodes de formation (radio)
	FS	1968	1968/69	1/3	Japon	Méthodes de formation (téléphonie par courants porteurs)
	FS	1968	1968/69	1/3	Japon	Méthodes de formation (téléphonie par courants porteurs)
Jordanie	AT	1969	1969	1/*	U.I.T.	Intégration des télécommunications par satellites, Cycle d'études
Koweït	AT	1968	1969/70	1/7	Royaume-Uni	Installation d'alimentation et énergie
Laos	AT	1968	1968/69/70	1/12	Malaisie	Radio et téléphonie
	AT	1969	1970/71	1/—	Australie	Radio
	AT	1969	1969	1/*	U.I.T.	Intégration des télécommunications par satellites, Cycle d'études

Malaisie	AT	1968	1969	1/6	Australie	Système crossbar	
	FS	1968	1969	1/5	Australie	Méthodes de formation, techniques de gestion	
	FS	1968	1969	1/8	Australie	Télégraphie, formation	
	FS	1968	1969	1/7	Australie	Commutation	
	FS	1968	1969	1/7	Australie	Lignes, méthodes de formation et enseignement	
	FS	1968	1969	1/4	Royaume-Uni	Radio, méthodes de formation	
	FS	1968	1969/70	1/3	Australie	Matériel et ouvrages d'enseignement	
	FS	1969	1970	1/—	Australie	Centraux secondaires, signalisation	
Népal	FS	1968	1969	1/6	Australie	Transmission, méthodes de formation	
	AT	1969	1969	1/*	U.I.T.	Intégration des télécommunications par satellites, Cycle d'études	
	Pakistan	AT	1968	1969/70	1/1	R.F. d'Allemagne	Centraux EMD
		AT	1968	1970	1/—	Royaume-Uni	Equipements terminaux de radio-communications
		AT	1968	1969/70	1/1	R.F. d'Allemagne	Centraux EMD
		AT	1968	1969/70	1/1	R.F. d'Allemagne	Centraux EMD
		AT	1968	1970	1/—	R.F. d'Allemagne	Centraux EMD
		AT	1969	1969	1/*	U.I.T.	Intégration des télécommunications par satellites, Cycle d'études
FS 1)		1968	1968/69	1/7	R.F. d'Allemagne	Planification des réseaux interurbains	
FS 1)		1968	1968/69	1/7	R.F. d'Allemagne	Planification des réseaux téléphoniques	
Philippines	FS 1)	1968	1968/69	1/7	R.F. d'Allemagne	Planification des réseaux à grande distance	
	FS 1)	1968	1968/69	1/7	R.F. d'Allemagne	Systèmes téléphoniques	
	FS 1)	1968	1968/69	1/7	R.F. d'Allemagne	Trafic	
	FS 1)	1969	1968/69	1/7	R.F. d'Allemagne	Economie des télécommunications	
	AT	1968	1968/69	1/2	Royaume-Uni, Japon	Télécommunications par satellites	
	AT	1968	1969	1/2	Chine, Corée, Japon	Méthodes de formation (télécommunications)	

Pays	Secteur du Programme	Année de l'octroi	Année de l'utilisation	Nombre de mois en 1969	Pays d'accueil	Domaine d'étude
Philippines ( <i>suite</i> )	AT	1969	1970	1/—	Japon, Italie, Danemark, E.-U.	Planification des télécommunications
	AT	1969	1970	1/—	Etats-Unis, Royaume-Uni	Planification des réseaux à hyperfréquences
	AT	1969	1969	1/*	U.I.T.	Intégration des télécommunications par satellites, Cycle d'études
Samoa	AT	1969	1969	1/*	U.I.T.	Intégration des télécommunications par satellites, Cycle d'études
Syrie	AT	1968	1970	1/—	Pays-Bas	Centraux automatiques
	AT	1968	1970	1/—	France, Royaume-Uni	Réseaux téléphoniques locaux
	AT	1969	1969	1/*	U.I.T.	Intégration des télécommunications par satellites, Cycle d'études
Thaïlande	AT	1969	1969	1/*	U.I.T.	Intégration des télécommunications par satellites, Cycle d'études
	AT	1969	1970	1/—	Etats-Unis, Australie	Ecoulement du trafic téléphonique
	AT	1968	1969/70	1/4	R.-U., Singapour, Malaisie	Exploitation téléphonique nationale et internationale
	AT	1969	1969/70	1/4	R.-U., Suède, E.-U., Singapour	Contrôle de l'exploitation téléphonique
	AT	1969	1970	1/—	Etats-Unis	Stations terriennes
	FS	1968	1968/69	1/2	Danemark	Ondes décimétriques et ondes métriques
	FS	1968	1968/69	1/6	Australie, Japon, Malaisie	Ecoulement du trafic et exploitation
	FS	1968	1969	1/4	Malaisie, Singapour, Hongkong, Japon	Ecoulement du trafic et exploitation

Tonga	FS	1968	1968/69	1/1	Suède	Stocks et finances
	FS	1969	1970	1/—	Japon	Télégraphie
	FS	1969	1970	1/—	Inde, Japon, Pakistan	Technique des télécommunications
	AT	1967	1968/69	1/2	Royaume-Uni	Radio, radar
<b>4. EUROPE</b>						
Bulgarie	AT	1969	1969/70	1/1	France	Téléphonie
	AT	1969	1969	1/*	U.I.T.	Intégration des télécommunications par satellites, Cycle d'études
Espagne	AT	1968	1969	1/2	Suisse, Italie	Economie, comptabilité
	AT	1968	1969	1/2	Suisse, Italie	Comptabilité télégraphique
	AT	1968	1969	1/2	Suisse, Italie	Comptabilité télégraphique
	AT	1969	1970	1/—	France, Italie	Radio
	AT	1969	1970	1/—	France	Télex
	AT	1969	1970	1/—	France	Comptabilité
Grèce	AT	1967	1968/69	1/2	Royaume-Uni	Administration des services téléphoniques
	AT	1969	1970	1/—	Royaume-Uni	Centres radio côtiers
	AT	1969	1970	1/—	Royaume-Uni	Centres radio côtiers
Hongrie	AT	1968	1969	1/4	Suède	Centraux crossbar
	AT	1968	1968/69	1/4	Suède, Italie	Transmission de données
	AT	1968	1968/69	1/4	France	Télévision en couleur, transmission par satellites
	AT	1968	1968/69	1/4	France	Réseaux téléphoniques
	AT	1968	1968/69	1/3	France	Réseaux téléphoniques

Pays	Secteur du Programme	Année de l'octroi	Année de l'utilisation	Nombre de mois en 1969	Pays d'accueil	Domaine d'étude
Hongrie (suite)	AT	1968	1969/70	1/1	France	Commutation Intégration des télécommunications par satellites, Cycle d'études
	AT	1969	1969	1/*	U.I.T.	
Malte	AT	1969	1969	1/*	U.I.T.	Intégration des télécommunications par satellites, Cycle d'études
Pologne	AT	1969	1970	1/—	Royaume-Uni	Services mobiles de radiocommunications
Roumanie	AT	1968	1968/69	1/2	France	Ondes métriques, ondes décimétriques
	AT	1968	1969	1/1	France	Télévision en couleur
	AT	1969	1970	1/—	Etats-Unis	Transmission de données
Tchécoslovaquie	AT	1969	1970	1/—	R.F. d'Allemagne, France	Faisceaux hertziens
	AT	1969	1970	1/—	France	Rassemblement et transmission de données
	AT	1969	1970	1/—	Suisse	Méthodes de travail
	AT	1969	1970	1/—	Suisse	Trafic téléphonique interurbain et international
	AT	1969	1970	1/—	R.F. d'Allemagne, Suède	Services mobiles de radiocommunications
	AT	1969	1970	1/—	Suisse	Gestion des télécommunications
	AT	1969	1970	1/—	R.F. d'Allemagne, Suède	Services mobiles de radiocommunications
	AT	1969	1970	1/—	Suisse	Trafic interurbain et international
	AT	1969	1970	1/—	Royaume-Uni	Rassemblement et transmission de données
	AT	1969	1970	1/—	R.F. d'Allemagne, France	Faisceaux hertziens
	AT	1969	1969	1/*	U.I.T.	Intégration des télécommunications par satellites, Cycle d'études
Turquie	FS	1969	1969	1/4	Canada	Equipements à courants porteurs
	FS	1969	1969/70	1/1	Canada	Téléphonie
	FS	1969	1970	1/—	Suède, Pays-Bas	Centraux téléphoniques
	FS	1969	1969/70	1/3	R.F. d'Allemagne	Liaisons radio
	FS	1969	1969/70	1/1	Irlande	Télégraphie
	AT	1969	1969	1/*	U.I.T.	Intégration des télécommunications par satellites, Cycle d'études

\*) Aucun des Cycles d'études n'a duré plus d'un mois.

1) Bourses gérées par l'U.I.T. avec les fonds reçus de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement dans le cadre d'un projet du Fonds spécial dont la Banque est l'agent d'exécution.

TABLEAU 3

Projets approuvés par le Fonds spécial des Nations Unies (F.S.) et pour lesquels l'U.I.T. a été l'agent chargé de l'exécution au 31.12.1969  
(dans l'ordre chronologique d'approbation des projets)

Pays	Description du projet	Date d'approbation par le F.S.	Durée en années	Assistance fournie par le F.S.			Coûts des projets (estimations)		
				Nombre de mois de service d'experts	Nombre de mois d'octroi de bourses	Valeur de l'équipement	Attribution du Fonds spécial	Contribution du Gouvernement	Total
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
<i>Projets approuvés et en cours d'exécution :</i>									
Iraq	Centre professionnel des télécommunications de Bagdad . . . . .	jan. 1962	5	9/414	8/78	315.000	1.323.700	2.209.000	3.532.700
Venezuela	Centre professionnel des télécommunications de Caracas . . . . .	jan. 1963	4	7/417	11/81	245.000	1.353.020	3.768.000	5.121.020
Thaïlande	Centre professionnel de formation, d'essais et de développement des télécommunications de Bangkok.	juin 1963	5	10/365	13/96	297.000	1.143.100	1.225.000	2.368.100
Afghanistan	Centre professionnel des télécommunications de Kaboul. . . . .	jan. 1964	5	9/335	3/18	295.000	914.400	443.000	1.357.400
Algérie	Ecole nationale des télécommunications d'Alger . . . . .	jan. 1964	5	9/397	11/147	195.000	1.094.600	4.432.000	5.526.600
Colombie	Centre de recherches et de formation en télécommunications et en électronique de Popayan et Bogota .	jan. 1964	5	8/372	20/240	380.000	1.340.900	3.630.000	4.970.900
Ghana	Centre professionnel des télécommunications d'Accra . . . . .	jan. 1964	5	8/360	8/90	245.000	1.096.200	1.773.000	2.869.200

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Madagascar	Institut national des postes et télécommunications d'Antanetibé . .	jan. 1964	5	6/274	8/132	197.000	871.370	1.577.000	2.448.370
Inde	Centre de recherches et de formation en vue de l'utilisation des télécommunications par satellites d'Ahmedabad . . . . .	juin 1964	4	7/36	3/14	535.000	692.804	412.000	1.104.804
REG-67	Circuit pilote de télécommunications Ethiopie/Côte d'Ivoire . . . . .	juin 1965	2½	8/154	10/61	435.500	832.470	278.000	1.104.470
Congo (Kinshasa)	Ecole nationale des télécommunications de Kinshasa. . . . .	jan. 1966	6	9/552	11/156	245.000	1.741.800	2.874.000	4.615.800
Arabie Saoudite	Centre professionnel de radiodiffusion et de télécommunications de Djeddah . . . . .	jan. 1967	5	11/372	12/144	45.000	1.127.000	3.810.000	4.937.000
Chili	Centre professionnel des télécommunications de Santiago . . . . .	jan. 1967	5	8/324	9/126	295.000	1.214.600	1.258.000	2.472.600
Malaisie	Centres professionnels des télécommunications (deuxième étape) . .	jan. 1967	3	9/270	—	74.000	733.200	677.000	1.410.200
Turquie	Centre national d'enseignement professionnel des télécommunications d'Ankara . . . . .	jan. 1967	5	10/420	15/180	320.000	1.432.300	3.059.000	4.491.300
Indonésie	Centre professionnel des télécommunications de Bandung . . . . .	jan. 1968	3	8/204	8/60	543.500	1.156.000	1.204.000	2.360.000
Pakistan	Ecole professionnelle des télécommunications d'Haripur . . . . .	jan. 1968	5	6/192	15/96	332.600	894.600	2.461.000	3.355.600

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Soudan	Centre des postes et télégraphes de Khartoum (deuxième étape) . . .	jan. 1968	3	9/294	8/66	150.000	878.600	850.000	1.728.600
Nigeria	Centre professionnel des postes et télécommunications d'Oshodi . .	juin 1968	3	9/240	16/108	295.000	1.021.600	4.883.000	5.904.600
Paraguay	Assistance pour la mise en œuvre du Plan national de télécommunications . . . . .	juin 1968	3	4/78	5/66	4.000	241.600	107.000	348.600
Asie (Régional)	Etude des possibilités de réalisation du réseau asiatique de télécommunications . . . . .	juin 1969	2	5/96	104/156	80.000	538.200	42.000	580.200
Thaïlande	Centre professionnel de formation, d'essais et de développement des télécommunications de Bangkok (deuxième étape) . . . . .	juin 1969	3	9/192	10/60	65.000	608.800	928.000	1.536.800
RAU	Institut de formation technique et de recherche en matière de télécommunication du Caire . . . . .	juin 1969	4	5/168	27/132	400.000	950.200	2.651.000	3.601.200

ANNEXE 6

SITUATION DES DÉBITEURS DE L'UNION AU 31 DÉCEMBRE 1969

	Soldes dus au titre des arriérés	Se rapportant aux années
	Francs suisses	
Bolivie . . . . .	1.584.471,15	1950-1968
Brésil . . . . .	73.468,85	1966-1968
Cambodge . . . . .	23.851,87	1967-1968
Ceylan . . . . .	10.312,40	1966-1968
Chili . . . . .	511.282,70	1962-1968
Costa Rica . . . . .	270.368,30	1959-1968
Dominicaine (République) . . . . .	846.011,70	1959-1968
El Salvador (République de) . . . . .	1.062.899,45	1961-1968
Equateur . . . . .	25.274,45	1964-1968
Haïti (République d') . . . . .	439.026,10	1955-1968
Honduras (République de) . . . . .	104.604,92	1963-1968
Nicaragua . . . . .	55.779,—	1967-1968
Panama . . . . .	95.697,77	1962-1968
Pérou . . . . .	238.161,45	1966-1968
République Somalie . . . . .	99.821,18	1966-1968
Uruguay . . . . .	304.268,76	1962-1968
Yémen . . . . .	271.151,30	1961-1968
Empresa Nacional de Telecom. Bogota . . . . .	16.164,45	1963-1968
Entel, Rio de Janeiro . . . . .	26.502,55	1964-1968
	6.059.118,35	
Autres débiteurs . . . . .	94.124,41	
	6.153.242,76	